This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

PRESENTED TO THE UNIVERSITY
BY THE RHODES TRUSTEES

716. ~ . 157

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAN
DE COLONISATION
DES POSSESSIONS FRANÇAISES
DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE,

AU MOYEN DE LA CIVILISATION DES NÈGRES INDIGÈNES;

précédé

D'un Examen critique des essais de défrichemens faits jusqu'à ce jour.

Par L. D. Hautefeuille,

Avocat à la Cour royale de Paris, ancien membre de la Société coloniale philanthropique du Cap-Vert.

A PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE LEVAVASSEUR, AU PALAIS ROYAL.

MARS 1830.

Digitized by Google

1st May Burson 50 f.

716 r. 157

Digitized by Google

PLAN
DE COLONISATION
DES POSSESSIONS FRANÇAISES
DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE,

AU MOYEN DE LA CIVILISATION DES NÈGRES INDIGÈNES;

PRÉCÉDÉ

D'un Examen critique des essais de défrichemens faits jusqu'à ce jour.

Par L. B. Hautefeuille,

Avocat à la Cour royale de Paris, ancien membre de la Société coloniale philanthropique du Cap-Vert.

A PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE LEVAVASSEUR, AU PALAIS ROYAL.

MARS 1830.

Digitized by Google

PARIS. — LE NORMANT FILS, IMPRIMEUR DU ROI,
RUE DE SEINE, N° 8, F. S. G.

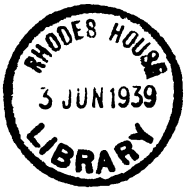

Digitized by Google

DÉDIÉ

A MONSIEUR LE BARON

HYDE DE NEUVILLE,

ANCIEN MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES,
MINISTRE D'ÉTAT, MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

Par son très humble
et très-obéissant serviteur

L. B. HAUTEFEUILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Fonder, dans les contrées que possède la France, sur les côtes occidentales d'Afrique, et principalement dans cette partie, entre le Sénégal et la Gambie, qui a pris de ces deux fleuves le nom de Sénégambie, de vastes colonies agricoles, sans esclaves; employer, pour y parvenir, des moyens qui soient en harmonie avec les idées libérales de notre époque, avec les mœurs des populations nègres, et les exigences de leur pays : tel est le projet que je vais développer, tel est le but de l'ouvrage que je soumets à mes concitoyens.

L'utilité des colonies existantes est mise

Digitized by Google

en question : on doute qu'elles rendent assez de services à la métropole, pour l'indemniser des sommes énormes qu'elles absorbent chaque année. Je le sais, et aussi suis-je très-éloigné de vouloir en créer de nouvelles, d'après des bases qui s'en vont chaque jour croulant de vétusté. Mais l'on n'a pu révoquer en doute que l'utilité de notre vieux système colonial; et cette question n'aurait jamais été agitée, s'il eût été possible de le modifier à mesure que l'expérience en signalait les défauts, et de le faire marcher d'un pas égal avec la civilisation. Dans l'impossibilité donc de réformer, créons. Il s'agit d'une colonie nouvelle, établie sur des bases tout-à-fait nouvelles.

Je propose le défrichement d'immenses contrées très-fertiles, mais jusqu'ici incultes et abandonnées. Elles sont peuplées d'hommes robustes, encore sauvages, il est vrai, mais susceptibles de recevoir avec fruit les premières leçons de la civilisation.

Digitized by Google

D'après le système qui a présidé à la colonisation du Nouveau-Monde, système que quelques hommes s'attachent à défendre avec une sorte d'acharnement, les nations africaines devraient être sacrifiées par les nouveaux colons, ou refoulées dans l'intérieur du continent. C'est ainsi que l'on agissait dans les seizième et dix-septième siècles; ce fut le sort des habitans du Pérou et du Canada. Aujourd'hui nos mœurs sont changées : loin que je prétende faire de la destruction des Africains un élément de succès pour l'établissement que j'ai en vue, j'aspire à être aussi utile à ces malheureux peuples qu'à nous-mêmes.

Le climat de l'Afrique ne permettant pas aux Européens de se livrer aux travaux de la culture, les noirs indigènes défricheront la terre pour notre compte; mais ils seront libres de quitter nos plantations, et n'y seront retenus que par l'attrait des bons traitemens. Une part dans les fruits de

Digitized by Google

leurs sueurs, ou un salaire fixe, seront leur dédommagement. Je suis certain qu'ils viendront en foule sur nos habitations, pour fuir les calamités qui s'attachent à eux dans la vie sauvage. Ils y trouveront la sécurité, la justice, la liberté, mais une liberté proportionnée à leur état de civilisation, et susceptible de suivre toutes les améliorations qui pourront survenir dans leurs facultés morales et intellectuelles. En un mot, je veux établir en Afrique, dans l'intérêt des Français, une sorte de régime féodal, tempéré par des lois sévères, qui préviendront, de la part des blancs, tous les abus de pouvoir capables de compromettre le succès de leurs efforts.

Je n'ignore pas que de fortes préventions existent contre les pays où je voudrais voir appliquer mon plan. Deux tentatives de colonisation ont été faites, au Cap-Vert et sur les rives inférieures du Sénégal; elles ont échoué. Le public ignore les causes de

Digitized by Google

ce mauvais succès, et, égaré par la voix de ceux qui doivent se l'imputer, il en accuse le pays. Plus tard, je démasquerai les individus qui, pour cacher leur incapacité, leur ignorance, ou même leurs concussions, ont pris le parti de calomnier toute une vaste partie du monde; je montrerai que les entreprises tentées jusqu'à ce jour, vicieuses dans leurs bases, et confiées à des hommes sans probité, ou du moins sans fermeté et sans instruction, ne pouvaient réussir. On verra que, si elles ont échoué, il n'en faut point tirer de conclusion défavorable au plan développé dans cet ouvrage. Je réfuterai aussi les autres objections qu'on ne peut manquer de faire contre mon système, et qui toutes viennent des préjugés ou de l'intérêt personnel.

La colonisation de la Sénégambie n'exigera d'abord de la métropole que des sacrifices très-peu considérables; et au bout de quelques années, non seulement elle pourra

Digitized by Google

se soutenir pendant la paix, se défendre pendant la guerre, sans le secours des subsides français; mais encore elle paiera la dette qu'elle aura contractée, par les bénéfices énormes qu'elle rendra au commerce; elle fera rentrer avec usure dans le trésor public, par les droits que paieront ses nombreuses productions, le peu d'avances qu'aura coûtées le premier établissement.

Les résultats immédiats et infaillibles de cette entreprise, si elle est bien dirigée, si elle est confiée à un homme instruit, assez probe pour ne pas songer exclusivement à ses intérêts personnels, et doué d'assez d'énergie et de fermeté pour n'être pas effrayé des menaces des chefs noirs, seront : 1° la civilisation des Africains ; 2° l'extension du commerce français et son affranchissement; 3° l'abolition réelle et définitive de la traite des esclaves.

La partie occidentale de l'Afrique, quoique découverte long-temps avant le Nou-

Digitized by Google

veau-Monde, et présentant des avantages aussi précieux que la plus grande partie des îles et du continent américains, n'a cependant pas partagé le même sort. Les Européens ont établi sur tous les points de l'Amérique des colonies, qui y ont répandu les lumières et la civilisation; l'Afrique, au contraire, est restée en quelque sorte dans l'oubli : non seulement l'intérieur de son vaste continent est encore inconnu; mais même les terres voisines de l'Océan et des grands fleuves n'ont pas encore été explorées avec soin. L'on peut dire que si cette portion du globe ne fut pas entièrement abandonnée par les Européens, leur présence fut pour elle un fléau que rien ne compensa; car on la mit, pour ainsi dire, en coupe réglée pour la traite, et ses habitans sont encore aujourd'hui presque aussi sauvages que le jour où le premier navire étranger aborda sur leurs côtes.

Digitized by Google

Pour exécuter le plan que je me propose de développer, il faudra attirer, comme on le verra, sur nos plantations un grand nombre de noirs indigènes. Ces hommes, une fois admis parmi nous, seront soumis à des lois régulières; ils apprendront à tirer de la terre les richesses qu'elle donne au travail; en un mot, ils commenceront à quitter leurs mœurs primitives, pour se conformer aux nôtres. Leur contact habituel avec les planteurs amènera ce résultat avec d'autant plus de facilité, que tous les règlemens auront pour but de le favoriser. De cette manière, la population tout entière de nos colonies aura bientôt atteint un degré de civilisation assez élevé, et elle continuera à s'avancer dans la même voie, d'un pas lent peut-être, mais assuré.

Là ne se bornera pas l'effet moral de nos défrichemens: les lumières pénétreront, moins rapidement sans doute, non seule-

Digitized by Google

ment dans la Sénégambie entière, mais encore dans toutes les parties du continent qui l'avoisinent; elles s'avanceront graduellement jusque sur les bords du D'hioliba, jusqu'aux sources du Rio-Grande et du Mitombo; enfin elles en viendront à envahir toute l'Afrique. En effet, les nègres voisins de nos habitations auront nécessairement des relations fréquentes et intimes, soit avec les planteurs eux-mêmes, soit avec les serfs (On apprendra plus bas ce que j'entends par ce mot, dont il ne faut pas s'effaroucher d'avance). De ce commerce avec des hommes civilisés, naît forcément une amélioration dans la manière de vivre d'un sauvage, qui se trouve naturellement conduit à désirer des objets qu'il ne connaissait pas jusqu'alors, mais dont il découvre chez ses voisins l'existence et l'usage. Pour les obtenir, il faut les payer, c'est-à-dire qu'il faut travailler. Le nègre, devenu laborieux, imite seul, imparfaitement d'abord,

Digitized by Google

ce qu'il a vu faire chez les blancs; il cultive la terre. De là pour lui de nouvelles relations avec les hommes civilisés, auxquels il vend les fruits de ses travaux; partant, de nouvelles occasions d'améliorer ses mœurs.

Il est facile de concevoir que cet esprit d'imitation, ce désir de se procurer toutes les aisances de la vie, gagneront progressivement, et avec assez de rapidité, des villages, des peuplades, des nations entières. Cette propagation de tous les bienfaits de la civilisation sera puissamment secondée par une espèce de nègres, admis dans nos plantations sous le nom d'engagés, qui, moyennant un salaire déterminé, travailleront pour le compte des blancs, aussi longtemps qu'ils voudront, et se retireront ensuite dans leur pays. Ces hommes, après avoir vécu avec nous, soumis à nos lois, exécutant nos travaux, auront nécessairement pris goût pour quelques uns des avantages qu'ils remarqueront dans ce

Digitized by Google

genre de vie, comparé à l'existence de leurs compatriotes sauvages; ils se seront créé quelques habitudes, quelques nécessités de la vie sociale, et, pour les satisfaire, ils mettront en pratique, dans leur pays, les leçons de culture qu'ils auront reçues des blancs. Ils communiqueront à leurs compatriotes et de nouveaux besoins et de nouvelles connaissances, et multiplieront ainsi les relations déjà formées entre les indigènes et les Européens.

Le développement de la civilisation sera encore favorisé par le commerce. Les colons ne pouvant se consacrer tous à la culture, quelques uns, pour qui les spéculations du négociant auront plus de charme, chercheront à étendre le plus loin possible leurs relations chez les nègres indigènes. Les plantations devant être placées, comme je le dirai, à une assez grande distance de Saint-Louis, au milieu des nations africaines, les commerçans seront dans une

Digitized by Google

situation favorable pour faire chaque jour un pas dans l'intérieur du continent. Les lumières de notre Europe marcheront sur leurs traces, et envelopperont tous les peuples visités par eux : il est incontestable que les relations commerciales sont une des voies les plus sûres et les plus commodes, pour tirer les hommes de l'état sauvage.

Le progrès de la civilisation en Afrique suffirait sans doute pour dédommager la France de quelques faibles dépenses; car c'est quelque chose pour elle que la gloire impérissable d'avoir arraché une partie du globe à l'ignorance et à la barbarie, et d'avoir créé de nouvelles nations. Mais, quelque belle que soit cette récompense, elle ne sera pas la seule; et nos colonies de la Sénégambie nous procureront en même temps gloire et profit.

En effet, dans leur état actuel, les peuples africains se contentent, pour tout vêtement, d'une ceinture à peine capable

Digitized by Google

de couvrir leur nudité; une pagne forme leur plus grande parure; un arc et des flèches, une demi-pique et un petit poignard, sont leurs armes ordinaires; leurs huttes, grossièrement construites, n'offrent ni solidité, ni commodité; enfin ils ignorent toutes les aisances de la vie. Lorsque nous serons devenus leurs voisins, ils se créeront une foule de besoins qu'ils ne connaissent pas aujourd'hui. Or, ces besoins, personne autre que nous ne pourra les satisfaire; nos manufactures seules les alimenteront, en les excitant encore.

Ce débouché pour nos produits naturels ou fabriqués, faible d'abord, peut prendre, en quelques années, d'immenses accroissemens. Il ne s'agit pas ici d'une petite horde; il s'agit d'un pays immense, qui, s'il est mal peuplé, en proportion de son étendue, renferme pourtant de nombreuses nations. D'ailleurs, nous ne serons pas circonscrits dans la Sénégambie; nous pourrons em-

Digitized by Google

brasser successivement, comme je l'ai déjà dit, tout l'intérieur du continent; et les comptoirs fondés sur les rives supérieures du Sénégal étendront leurs relations, à l'est, jusqu'à la Nubie; et au sud, jusqu'à l'Ethiopie. Nous obtiendrons ainsi l'or, le platine, le salpêtre, l'ivoire, tous les riches végétaux indigènes de l'Afrique, et de plus, les produits bruts de ces défrichemens grossiers, que les noirs, nos voisins, ou nos anciens serviteurs, auront tentés à notre imitation. Nous donnerons en retour, des toiles de coton, des quincailleries, des outils de toutes espèces, des armes, des munitions, du vin, de l'eau-de-vie, et d'autres objets produits ou fabriqués en France.

Cependant ces échanges seront loin de former la principale branche de notre commerce en Afrique : les productions de nos colonies agricoles doivent être et seront d'une importance beaucoup plus grande.

Nos plantations, établies sur un sol très-

Digitized by Google

fertile, susceptibles de recevoir toute l'extension qu'on voudra leur donner, dans un pays de plus de vingt-cinq mille lieues de superficie, abondamment pourvues d'ailleurs des bras nécessaires à leur exploitation, finiront par produire beaucoup. Situées à peu de distance de la mère-patrie, il sera facile de transporter leurs produits, en moins de temps et avec moins de frais que ceux des autres possessions françaises d'outre mer, cultivées par des esclaves. Ces avantages permettront à nos établissemens d'Afrique de soutenir, un jour, la libre concurrence avec tous les autres pays équinoxiaux, soit nationaux, soit étrangers. On comprend de quel immense avantage sera ce dernier résultat : nos ports pourront alors enfin être ouverts, sans danger, à toutes les productions des colonies étrangères; cette liberté de commerce, que la France entière demande à grands cris, se trouvera établie, sans qu'on puisse en concevoir au-

Digitized by Google

cune inquiétude, et par là même sera aboli ce privilége que depuis si long-temps on laisse peser sur la métropole, pour complaire à vingt-cinq ou trente mille misérables fouetteurs de nègres, aujourd'hui révoltés contre la France, leur patrie, qui les nourrit.

Sans parler de la juste réciprocité que nous aurons le droit d'attendre des autres nations, par l'ouverture de nos ports; quels autres avantages non moins précieux ne retirerons-nous pas de ce nouvel état de choses! Les denrées coloniales, descendues en France au taux où on les obtient dans les autres Etats, permettront à nos fabricans de se livrer au commerce d'exportation, que depuis long-temps ils sont forcés d'abandonner presqu'entièrement à des nations rivales. La consommation intérieure de la France, et la manutention de tous les produits des contrées équinoxiales, prendront un développement immense; nos

Digitized by Google

manufactures alors occuperont un nombre de bras beaucoup plus considérable. Enfin, sans compter l'augmentation des revenus des douanes, le gouvernement, puisqu'il faut toujours le prendre par son intérêt, aura encore l'avantage de pouvoir réduire et même supprimer absolument les primes d'exportation, devenues inutiles.

J'ai indiqué, comme un troisième résultat non moins désirable de l'adoption de ce système, l'abolition réelle et définitive de la traite des esclaves dans l'Afrique occidentale, et, par suite, dans tout le reste du monde. L'on sait combien jusqu'à présent les lois ont été impuissantes contre cet infâme commerce, que les partisans de l'ancien système n'osent défendre ouvertement, mais qu'ils protègent de tout leur pouvoir occulte. Mais les nouveaux planteurs de la Sénégambie auront le plus grand intérêt à ce que l'on ne se livre plus à ce trafic, dans les contrées où ils se seront

Digitized by Google

établis; car on nuirait ainsi essentiellement au succès de leurs travaux, en inspirant une défiance inévitable aux naturels, trop peu éclairés pour distinguer, parmi des hommes de même couleur, les colons qui respectent leur liberté, et les négriers qui veulent la détruire. D'un autre côté, les nègres eux-mêmes, trouvant un intérêt assez grand à faire travailler leurs esclaves, lorsqu'ils pourront vendre aux Européens les fruits des sueurs de ces malheureux, ne songeront plus à faire ce trafic de chair humaine, dont ils partageaient avec nous l'infamie.

Cette opposition simultanée de la part des colons et des naturels, abolira en peu de temps la traite dans tous les pays où nous formerons des établissemens. L'esclavage lui-même s'éteindra progressivement dans cette Afrique, dont il paraissait être comme un produit indigène.

Voilà de grands avantages, sans doute,

Digitized by Google

que j'ose promettre à mon pays; mais il faut, je le répète, que les bases de cette entreprise soient en rapport avec nos mœurs actuelles et celles des peuples africains, et que l'exécution en soit confiée à des hommes instruits et intègres.

Lorsque je fus frappé, pour la première fois, du spectacle imposant qu'offre la Sénégambie à des yeux étrangers, je m'étonnai que les Européens n'eussent pas encore tenté de fonder des colonies dans un pays aussi riche. Plusieurs années se sont écoulées depuis lors; et je n'ai cessé de penser aux moyens d'exploiter, au profit de ma patrie, les immenses ressources de ces vastes contrées, tout en faisant rentrer dans la société humaine des nations dégradées par la barbarie. J'ai examiné les différentes races noires, j'ai cherché comment on pourrait faire concourir le génie de chacune d'elles au but que je me proposais; enfin, j'ai formé le plan que je vais exposer dans

Digitized by Google

cet ouvrage. J'aurais rempli plus tôt cette tâche, ou, pour mieux dire, ce devoir; mais un essai de colonisation a été fait sur les bords du Sénégal; et quoique j'en aie toujours prévu le mauvais succès, j'ai cru qu'il était bienséant à moi d'attendre, ne voulant point paralyser le zèle des nouveaux colons, et contribuer peut-être à accélérer ainsi la ruine des établissemens projetés. La malheureuse issue de cette tentative, en m'affermissant dans mes premières idées, m'a rendu la liberté d'en faire part à mes concitoyens.

L'on comprend assez maintenant dans quel esprit j'ai médité l'établissement d'une nouvelle colonie, et l'on pense bien que je n'ai pu songer un moment à y introduire les absurdes distinctions, dont les blancs de nos colonies accablent et humilient les hommes de couleur, descendans de leurs compatriotes. Ces distinctions ont pu avoir cours dans le dix-septième siècle; aujour-

Digitized by Google

d'hui elles sont odieuses et ne sauraient trouver place au milieu d'idées toutes philanthropiques.

Pour rendre plus facile à saisir le nouveau système de colonisation que je propose, je parlerai très-brièvement, d'abord, de la situation, de l'étendue et de la nature de nos possessions dans l'Afrique occidentale; des divers comptoirs qui existent aujourd'hui, et surtout des habitans et des principales productions des bords du Sénégal. J'examinerai ensuite, l'un après l'autre, les divers essais de colonisation qui ont échoué successivement dans cette contrée, et j'essaierai de dire pourquoi ils ont échoué. Enfin j'exposerai mon plan, et je réfuterai les principales objections qui peuvent s'élever contre lui. L'indication des moyens d'urgence que doit employer le gouvernement, le plus promptement possible, pour relever le commerce de Saint-Louis, et prévenir la ruine totale de nos comptoirs sur

Digitized by Google

le Sénégal, fera le sujet d'un appendice placé à la fin de l'ouvrage.

Puisse mon projet recevoir bientôt son exécution! Alors l'oubli dans lequel l'Afrique est demeurée ensevelie pendant plusieurs siècles, pourra être regardé comme un accident heureux pour les habitans. Si, dans les premiers temps de l'exploration de ses côtes, on eût tenté sérieusement d'y former des établissemens, les nègres auraient peut-être éprouvé le même sort que les sujets des Incas, ou que les habitans de rives du Saint-Laurent et du Meschacébé; peut-être on chercherait en vain aujourd'hui les traces de vingt nations détruites par le fanatisme de la vieille Europe. Mais l'Afrique, de nos jours, ne court plus le même danger: elle peut recevoir dans son sein les émigrations du monde civilisé, sans craindre de voir ses habitans décimés. Les mœurs des Européens sont changées; celles des Français surtout commandent l'humanité en-

Digitized by Google

vers tous les hommes, sans distinction de couleur. Chez eux et partout où ils dominent, la loi se servira désormais de la même balance pour juger l'homme noir et l'homme blanc. Honneur au monarque qui a voulu que la justice fût insensible à toute vaine distinction! Honneur à M. Hyde de Neuville, qui, méprisant les clameurs insensées d'une poignée de créoles, fiers de la noblesse de leur peau, a réuni sous la même loi civile tous les sujets de son Roi! Honte à ses successeurs, s'ils négligeaient de maintenir son ouvrage, qui n'en est pas moins destiné à triompher de toute résistance!

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAN
DE COLONISATION
DES POSSESSIONS FRANÇAISES
DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE.

CHAPITRE PREMIER.

Possessions françaises sur les côtes occidentales d'Afrique. — Comptoirs de commerce. — Fleuve du Sénégal. — Habitans de la rive gauche. — Yolofs, Foules et Serrères. — Principales productions.

Depuis les premières années du quatorzième siècle, la France a commencé à établir sa domination sur les côtes occidentales de l'Afrique, domination successivement agrandie, et qui s'étend aujourd'hui sur une vaste portion de territoire. Ses établissemens dans

Digitized by Google

cette contrée, qu'elle avait perdus pendant les guerres de l'Empire, lui ont été restitués en 1814, par le traité de Paris. Ils s'étendent depuis le Cap-Blanc de Barbarie, au 20° 55′ 30″ de latitude septentrionale, et au 19° 55′ de longitude ouest de Paris, jusques et y compris la rivière de Sierra-Léona, au 8° 11′ de latitude nord, et au 15° de longitude ouest.

Cet immense littoral est divisé, par la rivière de Gambie, en deux parties. La première, au sud, n'appartient pas exclusivement aux Français; c'est une espèce de pays neutre, sur lequel les Portugais, les Danois et les Anglais ont aussi des droits. La seconde, au nord, est bien incontestablement la propriété exclusive de la France, qui seule peut y fonder des établissemens et y faire le commerce; sauf toutefois une exception en faveur des Anglais, qui sont autorisés à traiter la gomme, sur certains points des côtes du Sahara. Je ne m'occuperai que de cette seconde partie. Aux termes des traités conclus avec les Européens, elle comprend tous les pays situés entre le Cap-Blanc et la Gambie ou Gambra, au 13° 10′ de latitude, et au 19° 15′ de lon-

Digitized by Google

gitude. La rive droite de ce fleuve est enclavée dans nos propriétés. Leur longueur, du nord au sud, est de 190 lieues environ; jamais leur profondeur n'a été limitée; elle est composée de ce que nous pourrons nous faire insensiblement concéder, par les indigènes.

Le fleuve du Sénégal, situé au 16° 3′ 3″ de latitude, coupe ce littoral en deux nouvelles portions à peu près égales. Celle au nord, n'est autre chose que le rivage entièrement stérile, qui borde le désert du Sahara. Son étendue est d'environ 90 lieues. Les terres au sud du Sénégal, entre ce fleuve et la Gambie, sont au contraire très-fertiles, et susceptibles de recevoir toute espèce de culture; on les désigne sous le nom de *Sénégambie*.

Jusqu'à ce jour, les Français qui fréquentaient cette région de l'Afrique, n'ayant pour but que la traite des denrées du pays et des esclaves, se sont contentés d'établir les comptoirs indispensables pour donner quelque stabilité à leurs relations avec les naturels, pour leur servir d'entrepôts, et pour les protéger contre toute entreprise ennemie. Presque tous les petits forts, fondés dans ce but, à

Digitized by Google

diverses époques, et en assez grand nombre dans la Sénégambie, sont aujourd'hui abandonnés. Nous ne possédons plus que les villes de Saint-Louis et de Gorée, les postes militaires de Dagana et de Bakel sur le Sénégal, et celui d'Albreda sur la Gambie.

Saint-Louis, capitale de nos colonies du continent d'Afrique, est située dans une petite île du Sénégal, à quatre lieues environ de son embouchure : cette ville, quoique très-resserrée, offre une population d'environ dix mille ames, composée d'Européens en petit nombre, et d'hommes de couleur, ainsi que de nègres libres ou esclaves. La classe des nègres esclaves, entre au moins pour les $4/5$ dans le dénombrement de cette population; ils ont tous un état quelconque : la plupart sont matelots, et font le service de petites barques de cabotage. Ils sont traités par leurs maîtres, avec une douceur et une bonté qui étonnent tout d'abord les Européens; aussi serait-il difficile de trouver des domestiques plus fidèles et plus dévoués, même au risque de leur vie.

Saint-Louis est l'entrepôt de tout le commerce que nous faisons sur les rives du

Digitized by Google

fleuve. Les principales denrées que nous en tirons sont : la gomme, les cuirs verts, l'ivoire, les plumes d'autruche, de héron et de maraboux, et l'or. Autrefois on y traitait quelques esclaves très-estimés.

Depuis plusieurs années, notre commerce, naguère encore florissant, perd toute sa richesse; toutes les branches de négoce sont devenues onéreuses. Dans un chapitre spécial je parlerai des causes de cette décadence, et des moyens d'y porter remède. La ville de Saint-Louis défend l'entrée du fleuve, sur lequel elle est située. Quelques fortifications, ajoutées à celles qui existent aujourd'hui, suffiraient pour rendre cette place imprenable, et protéger ainsi les colonies que nous pourrons établir sur les bords du Sénégal.

Sur un petit rocher élevé de plus quatre cents pieds au-dessus de l'Océan, séparé du continent par un canal d'une lieue de largeur, et à trois lieues environ du Cap-Vert, est la ville de Gorée; elle est située à soixante-dix lieues du fleuve du Sénégal, et environ à trente lieues de l'embouchure de Gambie. Sa population, composée comme celle de Saint-Louis, ne va pas au-delà de quatre mille ames.

Digitized by Google

Depuis l'abolition de la traite des esclaves, le commerce de Gorée est devenu presque nul. Les habitans se livrent au petit cabotage sur la côte, dans la rivière de Salum, et dans la partie inférieure de la Gambie. Les cuirs verts, la cire, le riz et les vivres de toute espèce, sont maintenant les seules denrées dont ils puissent faire trafic avec les naturels.

Quoique cette petite ville ait perdu son importance comme comptoir, elle n'en est pas moins restée précieuse comme forteresse. Ses deux rades immenses, et capables de recevoir des vaisseaux de premier rang, en font un point de relâche très-utile, sur une côte où il n'existe d'autre abri, que pour les petits bâtimens. L'île de Gorée est bien fortifiée; et, en y construisant une vaste citerne pour l'approvisionnement d'eau, dont elle manque absolument, elle pourrait facilement défier l'attaque des flottes les plus formidables.

Il serait très-imprudent d'abandonner ce rocher, comme on l'a conseillé; car ce point, facile à fortifier, tombé une fois entre les mains d'une puissance rivale, intercepterait toute communication entre le Sénégal et la

Digitized by Google

Gambie, et priverait nos navires d'une relâche sûre et commode. On en aura besoin, d'ailleurs, sous un autre point de vue, si le gouvernement veut enfin tirer parti de ses possessions en Afrique, s'il veut tenter l'exécution du projet de colonisation, principal but de cet ouvrage. Dans ce cas, lorsque les défrichemens s'étendront aux environs du Cap-Vert, et plus au sud, jusqu'au marigot de Salum, l'île de Gorée deviendra l'entrepôt d'un commerce très-considérable.

Le comptoir d'Albreda est situé sur la rive droite, et à dix lieues environ de l'embouchure de la Gambie. Il est difficile de trouver un pays plus beau et plus riche que celui qui entoure ce poste; malheureusement il est sujet aux inondations, et très-malsain pendant le temps des pluies : le petit nombre de blancs et d'hommes de couleur qui l'habitent, se retirent presqu'en totalité à Gorée, pendant la mauvaise saison.

Quelle que soit la fertilité des côtes méridionales de nos possessions et des bords de la Gambie, je pense que les essais de colonisation, doivent être commencés sur les rives du Sénégal. Plus tard, lorsque nos défriche-

Digitized by Google

mens sur ce point seront solidement établis, nous pourrons les étendre successivement sur d'autres portions de territoire. Je vais m'occuper exclusivement du pays dans lequel je voudrais voir former d'abord des colonies agricoles, et jeter un coup-d'œil sur les peuples qui l'habitent.

Le Sénégal a plus de 450 lieues de cours : l'étendue et la profondeur de son lit permettraient aux frégates de premier rang de naviguer jusqu'à plus de 60 lieues de son embouchure, sans une barre très-dangereuse qui l'obstrue, et que les bâtimens de plus de 250 tonneaux ne peuvent franchir. Dans les hautes eaux seulement, on peut remonter le fleuve jusqu'à la cataracte de Felou; ce n'est qu'à ce point, c'est-à-dire à plus de 300 lieues de l'île Saint-Louis, que la navigation se trouve interceptée. Mais on s'arrête ordinairement, à 25 lieues plus bas, au fort de Bakel. Dans la saison sèche, les barques de cabotage ne peuvent dépasser l'île de Bilbas, située à 150 lieues environ au-dessus de la barre.

Comme tous les fleuves de l'Afrique, le Sénégal déborde chaque année, à une époque

Digitized by Google

à peu près fixe ; une chaîne de collines assez élevées accompagne son cours, de chaque côté, et semble destinée à mettre des bornes à ses inondations. Les terres comprises entre ces hauteurs et le fleuve, sont très-fertiles, et couvertes de riches savanes, ou de bois aussi vieux que le sol. Sur la rive droite, au-delà de cette bande, souvent étroite, de terres cultivables, commencent les sables arides du Sahara, qui s'étendent depuis les bords de l'Océan, jusqu'aux confins de la Libye, et depuis le Sénégal, jusqu'aux montagnes de l'empire de Maroc et de Fez.

Ce vaste désert est parcouru plutôt qu'habité, par des peuplades nomades, connues sous le nom de *Maures du désert*. Divisée en plusieurs hordes, dont quelques unes seulement nous sont connues, cette race vit de brigandage, et n'épargne ni compatriotes ni étrangers ; malheur aux infortunés qui font naufrage sur ces côtes inhospitalières : le plus dur esclavage, les traitemens les plus atroces les attendent, chez des peuples, où la cruauté envers les blancs est une vertu ; où les femmes et les enfans s'amusent à écorcher les captifs

Digitized by Google

avec leurs ongles, pour voir couler le sang; et jouir des contorsions que la douleur arrache à leurs victimes.

Trois de ces tribus, qui fréquentent les bords du Sénégal, sont en possession exclusive de nous vendre toute la gomme que nous importons de nos comptoirs. Les Maures sont de la race qui peuple l'Europe et l'Asie, ils n'ont rien de l'Africain.

Le Sénégal semble avoir été destiné par la nature, à être une ligne de démarcation entre deux espèces d'hommes, aussi différentes au moral qu'au physique : les blancs et les noirs. La rive gauche est peuplée de nègres; là, commence la Guinée, ou Négritie, proprement dite. Quatre états considérables occupent le littoral du fleuve, depuis la barre, jusqu'aux rochers de Félou : ce sont les royaumes de Cayor et de Wallo, l'empire électif de Foules, et la république des Serracolets. Je suis forcé de me servir ici, pour désigner les gouvernemens africains, des mots employés dans notre vieille Europe; mais je suis loin de prétendre qu'à aucun de ces états, nous puissions appliquer, autrement que par analogie, et pour être compris,

Digitized by Google

les dénominations qui ont cours dans notre langue politique.

Le royaume de Cayor ne s'étend sur les bords du fleuve, que depuis la barre jusqu'à la pointe occidentale de l'île de Bifèche, dans un espace de huit lieues environ. Plusieurs petites îles peu importantes, qui environnent Saint-Louis, et Saint-Louis même, dépendent de cet Etat. Il est habité par des nègres, de la race yolofe, dont nous dirons quelques mots en parlant du pays de Wallo. Le village le plus important de Cayor, sur les bords du Sénégal, est Gandiole, situé à l'embouchure du fleuve, et célèbre par des salines naturelles inépuisables. Ce fut près de ce village, que l'imprudence, et je dirai presque l'ineptie d'un gouverneur de Saint-Louis, fit, naguères, massacrer plus de quatre-vingts soldats français *.

* Il y a quelques années, le gouverneur de Saint-Louis voulait empêcher les nègres de Gandiole, de piller un navire du commerce français, qui s'était perdu sur la barre du Sénégal; mais, au lieu d'envoyer des embarcations armées, il fit débarquer, vis-à-vis le lieu du naufrage, une vingtaine de soldats. La présence de ce faible détachement, en imposa aux naturels réunis en grand nombre, pour se partager le butin qu'ils regardent comme un présent du ciel; mais pendant la nuit, un des chefs de ces sauvages, s'étant approché trop près du bivouac

Digitized by Google

Le royaume de Wallo commence à l'extrémité occidentale de Bifèche, et s'étend jusqu'au village de Dagana, sur un littoral de quarante-cinq lieues environ : il comprend les îles de Bifèche et de Todde.

La première est très-grande, sa superficie est de cent vingt lieues carrées environ. Si l'on exécute le projet de colonisation que je propose, cette île pourra, dans quelques années, devenir très-importante. Son sol est assez élevé pour ne pas craindre les inondations; elle est couverte de riches savanes et de bois de haute futaie; les cultures colo-

français, fut tué par une sentinelle. Cette nouvelle se répandit aussitôt dans tous les villages voisins; et, au point du jour, plus de six mille noirs étaient rassemblés pour venger leur chef. Instruit par les hurlemens des sauvages, l'officier qui commandait le détachement demanda des secours; mais celui qu'on lui envoya, composé de vingt-cinq hommes, arriva lorsque déjà l'attaque était commencée depuis long-temps. Sur les signaux réitérés des chefs de la troupe, le gouverneur envoya successivement trois autres pelotons de trente ou quarante hommes. Enfin, il fit donner l'ordre de faire retraite. Il est à remarquer, que tous ces détachemens, étaient entièrement dépourvus d'artillerie; deux ou trois pièces de campagne eussent suffi, pour disperser en un instant tous les nègres, et une chaloupe armée, aurait facilement dégagé les troupes, du mauvais pas dans lequel elles se trouvaient; mais tous ces moyens, que la simple prudence indiquait, furent négligés : quatre-vingts soldats français furent tués, et leur mort est restée sans vengeance.

Digitized by Google

niales, peut-être même celle de la vigne, y réussiraient parfaitement. Mais pour défricher avec avantage cette île, on devra, comme je l'expliquerai plus bas, commencer par établir des colonies agricoles, chez d'autres peuples. Lorsqu'elles seront assez florissantes, on pourra envoyer à Bifèche, des cultivateurs expérimentés, pour tirer parti d'une terre fertile, mais abandonnée aux mains du peuple le plus paresseux qui existe en Afrique.

Todde, située vingt-cinq lieues plus haut, est peu étendue, et inondée en partie dans le temps des hautes eaux : mais par sa position, au milieu du fleuve, elle peut devenir un point très-avantageux, pour tenir en bride le Brack ou roi de Wallo, protéger notre navigation, et défendre l'accès de nos établissemens, dans le Sénégal supérieur.

Le Wallo est habité par des Yolofs. Ces noirs sont d'une taille élevée, bien faits, pleins de vigueur; leur peau est d'un noir foncé et brillant, et leur visage moins aplati que celui des autres races noires; en un mot, ils passent pour les plus beaux nègres du continent africain. Leurs mœurs sont douces et hospitalières; mais ils sont les hommes les plus indolens,

Digitized by Google

peut-être, du monde entier; ils laissent couler leur vie dans une oisiveté complète; pour eux, le souverain bien est de ne rien faire : souvent, ils passent une journée entière, assis à l'ombre d'un arbre, à entendre les chants improvisés des griots (espèce de poètes-musiciens), ou occupés d'un jeu qui a quelque analogie avec les échecs.

La chasse et la pêche sont les seules occupations utiles, ou un peu sérieuses de ces hommes, à qui la nature a donné une force de corps peu ordinaire. Ils ne cultivent pas la terre, même pour leurs besoins; la petite quantité de loughans, ou terres cultivées, qu'on rencontre autour de quelques uns de leurs villages, est confiée au soin des femmes et des esclaves. Les récoltes, comme on peut penser, en sont misérables, et ne suffisent presque jamais à la nourriture des habitans : ils suppléent à ce qui leur manque, par le riz qui croît naturellement, pendant les hautes eaux, sur plusieurs points des terres inondées; et par le mil, gros et petit, qu'ils tirent du pays des Foules, leurs voisins.

Lorsque le débordement du fleuve est tardif, lorsque ses eaux sont plus long-temps que de

Digitized by Google

coutume à se retirer, les rizières naturelles se trouvent desséchées ou noyées. Alors, ces malheureux, ne pouvant acheter chez leurs voisins assez de mil, sont réduits à se nourrir de racines, de fruits sauvages, et principalement de celui du rondier, espèce de cocotier particulier à ce climat, et très-commun dans la région supérieure du Wallo. Ils éprouvent la même détresse, lorsque leurs loughans ont été ravagés par les sauterelles.

Cependant, la moindre énergie, la moindre prévoyance les mettrait à l'abri de la famine; la fertilité de leurs terres est telle, qu'un homme peut cultiver assez de mil pour se nourrir, lui et sa famille, en la supposant composée de deux femmes et de six enfans, en travaillant seulement vingt-cinq ou trente jours par année.

De ce que je viens de dire, on conclura aisément que, pour établir chez les Yolofs des défrichemens, il faut d'abord former ailleurs une pépinière de cultivateurs, capable de fournir aux premières nécessités de la nouvelle colonie. Sans doute l'exemple de leurs voisins, la vue de l'aisance qui accompagne le travail et l'industrie, et les nouveaux besoins, que le contact plus immédiat des

Digitized by Google

blancs fera naître chez eux, engageront les Yolofs à sortir insensiblement de leur apathie; mais le temps seul peut amener ce changement; et il faut n'avoir aucune connaissance des mœurs de ce peuple, pour croire à la possibilité d'en faire, sur-le-champ, une nation laborieuse. Au reste, les Yolofs habitans du Wallo sont courageux, fidèles, et assez adroits dans les arts manuels: on en fait d'excellens laptots. En sachant tirer parti du génie particulier de cette race, on parviendrait facilement à la faire concourir à la prospérité des établissemens formés chez ses voisins.

Le gouvernement des Yolofs est une espèce de féodalité mal organisée, et merveilleusement propre à seconder nos vues ultérieures sur ce pays, par la facilité que nous aurons de détacher du corps de la nation quelques chefs de villages; mais aujourd'hui, comme je le dirai dans un autre chapitre, nous sommes les humbles tributaires du Brack ou roi des Yolofs.

Les productions du Wallo, étant les mêmes que celles du Fouta-Toro, je me réserve d'en parler, lorsqu'il sera question de ce dernier royaume.

Digitized by Google

Depuis Dagana, village où les Français ont fondé, en 1821, un poste militaire, jusqu'à celui de Guildé, à deux cents lieues environ de l'embouchure du Sénégal, dans une étendue de cent cinquante lieues, est l'empire des Foules, appelé quelquefois Fouta-Toro. Les Peules ou Foules diffèrent essentiellement des Yolofs; ils sont moins grands et moins forts, leur peau est d'un noir tirant sur le rouge, et leur visage est très-aplati. Leurs mœurs domestiques ont beaucoup d'analogie avec celles de leurs voisins; cependant le caractère moral des deux nations est, comme leur organisation physique, absolument dissemblable.

Les habitans du Fouta-Toro sont laborieux et remuans; leur industrie naturelle est stimulée par l'appât du gain, qui leur fait soutenir les plus dures fatigues. Leur principale occupation est la culture de la terre, tous ou presque tous sont laboureurs; ils n'ont point de propriétés particulières; chaque village choisit sur son territoire l'endroit le plus fertile; les habitans travaillent tous à ce défrichement commun, et partagent les fruits après la récolte. Le mil gros et petit,

Digitized by Google

le maïs, le tabac, le coton et l'indigo, sont les seules plantes que ces nègres cultivent; ils font un commerce considérable de ces diverses productions, et principalement du maïs et du mil. C'est de leur pays que la ville de Saint-Louis tire presque tous les vivres nécessaires à sa consommation. Les Maures du Sahara et les Yolofs y achètent aussi leurs provisions.

Les cotons en laine ou travaillés, le tabac, l'indigo, quelques ouvrages en fer, forment les autres branches de commerce des Foules; ils transportent ces divers objets dans l'intérieur de l'Afrique, et les échangent, avec les autres nations nègres, contre de l'or et des esclaves.

Dans presque tous les royaumes de la Sénégambie, et chez les peuples qui habitent les bords supérieurs du Sénégal, de la rivière Falémé, du D'hioliba, on rencontre des colonies foules occupées à cultiver la terre, et à tirer parti du sol à elles concédé par les indigènes.

Il ne faut pas croire, pour cela, que les Foules soient très-avancés dans la civilisation, ils sont encore dans un état à peu près sauvage; l'art de l'agriculture n'est pas, chez

Digitized by Google

eux, sorti de sa première enfance. Une espèce de ratissoire à pousser, dont le fer, recourbé en croissant, a environ deux pouces de largeur et neuf de longueur, est le seul instrument aratoire qu'ils connaissent. Ils effleurent à peine la superficie de la terre, y jettent la semence; la fertilité du sol, chargée de suppléer à l'imperfection de ce grossier travail, leur livre ses riches produits, dans la proportion de deux cents pour un. Ils ignorent entièrement l'art de préparer l'indigo : ils brisent les feuilles dans un mortier, et y mêlent une forte décoction de gomme; et composent avec ce marc des boules qu'ils mettent sécher au soleil. Ils concassent les feuilles du tabac en petits morceaux, et les emploient sans autre apprêt.

Les Foules manquent absolument de courage; il est même à remarquer que toutes leurs colonies sont tributaires des princes voisins. Le gouvernement actuel est une théocratie, dont le chef, qui prend le nom d'Almami, est électif. Les maraboux ou prêtres, seuls, ont le droit de concourir à l'élection du chef ou roi, qui ne peut être pris ailleurs que parmi eux. Ils sont maîtres de presque

Digitized by Google

tous les villages, et se servent très-adroitement de la double influence que leur donnent, sur des peuples simples et superstitieux, leur caractère sacré et leur pouvoir temporel. Au reste, ils sont aussi grossiers et aussi ignorans que ceux qu'ils oppriment. Ces prêtres sont continuellement en guerre les uns contre les autres; ils se réunissent cependant toujours, dans le but de dépouiller les peuples qui leur sont soumis. A la faveur de cette anarchie continuelle, plusieurs chefs de villages vivent dans une sorte d'indépendance, et refusent même d'obéir au chef de la nation.

Le gouvernement d'Almami est établi depuis environ cinquante ans; il s'est élevé sur les ruines d'une monarchie féodale, semblable à celle des Yolofs; mais il manque absolument de lois qui puissent le soutenir : le fanatisme, qui contribua puissamment à sa fondation, est éteint depuis long-temps. Enfin, comme il arrive de tous les gouvernemens des peuples sauvages, le moindre choc suffirait pour le faire tomber. Cette entreprise serait d'autant plus facile, que les Foules ont à leur tête des hommes encore plus pusillanimes que la masse de la nation.

Digitized by Google

Je suis loin de proposer de renverser le trône d'Almami : on verra dans le chapitre III de quelle manière on doit traiter avec ce prince, pour en obtenir les concessions qui nous sont indispensables, et réprimer ses empiètemens continuels. L'opinion, accréditée en France, que les Foules sont capables de nous résister, est fausse. Jamais les chefs du Fouta-Toro n'oseront s'opposer aux entreprises des blancs, s'ils sont persuadés que ces derniers ont la volonté ferme d'accomplir leurs desseins; ils ne résistent que lorsqu'ils croient avoir pour adversaires des hommes sans expérience, sans énergie, et incapables de suivre l'exécution d'un plan formé : et malheureusement il s'est rencontré des administrateurs français de ce caractère, qui, cédant aux menaces d'Almami, ont rendu ce chef et ses maraboux d'une insolence presque insupportable, et ont détruit le prestige dont notre nom était protégé.

Dans la domination d'Almami se trouvent comprises quelques îles, entre autres, celles de Podor et de Bilbas. La première, appelée aussi Ile-à-Morfil, est située à soixante lieues du fort Saint-Louis; elle a trois cent soixante

Digitized by Google

lieues de superficie. Presque tous les chefs des villages de Podor refusent de reconnaître l'autorité des maraboux, et se regardent comme indépendans. Bilbas, séparée de l'Ile-à-Morfil par un petit bras du fleuve, est moins considérable de moitié que cette dernière.

Le territoire du Fouta-Toro est d'une étonnante fertilité. Il produit sans culture, le coton, le tabac et l'indigo; une partie des terres inondées se couvre chaque année de riches moissons de riz. Le tamarinier, toutes les variétés du gommier, le palmier d'un grand nombre d'espèces, le caïcédrat, l'ébène, le ceybas ou fromager, le calebassier, le manglier, plusieurs espèces de figuier, et l'énorme baobad, sont les arbres principaux que l'on trouve dans ses immenses forêts. La taille gigantesque de la plupart de ces végétaux, la rapidité avec laquelle ils poussent, prouvent combien la végétation est active dans cette contrée.

Les quadrupèdes et les oiseaux les plus variés, depuis l'éléphant jusqu'au rat palmiste ou écureuil-noir, depuis le sénégali couleur de feu jusqu'à l'autruche, animent par leur nombre infini la solitude des bois,

Digitized by Google

des savanes, et même des marécages. Le cheval, le bœuf, le chameau et l'âne, ces soutiens de l'homme dans les rudes travaux de l'agriculture, sont indigènes sur les bords du Sénégal. En un mot, il ne manque que le génie de la civilisation, pour faire de cette portion de l'Afrique un des plus riches pays de la terre.

Presque tous les végétaux dont je viens de parler, croissent aussi dans le Wallo; mais ils n'y parviennent pas à un aussi grand développement, et y sont beaucoup moins communs. Ce royaume est moins boisé et moins fertile que le pays d'Almami.

Les bords supérieurs du Sénégal, depuis Guildé jusqu'à la cataracte de Felou, sont occupés par les Serracolets, ou Serra-Wallis, peuple moins paresseux que les Yolofs, mais moins industrieux que les Foules. Le pays qu'ils habitent est très-riche. Ils font quelque commerce avec une compagnie française établie à Bakel, et avec la flottile marchande, qui chaque année, pendant les hautes eaux, part de Saint-Louis et remonte le fleuve jusqu'à ce fort.

Les Serracolets sont divisés en une infinité

Digitized by Google

de petites républiques qui reconnaissent un chef commun. Il serait difficile de trouver une nation aussi remuante. Toujours en guerre, soit entre eux, soit avec leurs voisins, les Serracolets, depuis 1818, époque où fut fondé dans leur pays le poste militaire de Bakel, se sont révoltés plusieurs fois contre les Français, particulièrement en 1821. Le châtiment exemplaire que leur infligea alors le commandant du fort, les tint en bride pendant quelques années. Ils se soulevèrent de nouveau, en 1828, furent encore contraints de demander la paix, et se soumirent à toutes les conditions qu'on voulut leur imposer : mais la moindre circonstance peut les porter, au premier jour, à nous attaquer encore une fois.

Le plan et le but de cet ouvrage, ne me permettent pas de parler des divers pays situés sur les rives plus élevées du Sénégal, entre ce fleuve et la Gambie; non plus que des contrées sur lesquelles nous avons seulement, avec d'autres puissances, un droit de co-propriété. J'ai dû me borner, à donner les notions absolument nécessaires, pour pouvoir suivre l'examen des projets de colonisation

Digitized by Google

déjà tentés, et les développemens de celui que je me propose de soumettre au public.

Malgré la fertilité de nos possessions d'Afrique, et la facilité d'en tirer d'immenses richesses, il est cependant remarquable que, jusqu'ici, on s'est contenté d'acheter dans ces contrées des esclaves et quelques produits d'une terre non cultivée. A peine si quelques hommes ont eu l'idée d'agrandir le champ de notre exploitation sur ce continent, en joignant la culture au commerce. Et leurs tentatives de colonisation agricole, mal conçues et mal dirigées, n'ont donné aucun résultat satisfaisant. Je vais examiner ces essais avec soin; je dirai avec impartialité les causes qui les ont fait avorter, et je chercherai s'ils ne contenaient pas d'ailleurs quelques élémens de succès.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Essais de colonisation.

Trois tentatives, jusqu'à ce jour, ont été faites par les Européens pour s'établir sérieusement sur les côtes occidentales d'Afrique. La première fut l'ouvrage des Anglais ; les deux autres appartiennent aux Français. Il est à remarquer que le plus ancien de ces essais est d'une date très-récente, il ne remonte qu'à 1788 : il y avait déjà alors plus de trois siècles que cette partie du monde était connue des navigateurs européens. Quelques années se sont à peine écoulées, depuis que nos deux entreprises ont été vainement tentées sur les côtes du Cap-Vert et sur les rives du Sénégal.

Dans l'examen des trois essais de colonisation que j'ai signalés, je suivrai l'ordre chronologique.

Digitized by Google

§. Ier. Compagnie anglaise de Free-Town.

Je me serais abstenu de parler de cette colonisation, tentée par des étrangers, dans une contrée autre que celle qui doit m'occuper spécialement, si d'ailleurs je n'avais pensé que les fautes commises par nos voisins, dans un pays qui, à tous les égards, présente la plus grande analogie avec le Sénégal, peuvent servir à nous préserver des mêmes erreurs, et nous montrer le chemin qui nous conduira plus sûrement à notre but.

Vers la fin du dernier siècle, les idées philosophiques ayant envahi avec une sorte de violence non seulement la France, mais toute l'Europe; l'Angleterre dut payer son tribut à cette nouvelle puissance, qui dominait toutes les opinions. Sans demander la déclaration formelle des droits de l'homme, comme on allait le faire bientôt chez nous, un grand nombre de voix s'élevèrent chez nos voisins, pour réclamer l'abolition complète de l'esclavage, et l'égalité absolue de tous les hommes : on ne voulut pas songer aux différences qui doivent nécessairement

Digitized by Google

résulter des divers degrés de civilisation auxquels les nations sont parvenues.

Ce fut sous l'influence de ces idées, qu'en 1788 se forma, en Angleterre, une compagnie pour la colonisation de l'Afrique. Son double but était la culture des terres par des mains libres, et par suite la civilisation des Africains. Ses statuts interdisaient l'entrée des esclaves sur le territoire de la nouvelle colonie, et excluaient du sein de la compagnie tout individu intéressé au commerce odieux de la traite des nègres. Des bases aussi philanthropiques font le plus grand honneur aux fondateurs de la société; elles eussent contribué au succès de ses efforts, si l'on n'en eût pas tiré, comme je vais le montrer, des conséquences exagérées; si même on n'eût pas fini par les violer, en désespoir de cause.

L'établissement principal de la compagnie fut fixé à *Free-Town*, sur la partie orientale de la baie française, dans la rivière de Sierra-Léona, à deux lieues environ de son embouchure. Pour former le noyau de la colonie, on transporta de la Nouvelle-Écosse environ douze cents nègres marrons, qui, après avoir travaillé pour le compte des habitans pendant

Digitized by Google

quelques années, devaient être affranchis, et devenir eux-mêmes propriétaires de concessions. Les lois civiles et politiques de la Grande-Bretagne durent régir la nouvelle colonie, et tous ceux qui en faisaient partie.

Ce peu de mots suffisent pour faire entrevoir déjà, au lecteur, les causes de destruction que l'on jetait dans le sein de l'établissement de Free-Town dès sa naissance. J'en indiquerai trois principales : le choix du pays; l'introduction des noirs étrangers; et la proclamation des lois anglaises.

1°. La compagnie de Free-Town s'établit dans le pays de Tommanay ou Tommany, le seul peuple des bords de la Sierra-Léona qui ne cultive pas la terre, même pour subvenir à ses besoins. Cependant, ses statuts l'avertissaient du besoin qu'elle avait de la coopération des naturels, pour remplir sa mission; elle aurait donc dû chercher une nation, qui, déjà habituée aux travaux de l'agriculture, eût, moyennant un léger salaire, prêté ses secours à la colonie naissante, avec zèle et reconnaissance.

Un autre inconvénient résulta du choix de ce pays; ce fut le voisinage des sociétés de

Digitized by Google

Sierra-Léona et de Liverpool, établies, la première sur la même rive que Free-Town, à une lieue environ; la seconde dans l'île de Bence, à quelques lieues au nord-est, dans la rivière de Mitombo, l'une des branches du fleuve de Sierra-Léona. Ces deux comptoirs, les plus importans que les Anglais possédassent pour la traite des nègres, faisaient un trafic immense; et on peut affirmer qu'ils expédiaient annuellement seize ou dix-huit mille esclaves pour les colonies de l'Amérique. Sans parler de la jalousie et de la mauvaise volonté que durent nécessairement témoigner aux philanthropes colons, les nombreux négriers de toutes nations qui fréquentaient ces parages, il est facile de concevoir combien la traite, qui se faisait sous leurs yeux, et sur leur propre territoire, éloignait les indigènes d'ajouter foi et de se rendre aux promesses de la société de défrichement. Trop peu civilisés pour faire aucune distinction entre des établissemens de nature diverse, et contraire, ils considérèrent très-long-temps, la compagnie établie pour l'abolition de la traite des nègres, comme une société de négriers; et, loin de venir s'offrir pour travailler chez les

Digitized by Google

colons, ils évitaient avec grand soin de tomber entre leurs mains. Cette crainte était d'ailleurs d'autant plus fondée, que plus d'un négrier s'était servi de stratagèmes à peu près semblables, pour attirer des nègres libres dans ses filets.

Comment s'étonner, après cela, de l'éloignement que les Tommany montrèrent pour la nouvelle colonie? Or, ce fut l'absence de cultivateurs indigènes, qui força la compagnie à transporter à Sierra-Léona des nègres de la Nouvelle-Ecosse.

2°. Cette seconde faute date de 1791. Il est difficile de concevoir comment on ne prévit pas les conséquences fâcheuses, que devait entraîner l'arrivée de ces colons de nouvelle espèce. Achetés dans les colonies d'outre-mer, ils se composaient nécessairement, ou d'Africains transplantés par le commerce dans l'Amérique septentrionale, pour travailler à la culture des terres, ou des noirs nés dans l'esclavage à la Nouvelle-Ecosse.

Dans le premier cas, on était sûr, qu'un amour excessif de la liberté, ou une paresse insurmontable, les avait déjà décidés à braver les plus durs châtimens, à s'enfuir de la

Digitized by Google

maison de leurs maîtres; on devait donc prévoir que ces nouveaux débarqués seraient non seulement inutiles, mais dangereux pour l'établissement projeté.

Dans le second cas, ces noirs avaient nécessairement contracté tous les vices de leurs compagnons des colonies occidentales; et alors, ils devenaient entièrement incapables de servir, autrement que comme esclaves, et par conséquent, de remplir le but unique de la société, qui était de créer une colonie d'hommes libres.

En vain promettait-on la liberté à ces esclaves, après un certain espace de temps; des hommes aussi peu civilisés ne jettent jamais leurs regards si loin : le présent est tout pour eux; aussi se regardèrent-ils comme étant toujours dans la même condition : le pays seul était changé, et leur présentait de plus grandes facilités pour la désertion. D'ailleurs, et quand ces esclaves auraient achevé leur temps de servitude, étaient-ils devenus plus laborieux, avaient-ils acquis les qualités indispensables pour faire des colons libres? Non; ils étaient dans la même incapacité, ils avaient les mêmes vices que lorsqu'ils avaient

Digitized by Google

quitté la nouvelle Ecosse, parce qu'ils étaient toujours restés dans la même condition.

Pour améliorer leur caractère moral, les attacher au sol, il eût fallu faire naître en eux le désir d'acquérir, le plaisir de posséder, que l'esclavage seul peut effacer du cœur de l'homme. Il fallait, par conséquent, leur abandonner une partie des fruits de leurs travaux. La société ne comprit pas cette marche; elle ne fit, pour améliorer des hommes indomptables, ou flétris par les fers, et, dans tous les cas, dénués de toutes les idées philosophiques qui gouvernaient alors la vieille Europe, qu'une seule tentative qui tourna contre elle : je veux parler de la publication des lois anglaises, dans la colonie de Free-Town.

3°. La société, fidèle en ce point du moins, aux idées qui avaient présidé à sa formation, voulut, dès son origine, que les lois de la mère-patrie, telles qu'elles existaient, modifiées par dix siècles de civilisation, fussent applicables à toutes les classes d'individus qui composaient alors, et pourraient par la suite composer ses établissemens, sans aucune distinction. Cette absurdité philosophique aurait

Digitized by Google

suffi elle seule, pour entraîner la ruine du projet le mieux établi. Je suis loin de reprocher à la compagnie anglaise, de n'avoir pas mis en vigueur, à Free-Town, les préjugés des colonies occidentales : je l'ai déjà dit plus haut ; je suis l'ennemi déclaré de toutes les distinctions de couleurs ; je crois que tous les hommes libres d'un même pays, doivent être gouvernés par la même loi ; mais il est nécessaire que cette loi soit en harmonie avec le degré de civilisation et les mœurs du pays qu'elle doit régir. On ne me fera jamais croire que des institutions faites pour un peuple libre et civilisé depuis plusieurs siècles, pussent s'appliquer efficacement à des sauvages qui faisaient le premier pas dans la vie sociale : de là résulta entre les hommes et la loi une véritable anomalie, qui dut attirer, et attira de fâcheuses catastrophes.

En effet, quelques années après, en 1796, les esclaves de la Nouvelle-Ecosse, devenus colons, commencèrent par refuser de cultiver leurs terres, puis se révoltèrent ouvertement. Ils eurent le dessous ; on les remplaça en 1800, par d'autres noirs tirés de l'Acadie, avec lesquels on ne réussit pas mieux. Enfin, la

Digitized by Google

compagnie se trouva bientôt réduite, pour cultiver ses terres, à louer des esclaves aux nègres Tommany.

Dès le moment, où, par une nécessité inévitable, elle se vit obligée d'employer des esclaves à ses défrichemens, son but fut manqué; d'une part, elle ne pouvait attirer sur ses plantations, les nègres libres qui l'entouraient, et de l'autre, ceux qu'elle avait affranchis tournaient leurs armes contre elle. Et quand bien même, comme elle le prétendait, elle eût fini par acheter les esclaves qu'elle louait d'abord, après avoir reconnu en eux les qualités nécessaires pour en faire de bons colons, elle n'eût pas pu se relever; les vices organiques de sa construction auraient bientôt agi sur ces nouveaux venus, aussi peu préparés que leurs devanciers, à supporter les bienfaits des lois établies à Free-Town.

Enfin, après avoir dépensé depuis sa fondation jusqu'en 1801, 300,000 l. st. (9,500,000 f. environ), c'est-à-dire, trois fois plus qu'il ne faudrait, même aujourd'hui, pour fonder de vastes établissemens en Afrique, et exécuter le projet que je développerai plus loin, la

Digitized by Google

société de Free-Town continua à végéter encore quelques années, et finit par tomber entièrement.

Quoi qu'il en soit, cette compagnie, la première, entrevit la possibilité de faire cultiver l'Afrique, par les indigènes : c'est la seule heureuse idée qui se rencontre dans son plan; encore fut-elle gâtée par des fautes, dont j'ai cru voir la source dans cet esprit philosophique qui dominait alors toute l'Europe, et qui, généralisant tout, rendait souvent absurdes et inapplicables les principes les plus vrais et les plus salutaires.

§. II. Société coloniale philanthropique.

La seconde tentative de colonisation fut faite, en 1817, par une compagnie française, connue sous le nom de société coloniale-philanthropique. Cette entreprise eut à peine un commencement d'exécution; cependant, on trouve dans les plans dont les administrateurs leurrèrent les futurs colons, au milieu de fautes capitales, qu'il est utile de connaître, pour les éviter, quelques dispositions assez sages. Le but de la compagnie, était de fonder des

Digitized by Google

colonies-agricoles dans l'Afrique française, de parvenir, par ce moyen, à abolir entièrement la traite des nègres, et à civiliser les Africains. Le premier établissement devait être formé sur la presqu'île même du Cap-Vert, à quatre lieues de Gorée.

La société était composée de trois classes de blancs : les actionnaires, les souscripteurs et les engagés.

Une somme de 1000 fr., versée par un des colons, lui donnait droit au titre d'actionnaire, et à une concession de deux cent cinquante hectares de terre; l'administration devait, en outre, lui fournir un nègre-domestique pendant trois ans, et des vivres pendant une année : les instrumens aratoires, les graines, les plants étaient aussi fournis par la société, mais le prix devait en être payé dans un délai fixé; du reste, le colon devait acquérir des esclaves noirs pour défricher et faire valoir son immense concession.

Les souscripteurs étaient de véritables actionnaires, dont la mise de fonds, moins considérable, ne leur donnait droit qu'à vingt-cinq hectares de terre et aux vivres pendant un an.

Digitized by Google

Enfin, des ouvriers de tous états, que la société transportait à ses frais dans la colonie, formaient la classe des engagés : nourris, logés et vêtus par l'administration, pendant la durée de leur engagement, qui était de trois ans, ils devaient, dans cette période de temps, travailler exclusivement pour la société. A l'expiration de ce terme, il leur était loisible, ou de s'établir pour leur compte, et dans ce cas, on leur donnait vingt-cinq hectares de terre ; ou de contracter un nouvel engagement pour trois années, au bout desquelles ils étaient considérés comme ayant payé deux fois le montant d'une souscription, et devaient obtenir une concession de cinquante hectares de terre.

L'établissement devant être fondé au milieu des noirs, il fut nécessaire de pourvoir à sa défense. Tous les membres de la société furent donc organisés en compagnies, et formèrent ainsi une espèce de garde nationale, sous le commandement d'un chef de bataillon et de quatre capitaines. L'administration était confiée à un directeur, qui, dans de certaines occasions, était tenu de prendre l'avis du conseil, composé d'un administrateur chargé de la

Digitized by Google

comptabilité, du commandant et des quatre capitaines. L'assemblée générale des actionnaires ne devait être consultée que dans les besoins pressans, et sur la réquisition des membres du conseil.

D'après l'exposé succinct des principales dispositions du vaste prospectus rédigé pour la société, dite philanthropique, par des hommes adroits, on peut voir qu'il y avait quelques idées justes et vraies, éparses au milieu d'autres idées évidemment fausses, dont l'ignorance, ou plutôt la perfidie avait fait les frais : le mal, toutefois, l'emportait tellement sur le bien, que, dans l'hypothèse même où l'administration eût tenu à réaliser ses magnifiques promesses, l'établissement n'eût point prospéré.

Examinons en détail les élémens qui étaient de nature à favoriser, ou à arrêter les progrès de la colonie projetée, dans le cas où l'on aurait tenté sérieusement de l'établir.

La première base de cet établissement, destiné à détruire la traite des esclaves, était l'esclavage des nègres indigènes : la compagnie comptait sur ces nègres pour opérer les défrichemens. Cette base, comme je le dé-

Digitized by Google

montrerai, est incapable de soutenir désormais aucune fondation coloniale. D'ailleurs, en supposant que la société eût trouvé à acheter un assez grand nombre de captifs, pour la culture de ses terres; comment obtenir que ces hommes habitués, même dans l'esclavage, à une vie oisive, s'acquittassent des travaux si pénibles, qu'exigent les cultures coloniales? Il eût fallu employer la violence ou doubler le nombre des nègres. Ce dernier expédient multipliait les frais d'exploitation, et l'autre menaçait l'existence même de la colonie, en provoquant la désertion ou la révolte des esclaves. Ajoutez qu'il était impossible, même avec des capitaux très-considérables, de parvenir, de cette manière, à établir une colonie sur des dimensions assez larges, pour que la métropole pût en tirer quelques avantages.

Il ne restait donc aux nouveaux colons, d'autres ressources, que la bonne volonté des indigènes libres; mais le royaume de Cayor est habité par les Yolofs, peuple paresseux et indolent, sur lequel on ne saurait compter, pour les travaux même les plus doux de la culture. De ce côté donc, l'entreprise était

Digitized by Google

impraticable, à moins que les blancs cultivassent eux-mêmes, pour montrer l'exemple aux nègres; et dans l'espérance, peut-être, que la génération noire qui suivrait, serait plus disposée au travail. Mais alors, il aurait fallu transplanter en Afrique, non quelques centaines de Français, mais des populations entières : encore n'aurait-on pas atteint le but, parce que, sous le climat de la Sénégambie, il est de toute impossibilité que des Européens se livrent aux travaux de la campagne : il est prouvé que les blancs qui voudraient cultiver par eux-mêmes, succomberaient infailliblement, dès le premier hivernage.

Pour réussir dans les plantations, il aurait fallu les établir sur un pays, où les naturels fussent disposés à nous aider : ainsi, quoique les environs du Cap-Vert soient très-fertiles, quoiqu'un hâvre naturel, formé par l'extrémité de la baie d'Yof, pût offrir un port très-utile pour une colonie florissante, le pays était mal choisi, parce que l'on ne pouvait espérer aucun secours, aucune aide de ses habitans. Au reste, ce choix fut celui qu'on peut attendre, d'hommes qui n'ont cherché

Digitized by Google

que sur une carte géographique, un point favorable pour s'y fixer. Nous verrons plus tard des fonctionnaires publics, qui devaient connaître les lieux, commettre la même faute.

Il existait un vice assez grave, dans la composition même de la société : je veux parler de cette troisième classe de colons, des engagés. Ces hommes, la plupart artisans grossiers, parmi lesquels, quelques uns avaient peut-être quitté la France, pour éviter la juste punition de leurs peccadilles, ou au moins pour fuir la misère, portaient envie au sort des actionnaires et des souscripteurs. Il leur eût semblé plus juste, qu'arrivés sur une terre étrangère, la force du corps, l'habileté pour le travail manuel, fussent les seules distinctions admises. N'étant d'ailleurs attachés à la prospérité de la colonie par aucun lien, quelques uns d'entr'eux étaient capables de se joindre aux esclaves contre les planteurs; leur supériorité numérique, l'audace bien connue de plusieurs, devaient nécessairement les rendre un objet d'effroi. D'ailleurs, quand même ils seraient restés fidèles à la société qui les avait enrôlés, il était continuellement

Digitized by Google

à craindre, que, manquant de prudence dans leurs relations avec les naturels, ou maltraitant outre mesure les esclaves confiés à leur surveillance, ils n'excitassent ou la guerre avec les rois voisins, ou la révolte sur les plantations.

L'organisation intérieure de la société, me paraît avoir été réglée d'une manière assez satisfaisante. Les habitations des planteurs devaient être groupées les unes près des autres. Tous les blancs étaient armés et formaient une garde nationale, dont plusieurs détachemens étaient toujours prêts à marcher où le besoin l'exigerait. En un mot, on avait prévu que quelques démêlés pouvaient rompre nos relations amicales avec les naturels, et on avait pris toutes les précautions nécessaires, pour empêcher qu'une invasion de leur part ne vînt ruiner nos plantations. Il est vrai de dire que, puisqu'on adoptait le système de l'esclavage, ces mesures de sûreté étaient indispensables.

Le mode d'administration était, à mon avis, assez bien assorti aux besoins d'une colonie naissante : il présentait l'avantage inappréciable de n'admettre aux délibérations qu'un

Digitized by Google

petit nombre d'individus, et ceux-là même qui devaient être chargés de l'exécution. Je crois cependant qu'il ne laissait pas assez de latitude au directeur : le chef d'une pareille entreprise, doit jouir d'une sorte d'omnipotence ; la célérité et le secret sont ordinairement les seuls moyens de prévenir ou de réparer de grands malheurs, et il est difficile d'obtenir ces deux résultats, avec une assemblée délibérante.

L'issue de cette entreprise fut des plus malheureuses : les chefs de la société, à Paris, n'avaient eu pour but que de faire des dupes. Ils n'embarquèrent pas la moitié des ustensiles nécessaires à la fondation de la colonie ; ils n'avaient conclu aucun traité avec les indigènes, pour obtenir d'eux des concessions, ou la permission de s'établir sur leurs terres ; enfin, ils n'avaient pris aucune des mesures indispensables pour assurer le succès de leur plan. Dès les premiers pas, on ressentit les effets de cette conduite coupable : la première expédition, composée de cent quatre-vingts hommes environ, ne put débarquer au Cap-Vert, et fut forcée de prendre terre au cap Saint-Bernard.

Digitized by Google

Le cap Saint-Bernard ou de Bel-Air, est séparé de l'île de Gorée, par un bras de mer d'une lieue environ de largeur; il est élevé presque perpendiculairement de soixante ou soixante-dix toises, au-dessus du niveau de la mer, qui, dans les hautes marées, se brise avec violence au pied de la montagne. Pour parvenir à son sommet, il faut grimper entre d'énormes fragmens de rochers, qui paraissent toujours prêts à se détacher, et qui ont la couleur, et presque la consistance, de la scorie de fer, appelée vulgairement mâchefer. La presqu'île est jointe à la terre par un isthme qui s'abaisse insensiblement, jusqu'au niveau du rivage, du côté du sud-ouest.

Le cap de Bel-Air peut avoir une lieue de circonférence. Le sol, parsemé de roches, n'est cependant pas entièrement aride, surtout du côté de l'isthme; il produit quelques baobads, des palmiers, des buissons assez épais, des cotonniers sauvages, des palma-christi, etc.; sur le sommet du plateau, était un superbe limonier, toujours chargé de fleurs et de fruits: et pourtant on ne saurait creuser un trou de deux pieds carrés, sans rencontrer quelques fragmens de rochers.

Digitized by Google

Sur toute la surface de la presqu'île, il n'existe aucune source d'eau douce. Chaque jour, un détachement était obligé de traverser tout le golfe de Benn, et d'aller auprès de Canne, à plus d'une lieue, chercher l'eau nécessaire pour la consommation : pour faire cette corvée, il fallait choisir l'heure de la basse marée, et marcher sur le sable encore humide ; le sol du golfe de Benn étant composé d'un sable fin et mouvant, qui devient presque impraticable lorsqu'il est sec. Les puits qui fournissaient l'eau, étant les mêmes qui approvisionnaient Gorée, et les bâtimens en rade de cette île, se trouvaient souvent épuisés, et on était forcé d'attendre que l'eau fût revenue. A moitié chemin des fontaines de Canne, se trouve le village de Benn, dont la population, qui est au moins de deux mille âmes, pouvait, à la moindre mésintelligence, couper aux colons le chemin des puits.

La température de la presqu'île est douce et saine ; elle est continuellement rafraîchie par les vents du large : c'est cet avantage qui lui a fait donner le nom de *Bel-Air*.

Le cap Saint-Bernard, dépend aujourd'hui

Digitized by Google

du petit Etat de *Ndakarr*, fondé, ou plutôt rétabli, en 1816, par un des officiers du roi de Cayor, qui, assisté des Français, se révolta contre son maître et se rendit indépendant.

Tel est l'endroit où, au mois d'avril 1817, débarquèrent cent quatre-vingts Français. Le premier aspect du pays, la certitude bientôt acquise, qu'aucun traité n'avait été conclu à l'avance avec les naturels; enfin, le changement survenu dans la destination primitive de l'expédition, suffisaient pour décourager les colons. Cependant ils ne perdirent pas l'espoir de voir se réaliser, au moins en partie, les promesses de la compagnie. Pour se défendre contre les naturels et les bêtes féroces, ils établirent, au sommet de la montagne, un camp entouré de murs, et y construisirent des baraques, où ils passèrent plus de deux mois : heureusement on était alors dans la saison sèche.

On conclut avec le roi de Ndakarr un traité par lequel, moyennant certaines coutumes annuelles, il céda à la compagnie la presqu'île. Ce fut dans cet espace étroit qu'on dut donner aux actionnaires, les vastes possessions à eux promises. Le terrain concédé fut partagé en lots

Digitized by Google

de deux hectares environ, et distribué aux actionnaires, aux souscripteurs et aux engagés, pour y élever des maisons, où ils pussent se mettre à l'abri pendant la saison des pluies.

Les lots furent à peine tirés au sort, que tous travaillèrent à ces constructions, avec une ardeur vraiment incroyable, si l'on considère sous quel climat brûlant ces Européens se trouvaient transportés. Les difficultés étaient sans nombre, et une misérable baraque coûtait des efforts infinis et des prodiges de patience. Pour creuser les fondations, il fallait entamer des masses de rochers; le bois manquait absolument, et pour bâtir avec de la pierre, on avait à supporter des fatigues inouïes. J'ai vu des hommes robustes, employer une journée entière à enlever quelques éclats d'une roche, sur laquelle les meilleurs outils s'émoussaient : ces pierres volcanisées se refusaient absolument à être taillées régulièrement.

Les naturels n'aidèrent pas les colons. Un seul nègre, de race mandingue, vint, pendant un mois, environ, travailler à la cabane que je devais occuper : il disparut ensuite, enlevé, je crois, par une caravane maure qui passa à Canne, vers cette époque.

Digitized by Google

Cependant l'espoir de voir arriver bientôt une seconde expédition chargée de tous les objets qui manquaient, et notamment des marchandises nécessaires, pour acheter aux naturels des terrains plus considérables; cet espoir, dis-je, soutenait le courage des colons, et ils continuaient de travailler avec ardeur sous le ciel brûlant de l'Afrique. On vit alors trois souscripteurs, qui s'étaient réunis, ayant à leur tête un sieur *Stain*, après avoir terminé une maison où ils auraient pu commodément passer l'hivernage, creuser, avec des peines incroyables, à travers les plus durs rochers, un puits qui avait au moins cent cinquante pieds de profondeur : leurs peines furent perdues; ils ne trouvèrent que de l'eau saumâtre. Cette activité générale, semblait, aux capitaines et aux autres chefs, un gage assuré de la réussite de l'entreprise : aussi donnaient-ils eux-mêmes l'exemple; on les voyait, la pince ou la pioche à la main, briser les rochers, ou faire le métier d'architectes et de maçons.

Pendant ces travaux si rudes, les colons étaient réduits à une nourriture à la fois malsaine et dégoûtante. Depuis leur débarque-

Digitized by Google

ment, ils avaient continué à recevoir les vivres de bord; mais les barils de salaisons, exposés à une trop grande chaleur, ne tardèrent pas à perdre leur saumure, et les viandes tombèrent presque en putréfaction. Pendant plus de deux mois que dura le campement, les naturels ne vendirent que trois ou quatre bœufs sauvages; et ce furent les seules occasions dans lesquelles on distribua de la viande fraîche. Toutes les fois que le temps le permettait, on allait à la pêche, qui heureusement est très-abondante dans le golfe de *Benn;* mais la chaloupe qui servait à cet usage, s'étant brisée sur les rochers, on fut pendant quelque temps privé de cette ressource, et réduit aux viandes salées, dont l'odeur seule eût suffi pour rebuter les appétits les plus dévorans : les nègres offraient bien parfois quelques pièces de volailles maigres, mais ils y mettaient un prix exorbitant.

Ayant peut-être reçu des nouvelles d'Europe, qu'ils tinrent secrètes, ou plutôt, sachant, dès le départ, le sort que l'on préparait aux colons, le directeur et l'administrateur abandonnèrent le camp, emportant des magasins, les effets les plus précieux. Ils

Digitized by Google

se retirèrent à Gorée, sous prétexte d'assurer l'arrivée des vivres frais, et surtout du riz, car le biscuit commençait à manquer; mais ils ne se piquèrent pas trop de tenir leur parole : à peine envoyèrent-ils deux ou trois cents livres de riz.

Cependant, les colons qui s'occupaient exclusivement de la construction de leurs maisons, furent accusés, devant le gouverneur de Gorée, d'avoir, pour passer à l'île de Sainte-Hélène, conçu le dessein de s'emparer de la corvette de guerre *la Bayadère*, qui était à faire de l'eau, à Canne : peut-être même, ajoutait-on, avec cette corvette ils devaient éloigner les forces navales anglaises, qui stationnaient devant cette île, et ramener l'illustre prisonnier en Europe; et en effet, la première supposition une fois admise, il n'en coûtait pas davantage d'aller plus loin. Quelque ridicule que fût ce bruit, il fut cependant accueilli par le gouverneur de Gorée : les habitans de cette île ne vinrent plus faire eau sans une escorte; *la Bayadère* elle-même s'éloigna de terre, et se prépara à repousser la force par la force.

Enfin, M. Petit, sous-lieutenant de la gar-

Digitized by Google

nison de Gorée (cet officier est le même qui, après le naufrage de *la Méduse*, sauva par son énergie l'équipage de la grande chaloupe débarqué dans le Sahara); M. Petit, dis-je, voulant faire cesser ces inquiétudes, demanda et obtint d'être envoyé au cap Saint-Bernard, pour vérifier quel esprit y régnait. Il vint seul; trouva chacun occupé sérieusement à bâtir des maisons, et fut très-étonné de l'accroissement prodigieux de quelques-unes de ces constructions. Sur la demande des capitaines, qui lui exposèrent la pénurie dans laquelle ils se trouvaient, il promit qu'on enverrait de Gorée, du riz et une embarcation pour faciliter la pêche.

La voix publique signala M. Sellier aîné, directeur de la compagnie, comme l'auteur de ce bruit absurde : du moins on l'accusa avec raison, ainsi que son collègue, d'avoir favorisé, par leur silence, les craintes du gouverneur, en supposant qu'ils ne les aient pas excitées. Le but du directeur, que je viens de nommer, était sans doute de provoquer une dissolution violente de la société, afin de couvrir d'un voile épais, les vols nombreux dont il s'était rendu coupable, et de se mettre

Digitized by Google

à l'abri des recherches, que les capitaines commençaient à faire sur son administration.

Les choses étaient dans cette situation, lorsqu'on reçut des nouvelles d'Europe : elles étaient désespérantes. Au lieu de voir arriver la seconde expédition tant désirée, les colons apprirent que, le lendemain de leur départ, les bureaux de la société, à Paris, avaient été fermés; que les chefs s'étaient enfuis à l'étranger; en un mot, qu'ils avaient été dupes d'adroits fripons. Ces nouvelles amenèrent la dissolution de la société.

Les habitans du cap Saint-Bernard voulurent se retirer à Gorée ; mais le commandant, qui n'avait qu'une faible garnison, et se souvenait peut-être encore du complot attribué aux colons, refusa de les recevoir sans une autorisation du gouverneur de Saint-Louis. Une députation fut donc envoyée à Saint-Louis, auprès du gouverneur, qui expédia aussitôt la gabarre du roi *la Nantaise*, pour ramener au chef-lieu tous les membres de la société. Ainsi fut abandonnée cette colonie ébauchée, deux mois après le débarquement.

Digitized by Google

Tous les Français se rendirent à Saint-Louis, ou à Gorée, à l'exception cependant de seize individus qui, ne voulant point renoncer à leurs maisons déjà achevées, restèrent sur cette terre aride. Lors de la saison des pluies, ils firent quelques semailles qui réussirent assez bien; mais la plupart d'entre eux succombèrent à l'influence du climat, et au travail excessif auquel ils se livraient. Les autres, effrayés du sort de leurs compagnons, se décidèrent à gagner l'île de Gorée. Un grand nombre de ceux qui s'étaient embarqués sur *la Nantaise*, arrivés à Saint-Louis, profitèrent, pour retourner en France, du passage gratuit que leur offrit le gouvernement, à bord du brick de guerre *l'Argus*.

Telle fut l'issue d'une entreprise qui coûta la vie à plus de cinquante Français. On a reproché au ministère de cette époque d'avoir souffert une pareille expédition. Sans doute, il eût mieux fait de l'arrêter; son devoir lui en imposait l'obligation : cependant il faut rendre justice à la manière dont il agit dans cette circonstance. Avant le départ de France, deux fois il convoqua dans les salles de l'Amirauté, au Havre, tous ceux qui

Digitized by Google

devaient partir; et il leur déclara qu'ils étaient dupes d'une société de gens qui ne présentaient aucune garantie; deux fois il exigea que chacun signât la déclaration qu'il partait volontairement, et malgré les représentations du ministère : chose incroyable! parmi un aussi grand nombre d'individus, un seul fut ébranlé, et refusa de s'embarquer; les autres étaient persuadés, que le gouvernement n'agissait ainsi, que par jalousie contre la société qui leur avait fait d'aussi belles promesses.

La conduite de l'État ne fut pas moins généreuse, après la malheureuse issue de l'expédition. Non-seulement il accorda gratuitement le passage à bord de ses vaisseaux, à ceux qui voulurent rentrer dans leur patrie, mais encore il fournit des vivres pendant un an, à ceux qui préférèrent se fixer à Saint-Louis.

Ce que je viens de dire, démontre assez quelles furent les causes du non-succès de la société coloniale philanthropique : il paraît donc inutile de nous y arrêter davantage. Nous allons passer à une autre tentative de colonisation, qui, étant encore défendue par ceux qui la dirigèrent, aura besoin d'être analysée dans tous ses détails.

Digitized by Google

§. III. Colonisation sénégalaise.

L'établissement que je désigne ici sous le nom de *colonisation sénégalaise*, fut commencé en 1819. Les plans rédigés par M. Picard, greffier de la colonie, donnèrent, je crois, la première idée de cette tentative. Peut-être aussi l'expédition dont j'ai parlé dans le §. II, contribua-t-elle, quoique malheureuse, à réveiller dans le gouvernement le désir d'utiliser ses possessions africaines.

M. Schmaltz, alors gouverneur, fit un voyage en France pour déterminer l'établissement de la nouvelle colonie, et se munir de tout ce qui pouvait être nécessaire à l'exécution de ce projet. De retour à Saint-Louis, il jeta les premiers fondemens des plantations; mais, soit que dès-lors il eût reconnu que le but était manqué, soit toute autre cause, il laissa à son successeur le soin de continuer son ouvrage, et retourna en Europe. Les gouverneurs qui vinrent après lui ne firent que peu de séjour dans la colonie : à peine avaient-ils le temps de connaître les

Digitized by Google

affaires de leur gouvernement, et d'adopter un système, qu'ils demandaient leur rappel.

Un seul fit à Saint-Louis un séjour de quelque durée, et s'occupa de l'établissement projeté; mais ses efforts furent mal dirigés. N'ayant aucune connaissance des lieux, ni des nations qui habitent les bords du Sénégal; incapable de saisir les différens caractères des peuples, et d'apercevoir sur quelle base il faut traiter avec chacun d'eux, M. Roger voulut cependant s'écarter de la route suivie jusqu'ici par ses prédécesseurs; et, au lieu d'accroître la prospérité des colons, il a rendu leur ruine plus complète et plus prompte, qu'elle ne l'eût été peut-être sans lui. Satisfait cependant de son ouvrage, il a quitté les rênes du gouvernement, au moment où les planteurs avaient le plus grand besoin de secours; et il s'applaudit aujourd'hui des succès brillans de son entreprise.

Les fondateurs de la colonisation sénégalaise n'avaient aucune idée arrêtée. Ils voulaient bien fonder une colonie dans nos possessions d'Afrique, y civiliser les noirs, et y détruire la traite des esclaves. Mais dans quel pays devaient-ils commencer? sur quelle base?

Digitized by Google

par quels moyens? Ils l'ignoraient eux-mêmes, et trouvaient au-dessous d'eux, sans doute, de s'arrêter à de semblables détails. Arrivés sur les lieux, prendre l'avis de quelques anciens habitans, délibérer, hésiter un instant, eût été avouer leur faiblesse; ils ont voulu commencer à l'instant même, au risque de tout perdre; et, comme on le verra, ils ont tout perdu.

En examinant la marche suivie par les hommes que le gouvernement avait chargés de cette entreprise, on croit voir que, pour parvenir à leur double but, la civilisation des Africains, et la fondation d'une colonie agricole, ils se proposaient d'employer à la fois les nègres indigènes réduits en esclavage, et ceux des nègres libres qui, moyennant un salaire, consentiraient à se livrer aux travaux, si rudes, qu'exigent les cultures coloniales; mais que leurs principales espérances reposaient sur les esclaves. Ils avaient ainsi amalgamé les deux principes opposés, sur lesquels avaient été basées les deux tentatives de colonisation dont j'ai parlé précédemment. Par malheur, ils n'avaient pas fait attention que ces deux principes étaient absolument incompatibles,

Digitized by Google

et que par conséquent il leur devenait impossible de les faire concourir ensemble à l'accomplissement de leurs projets.

Il n'est pas besoin, je crois, de longues démonstrations, pour prouver que réunir sur une même habitation des cultivateurs libres, et des esclaves, est une chose impraticable. Les hommes qui prennent part aux mêmes travaux, qui partagent les mêmes fatigues, s'ils sont de conditions différentes, sont nécessairement traités différemment; et la jalousie ne manque pas de se faire sentir à la classe inférieure, lorsqu'il n'est pas en son pouvoir d'améliorer son sort, et de s'élever jusqu'au rang qui excite son envie. Le moindre effet de cette position pénible, doit être de pousser l'esclave à déserter l'habitation de son maître; et il peut même s'ensuivre quelquefois de sanglantes catastrophes.

Or, comment empêcher cette jalousie de naître entre deux classes d'individus si distinctes? Avec quelque douceur que les esclaves soient traités, il n'en sera pas moins dans la nature des choses, que leurs collaborateurs reçoivent le prix de leurs sueurs, et prennent du repos quand ils le désirent,

Digitized by Google

tandis qu'ils sont condamnés, eux, à travailler gratuitement, sans entrevoir aucun terme à leurs fatigues. D'ailleurs, un esclave peut-il voir son compatriote retourner dans son pays sans éprouver la tentation de revoir sa famille, ses foyers? Et lorsque peu d'obstacles s'opposent à sa fuite, se fera-t-il un scrupule de les franchir? Les nègres libres eux-mêmes, ne seront-ils pas les premiers à provoquer et à favoriser la désertion d'un ami, d'un parent peut-être, ou même d'un noir qu'ils ne connaissent pas, mais qui excite leur pitié, par cela seul qu'il est esclave des blancs? Ainsi, la jalousie ou l'union de ces deux classes de cultivateurs, devaient également nuire aux défrichemens projetés, et rendre impossible le succès d'une entreprise qui péchait véritablement par la base.

Quelques personnes ont prétendu que, si, dans cet essai de colonisation, on avait eu recours aux esclaves, c'était uniquement parce que l'on n'avait pu se procurer des hommes libres. Je crois que c'est une erreur, ou plutôt une excuse, que les maladroits fondateurs ont cherché à accréditer; car, dès l'origine des plantations, il y avait des esclaves occupés

Digitized by Google

aux défrichemens. Je vais d'ailleurs démontrer que cette absence totale de cultivateurs libres, doit être attribuée à l'ignorance, et à l'indécision des hommes qui dirigèrent l'entreprise. Non contens de donner, par l'amalgame singulier que j'ai signalé, un démenti formel au principe même de leur système, ils commirent dans l'exécution plusieurs autres fautes, qui accélérèrent encore la ruine de leur ouvrage, si mal commencé.

Pour fournir aux colons les terrains nécessaires, le gouvernement du Sénégal entama des négociations avec deux rois noirs, et chercha à obtenir d'eux la permission de former des établissemens dans leurs états. Le premier, Almami, roi des maraboux du Fouta-Toro, s'y opposa; et le commandant des établissemens français eut l'imprudente faiblesse de se résigner à ce refus, qu'il n'eût pas dû souffrir, s'il avait eu la moindre énergie, ou le ferme désir de faire prospérer la colonie agricole. Le second roi avec lequel on traita, fut le Brack ou roi du Wallo. A force de présens, et après avoir augmenté considérablement les coutumes payées jusqu'alors par le gouvernement, on obtint la permission de

Digitized by Google

s'établir dans ses états, à la charge, par chaque colon, d'acheter, par des redevances particulières, toute concession partielle de terrain.

Ce traité conclu, chaque colon eut la liberté de choisir, pour y placer son habitation, l'endroit qui lui parut le plus favorable sur le littoral du royaume de Wallo, depuis Bifèche jusqu'à Dagana, dans un espace de quarante-cinq lieues environ. Chaque nouveau-venu marqua sa place au hasard; ou, selon son caprice, sans s'inquiéter s'il aurait la facilité de communiquer avec l'habitation la moins éloignée; si, dans le cas où la paix viendrait à être rompue avec les naturels, il ne se trouverait pas trop isolé pour se défendre efficacement. Quelques-uns commencèrent leurs défrichemens sur des terres inondées pendant les hautes eaux. Le gouvernement lui-même, qui aurait dû avoir quelques connaissances des localités, commit, pour son compte, une faute de ce genre : il fit faire dans l'île de Todde des plantations de cotonniers, dont la plus grande partie fut enlevée par le débordement du fleuve.

Livrés à l'impulsion que leur donnaient leurs inhabiles directeurs, les planteurs s'a-

Digitized by Google

donnèrent à la culture du coton : depuis ils furent forcés d'y renoncer, pour se livrer à celle de l'indigo. Enfin, après dix années d'existence, celles des plantations qui subsistent encore sont dans un état de langueur; que leurs partisans cherchent en vain à dissimuler.

Il suffit de ce rapide aperçu, pour dévoiler les fautes commises par les fondateurs de la colonisation sénégalaise; il semble qu'un aveuglement fatal les ait frappés, et les ait empêchés de faire une seule démarche avantageuse, soit au comptoir commercial de Saint-Louis, soit à l'établissement agricole. Leurs fautes peuvent être ramenées à quatre principales : 1° le mauvais choix du pays; 2° la faiblesse du gouvernement dans toutes ses relations avec les naturels; 3° l'isolement des plantations; 4° les mauvais choix des cultures. Essayons de dire quelle fut la part de chacune de ces fautes dans le non-succès de l'entreprise, et voyons s'il n'y avait aucun moyen de les éviter.

De toutes les méprises dans lesquelles sont tombés les hommes chargés de coloniser les bords du Sénégal, celle qui a surtout nui à la

Digitized by Google

réussite de leurs projets, la plus grave comme la plus irréparable, c'est d'avoir choisi le pays de Wallo pour y fonder leurs établissemens. Je l'ai déjà dit, tous les peuples noirs de la race yolofe, et principalement les sujets du Brack, sont paresseux, et essentiellement incapables de se livrer volontairement à aucun travail, quelque léger qu'il soit : pour eux la félicité parfaite, est le repos absolu; toute fatigue leur est insupportable, et l'espoir du plus fort salaire ne saurait les tirer de leur apathie.

Les fondateurs de la nouvelle colonie n'ignoraient pas sans doute, que le concours des naturels était un élément de succès, sinon indispensable, au moins très-puissant. Ils auraient dû, avant de fixer leur choix, s'enquérir avec soin chez quel peuple ils trouveraient le plus de secours : les moindres renseignemens pris à cet égard les auraient éloignés du Wallo; l'homme le moins instruit, le moins capable de réfléchir sur les mœurs et les habitudes des peuples, leur aurait prédit ce qui est arrivé. Pas un seul Yolof ne vint se louer sur les habitations pour y travailler. Si quelques nègres se livrèrent

Digitized by Google

volontairement, et comme mercenaires, aux travaux d'agriculture, ce furent des Foules et des Serracolets, qui, pressés de se procurer quelques denrées européennes, consentaient à quitter leur pays pour quelque temps. Dès qu'ils avaient gagné l'objet de leurs désirs, ils abandonnaient l'habitation, en quelque saison que ce fût, au moment où, commençant à comprendre quelque peu les travaux de culture, ils pouvaient devenir utiles sur la plantation. Le nombre de ces noirs salariés fut toujours très-petit, et infiniment au-dessous des besoins des défrichemens.

Ainsi donc, une fois établis dans le Wallo, les nouveaux colons se trouvaient dans l'impossibilité de remplir les conditions de leur plan, c'est-à-dire de cultiver les terres avec des nègres à la fois esclaves et libres : ils se trouvaient dans la nécessité de changer de système; mais le malheureux choix de ce pays leur avait enlevé cette faculté. En effet, ils ne pouvaient espérer de cultiver avec des Africains libres seulement, puisque le peuple chez lequel ils s'étaient établis ne pouvait pas les seconder, et que les autres ne voulaient pas, sauf quelques rares exceptions, aban-

Digitized by Google

donner leur pays, pour se transporter chez un peuple ennemi.

Restait une seule ressource, celle des esclaves : mais alors l'un des grands buts de la colonisation, l'extinction de la traite, était manqué. Un pareil état de choses eût même donné à ce trafic une nouvelle vigueur, en le mettant à l'abri de toutes les mesures répressives. Heureusement ce système ne pouvait être durable ; car dans le Wallo, comme dans tous les autres pays, il est impossible de conserver des captifs de nouvelle traite, au milieu des Africains libres. Ces nègres, récemment arrachés à leurs foyers, n'ayant que peu d'obstacles à vaincre pour s'affranchir, désertent tous : les planteurs ne l'ignorent pas, ils l'ont éprouvé plus d'une fois. Je sais que ces esclaves, quand ils étaient étrangers au Wallo, étaient souvent repris par les Yolofs, et ramenés à leurs maîtres ; mais il fallait les racheter, aussi cher que s'ils n'avaient jamais appartenu au colon, et le lendemain ces mêmes captifs s'enfuyaient de nouveau ; de telle sorte que les propriétaires des nouvelles habitations se trouvèrent réduits à quelques nègres esclaves, élevés à

Digitized by Google

Saint-Louis, la plupart de race yolofe, et peu capables, malgré leur dévouement, de se livrer aux travaux de l'agriculture.

Pourquoi donc avoir choisi le Wallo, plutôt que tout autre pays? plutôt que le Fouta-Toro, par exemple, qui est limitrophe du Wallo, mais dont les habitans sont laborieux et se livrent aux travaux de la culture? A-t-on pu penser qu'on modifierait tout d'un coup les mœurs des Yolofs, et que, dans le dessein, plein de courtoisie sans doute, de faire prospérer nos établissemens, ces Africains à demi sauvages, se hâteraient d'échanger leurs pipes contre une houe, et cette indolence, qu'ils regardent comme le souverain bien, contre la fatigue des cultures et des fabrications coloniales? Je ne pense pas qu'une telle idée soit jamais venue à l'esprit même d'un gouverneur. Lorsque l'événement eut accusé l'incapacité des chefs de cette dernière exploitation, ils cherchèrent quelques excuses : la fertilité du royaume de Brack, et la proximité de Saint-Louis, furent les causes auxquelles ils attribuèrent, après coup, leur détermination.

Ces allégations n'ont pas même l'avantage

Digitized by Google

d'être spécieuses. Le pays des Foules est beaucoup plus fertile que le Wallo, les auteurs de la colonisation sénégalaise le reconnaissent, et je pourrais citer, à ce sujet, l'opinion de leur chef, de M. Roger lui-même.

La proximité de Saint-Louis, était utile pour protéger les colons, en cas de rupture avec les naturels, ou d'invasion de la part des Maures. Pourvoir à la défense des nouveaux établissemens, était une chose indispensable, sans doute; mais, comme on le verra plus bas, les moyens de défense les plus simples et les plus efficaces, ont été négligés. A-t-on prétendu les remplacer tous par la proximité du chef-lieu? On ne saurait le supposer. En effet, le pays de Wallo commence à quelques lieues de Saint-Louis, et étend ses limites jusqu'à Dagana, à cinquante lieues de cette capitale; c'est sur un littoral aussi étendu que les Français devaient s'établir, avec l'espoir apparemment d'être protégés par les batteries du nord de Saint-Louis. Il n'est pas difficile de comprendre, que tous les habitans fixés à quinze lieues du fort, et plus loin, auraient eu le temps d'être massacrés, avant que la nouvelle de la révolte fût parvenue au chef-

Digitized by Google

lieu, et que, sous ce rapport, ils se trouvaient dans la même position, que s'ils eussent habité Dagana, et même Podor. Cette espèce de justification, bien mal fondée, a été imaginée après les fautes commises, pour éblouir les hommes qui ne se donnent pas la peine de réfléchir.

Les véritables causes d'un si mauvais choix, en ce qui concerne le terrain, celles que les chefs de la colonisation se gardent bien d'avouer, mais que tous leurs actes révèlent, sont : d'abord, l'absence absolue d'un plan préalable d'opérations, et ensuite la frayeur que leur inspirèrent les menaces d'Almami, roi du Fouta-Toro. Ignorans des lieux, et des mœurs des peuples chez lesquels ils devaient s'introduire et se fixer, ils n'ont pas assez cherché à les connaître. Ils étaient chargés de fonder un établissement : pour que les fonds destinés à cet usage, fussent ou parussent employés, il fallait en fonder un ; et ils l'ont placé sur les terres du premier roi dont ils ont pu acheter le consentement. Il est heureux encore, que le Brack ne leur ait pas refusé cette permission ; car ils auraient probablement fondé une colonie agricole dans le Sahara.

Digitized by Google

Le gouverneur français n'ignorait cependant pas, que le Fouta-Toro présentait de très-grands avantages : il tenta même d'y obtenir des concessions; mais il fut aussi malheureux dans sa diplomatie avec des sauvages, que dans l'exécution de ses plans de colonisation : il ne sut pas même diriger les négociations qu'il fut obligé d'entamer avec les nègres, et la résistance qu'il éprouva de la part d'Almami, prouve son incapacité, aussi clairement que le traité ridicule conclu par lui avec le roi de Wallo. La faiblesse et l'indifférence, que l'on apporta dans toutes les négociations, eurent sur le sort de l'essai d'établissement une influence funeste; en nous privant, aux yeux des noirs, de toute espèce de dignité, et nous mettant à la merci de leurs caprices.

Une des conditions vitales de nos colonies en Afrique, est le respect, je dirai presque la crainte, que nous inspirons aux naturels encore sauvages. Pour ne pas donner atteinte au sentiment qu'ils ont de notre supériorité, il faut agir avec les rois africains comme un père avec des enfans indociles : ne leur rien demander qu'ils ne puissent accorder, et qu'on

Digitized by Google

ne soit en état d'exiger. Souffrir un refus, c'est détruire chez ces peuples toute idée de notre puissance, c'est rompre le charme qui les attache à nous, c'est, par conséquent, nous exposer à leur perfidie. Ils sont dix mille contre un seul Français : pour contre-balancer cette force matérielle, il faut une force morale, qui, chez ces sauvages, doit être appuyée sur des sentimens plus puissans que l'amour, sur une sorte de crainte respectueuse. Ce langage peut paraître extraordinaire aux philanthropes européens, qui ne connaissent les nègres que par quelques relations inexactes; mais qu'ils réfléchissent avant de juger. Moi aussi, j'ose me nommer philanthrope, j'ose dire que le seul amour de mes semblables, noirs ou blancs, me pousse à écrire ces pages imparfaites; mais j'ai vu, je connais les nègres, et j'ai pour moi l'expérience du temps passé, et celle trop malheureuse, et encore récente, du massacre de Gandiole.

Ils ont commis une grave erreur, ceux qui ont pensé qu'il est avantageux de terminer, par de longues conférences, tous les différens qui peuvent s'élever entre les rois nègres et nous; qui toujours sont allés au-devant de

Digitized by Google

ces négociations, pensant peut-être que l'habit brodé d'un gouverneur du Sénégal aurait une grande influence, ou qu'il s'agissait encore de débattre des procès entre particuliers, comme au temps où l'on plaidait, tranquillement et obscurément, devant la Cour de cassation.

L'un des chefs noirs des bords du Sénégal, le roi des Foules, a refusé aux Français l'autorisation de former des établissemens dans ses états; et son refus est resté sans réparation : on n'a pas su le forcer à venir implorer comme une grâce, ce qu'on lui demandait comme une concession. C'eût été pourtant chose facile. Je suis loin de conseiller des mesures violentes contre les populations noires; je le répète, mon but est d'améliorer le sort des Africains : ce sont leurs chefs qu'il faut réduire et tenir dans une sorte de dépendance; on y serait parvenu, même sans avoir recours à notre supériorité armée. Supprimer le paiement des coutumes aux princes africains du Fouta-Toro; ne pas les attaquer, mais repousser la force par la force, dans le cas où ils auraient tenté d'intercepter la navigation dans le Haut-Sénégal; traiter, au reste, paisiblement avec les sujets,

Digitized by Google

sans s'inquiéter du ressentiment d'Almami; voilà des armes qui auraient suffi pour amener ces chefs si fiers à nous demander humblement la paix. Le besoin indispensable qu'ils ont de nos marchandises, les met dans l'impossibilité de rester long-temps en état d'hostilité avec nous; d'ailleurs, aussi lâches qu'arrogans, une attitude menaçante les désarme de suite.

Qu'on ne pense pas que je parle ici légèrement; je n'aurai pas à jeter mes regards bien loin en arrière pour trouver des preuves de ce que j'avance. En 1818, une expédition remontait le fleuve pour fonder le fort de Bakel. Almami désirant obtenir de nouvelles coutumes, défendit à ses sujets de fournir des vivres aux Français; il fit même tirer quelques coups de fusil, sur une chaloupe de touage. Le commandant de l'expédition, saccagea les premiers villages qu'il rencontra, et aussitôt le roi sauvage effrayé, s'empressa de demander la paix, et de fournir tous les vivres nécessaires à nos bâtimens.

Mais on n'a pas suivi cette marche plus prudente encore qu'énergique; la frayeur s'est emparée du gouverneur français, il s'est

RHODES HOUSE OXFORD LIBRARY

Digitized by Google

montré plus timide que les princes foules. Puisqu'il en est ainsi, notre nom a perdu, chez les maraboux du Fouta-Toro, le brillant prestige qui l'avait environné jusqu'ici : on peut compter, qu'on aura à supporter désormais dans ces chefs, une arrogance, une exigence et une perfidie, dont la crainte seule avait paralysé le développement.

Ce fut donc une grande faute, d'avoir fait à Almami une demande qu'on n'était pas sûr d'obtenir, et qu'on ne pouvait pas exiger : cette faute nous a fait le plus grand tort. Le courage et la fermeté des administrateurs qui viendront un jour, suffiront, sans doute, pour nous rendre la place que nous devons occuper dans l'esprit de ces peuples ; mais il faut que le gouvernement fasse attention, que de semblables faiblesses répétées, nous ôteraient tout espoir de jamais avoir d'établissemens florissans dans ces contrées.

Les négociations avec le Brack ou roi de Wallo, ne furent pas plus avantageuses aux Français. Il est vrai qu'à force de coutumes onéreuses, de présens, et de concessions, on obtint la permission de s'établir sur son territoire ; mais, dans le traité qui fut conclu avec

Digitized by Google

ce chef, on ne prévit aucune des difficultés qui devaient nécessairement s'élever entre les indigènes et les colons : on ne sut mettre aucun frein à l'exigence du roi, des chefs de villages et des marabouxx; en un mot, tous les points importans furent omis, et depuis, on ne fit rien pour réparer cette omission.

Les colons, abandonnés à la merci des nègres, durent se garantir eux-mêmes des vexations que leur administrateur n'avait pas osé prévoir, ou que, faute d'énergie, il ne pouvait plus empêcher. Les bases mêmes du traité étaient vicieuses : le gouvernement, au lieu d'acheter des Yolofs l'autorisation générale de s'établir sur leur territoire, sans rien payer au-delà des coutumes stipulées par le traité, se contenta d'obtenir la faculté de prendre des terres, mais en payant partiellement le prix qu'il plairait au roi de Wallo, ou bien au maître de chaque village de leur attribuer. De là sont résultés de graves inconvéniens. Les planteurs forcés de payer des coutumes pour le loyer des terres qu'ils défrichaient, eurent à lutter contre l'importunité vraiment fatigante des noirs.

Après les Maures, je crois qu'il n'existe

Digitized by Google

pas de peuple sur la terre aussi insatiable que les Yolofs : toujours ils demandent, et jamais ils ne paraissent satisfaits ; à peine a-t-on accordé à leur importunité l'objet de leurs désirs, que cet objet perd tout son prix à leurs yeux, et qu'ils convoitent autre chose : il semble que la concession à eux faite, n'a eu d'autre effet que d'allumer leur cupidité.

Les colons se trouvèrent donc livrés aux exigences, non seulement du roi, mais de la reine, mais de tous ceux qui se qualifient des titres de princes et d'officiers de Sa Majesté ; tous élevaient à l'envi des prétentions vraiment exorbitantes : les maîtres et les maraboux de chaque village réclamèrent aussi, comme propriétaires du sol occupé par les habitations, des coutumes et des présens. Que de frais une pareille position entraîne avec elle, quelque minime que soit le présent fait à chaque personnage ! A peine l'un est-il sorti de l'habitation, qu'un autre se présente, réclame comme un droit les dons accordés à son compatriote, et reçoit les largesses qu'on lui fait, en maudissant tout haut la parcimonie des blancs, et le peu de respect qu'ils témoignent pour les seigneurs africains.

Digitized by Google

Un autre point très-important, que le traité aurait dû régler, est la rançon des captifs fugitifs appartenant aux colons, et qui viennent à tomber entre les mains des maîtres de villages ou des officiers du Brack. Les indigènes profitèrent de cette lacune pour extorquer aisément aux Français des sommes considérables. Comme je l'ai dit plus haut, les colons avaient des esclaves de nouvelle traite. A peine ces hommes étaient-ils tirés des fers, pour travailler, qu'ils s'échappaient : ils tombaient presque toujours entre les mains des Yolofs, qui les ramenaient, il est vrai, à leurs maîtres, mais qui ne manquaient pas d'exiger des rançons considérables, et quelquefois égales à la valeur de l'esclave marron. Si le captif racheté s'enfuyait de nouveau, de nouveau, il fallait en payer la valeur, à ceux qui le ramenaient. On devine aisément combien un pareil abus était ruineux pour les malheureux colons; et le gouverneur souffrait tranquillement qu'ils fussent victimes de pareilles extorsions, et même, par son silence, il autorisait les nègres à en agir ainsi!

Il eût été facile d'éviter ces inconvéniens : il suffisait, pour cela, de conclure avec le

Digitized by Google

Brack, un traité, dont les bases eussent été celles-ci : 1° La concession perpétuelle d'une étendue de terrain déterminée, ou l'autorisation de s'établir indistinctement sur tous les points du Wallo, sans qu'il y eût aucun droit à payer par les colons, soit au roi, soit à tous autres, à quelque titre que ce pût être; et ce, moyennant une coutume annuelle, à payer par le gouvernement français au roi noir; 2° la restitution sans rançon des esclaves fugitifs.

Mais, sans doute, tous ces détails étaient trop minutieux, pour que le gouverneur du Sénégal daignât s'en occuper : il crut avoir fait beaucoup, en obtenant pour les colons la permission de s'établir, comme ils pourraient, dans le Wallo. Ignorant absolument les mœurs des nègres et les besoins d'une colonie naissante, fatigué d'ailleurs par les efforts que lui avait coûtés ce traité, qu'il regardait sans doute comme un chef-d'œuvre, il crut que l'entreprise confiée à ses soins n'avait plus rien à désirer. Les planteurs durent donc se garantir eux-mêmes des funestes effets de la négligence et de l'apathie du chef qui avait mission de les protéger; ils se trouvè-

Digitized by Google

rent chargés de forcer les noirs à l'exécution entière et impartiale d'un traité, conclu au nom du roi de France.

Malheureusement, une troisième faute commise par le fondateur de ce pauvre système, mettait les planteurs dans l'impossibilité de réunir leurs forces pour résister aux dangers de leur position, rectifier, s'il était possible, les bases du traité conclu avec les Yolofs, et tenir ces peuples en respect : je veux parler de l'isolement des habitations.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, le littoral du Wallo, depuis Bifèche jusqu'à Dagana, a quarante-cinq lieues d'étendue : l'autorisation de planter et de défricher était donnée sans aucune restriction : et chaque colon choisit l'endroit qui lui convint, pour y asseoir son habitation; de telle sorte, que le petit nombre des plantations qui furent fondées, étaient éparses sur cet espace de pays, isolées et privées de communication entr'elles, et qu'il était impossible aux colons de se réunir pour repousser en commun, les avanies qu'ils pouvaient recevoir des indigènes.

La liberté accordée à chaque planteur de choisir le lieu où il voulait se fixer, fut une

Digitized by Google

faute de plus. Le gouvernement devait assigner à chacun la concession qu'il aurait à défricher, et l'endroit où il serait tenu de construire sa maison, de manière à rapprocher les habitations les unes des autres, le plus possible. Cette réunion sur un seul point d'un assez grand nombre de blancs, eût protégé les personnes et les propriétés, bien plus efficacement que la proximité de Saint-Louis, surtout si on donne à ce mot de proximité une si grande extension. Le gouverneur du Sénégal, M. Roger, finit par sentir dans quel abandon absolu se trouvaient des habitations ainsi isolées : il chercha même à diminuer le danger de cet isolement, en fondant à Dagana un poste militaire. Cette fois encore, il manqua son but. Ce fort, situé à l'extrémité du Wallo, semble destiné à protéger exclusivement la plantation royale de Richard-Toll et l'habitation de la compagnie d'agriculture qui se trouvent dans le voisinage; mais il n'étend pas son influence à six lieues de ses murs, et par conséquent il laisse sans protection les autres plantations répandues sur les bords du fleuve. Le moyen de défense dont je viens de parler, l'agglomération de

Digitized by Google

toutes les habitations sur un seul point, était d'autant plus indispensable, qu'on se proposait d'introduire sur les défrichemens des captifs récemment achetés. Ces esclaves, peu façonnés au joug, sont nécessairement portés à recouvrer leur liberté par tous les moyens possibles; et il était à craindre qu'ils se révoltassent, ou qu'ils attirassent les nègres indigènes libres et ennemis, sur les plantations, pour s'aider d'eux à briser leurs fers.

Les habitations une fois fondées, il fallut décider à quel genre de culture on donnerait la préférence; quelles productions de la zone torride réussiraient mieux au Sénégal. Ici, les fondateurs de la nouvelle colonie se trompèrent encore. Ils indiquèrent aux planteurs la culture de coton, dans un temps où cette denrée était à vil prix dans toute l'Europe, qui en regorgeait. Des primes furent instituées pour les planteurs les plus actifs, mais seulement pour ceux qui s'occupèrent des cotonniers. Après avoir employé plusieurs années à cette ingrate spéculation, les colons furent forcés d'y renoncer : ils plantèrent alors des indigotiers indigènes. Les frais énormes qu'entraîne toujours un changement d'ex-

Digitized by Google

ploitation, achevèrent de ruiner une partie des colons, déjà épuisés par de longs efforts infructueux. D'ailleurs, de toutes les denrées coloniales, l'indigo est celle dont la culture et la fabrication exigent le plus de soin et d'habitude.

Les prôneurs de cet essai de colonisation ont beaucoup parlé de la cochenille importée au Sénégal. Le fait est vrai; on a transporté dans ce pays quelques cactus chargés de ces insectes; la plante et les mouches y ont réussi : mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que ces cochenilles étaient de l'espèce connue dans le commerce sous le nom de *cochenille grise*, et beaucoup moins estimée que l'autre; c'est que le peu qui fut importé, ne sortit jamais de l'enceinte de Richard-Toll, et que par conséquent on n'a jamais cultivé cette branche d'industrie, que comme on cultive les plantes équinoxiales dans les jardins botaniques d'Europe.

Au reste, on ne fit aucune tentative pour acclimater la canne à sucre, le cafier, le cacao, les poivres et autres productions, qui peuvent seules faire prospérer une colonie. Cependant j'ai vu à Saint-Louis, dans un sol beaucoup

Digitized by Google

moins fertile que celui des nouvelles plantations, des cannes à sucre assez belles ; et je ne doute pas qu'elles eussent réussi parfaitement, si on avait fait pour cela quelques essais. Il est assez difficile de deviner pourquoi l'on n'a pas cultivé le tabac, qui est indigène dans le pays, et d'une bonne qualité. Les soins donnés à cette plante l'auraient améliorée, et rendue capable de rivaliser avec les tabacs que nous tirons d'Amérique.

Le système de colonisation que nous examinons, a eu le sort qu'il était facile de lui prédire, du moment où ses bases furent connues. Les planteurs se sont ruinés ; et si quelques-uns ont résisté jusqu'à présent, ils sont encore sans aucun espoir de couvrir un jour les frais qu'ils ont faits pour fonder ces malheureux établissemens. Le découragement ajoute encore à leur misère ; et si le gouvernement ne prend pas à cet égard quelques mesures salutaires et promptes, c'est en vain que des sommes énormes auront été dépensées, il ne restera pas un seul colon français sur les bords du Sénégal. L'entreprise est entièrement manquée ; mais peut-être, en fondant des colonies sur le modèle que je présenterai dans le cha-

Digitized by Google

pitre suivant, on parviendrait à utiliser une partie des dépenses déjà faites, qui, sans cela, resteront perdues.

Malgré la malheureuse issue de cette folle tentative, je sais que ses auteurs, et surtout M. Roger, celui auquel on peut attribuer la plus forte part dans la conduite molle, sans énergie, sans expérience, que je viens de signaler, sont loin d'avouer la détresse des établissemens qu'ils ont voulu créer. Ils s'efforcent, au contraire, de les représenter comme étant dans une grande prospérité; ils réclament la gloire d'une œuvre qu'ils disent belle; ils se montrent aussi fiers que s'ils eussent civilisé toute l'Afrique, aboli la traite des noirs, et même l'esclavage à tout jamais. Et par leurs belles paroles, ils sont parvenus à persuader à quelques malheureux colons que des sacrifices d'argent pourraient changer la face de leurs affaires; et, incapables désormais de faire par eux-mêmes les avances nécessaires, ils cherchent à puiser dans les coffres des capitalistes.

C'est à ces deux causes réunies, la suffisance des fondateurs, et la détresse des planteurs, qu'il faut attribuer quelques articles de jour-

Digitized by Google

naux qui, de temps en temps, viennent nous apprendre que la colonie des bords du Sénégal est très-florissante. Mais ces articles erronés ne peuvent être accueillis, que par des hommes qui ne connaissent pas le pays, et ne veulent pas analyser les aveux qu'on leur fait. Si on réfléchit sur les paroles de ces avocats maladroits d'une entreprise complètement échouée, on voit que ces paroles, si pleines de contentement, ne sont autres que celles de charlatans qui cherchent à attirer quelques dupes.

Dans la dernière de ces singulières descriptions, que *le Constitutionnel* a eu la complaisance d'accepter dans son N° du 5 mars 1829, on avoue assez naïvement, que les planteurs sont obligés d'acheter le mil et le maïs nécessaires pour nourrir le petit nombre de leurs esclaves; que la plus étendue de ces vastes et florissantes plantations contient 18 hectares de terre; enfin qu'on espère que dans quelques années, avec l'aide de quelques capitalistes, les produits de cette colonie immense, dépassant toutes les bornes qui leur avaient été assignées jusqu'à ce jour, pourront s'élever annuellement à 1500 kilogram-

Digitized by Google

mes d'indigo, aussi parfait que le fin violet du Bengale. Cet article se termine par l'appel de fonds obligé en pareil cas.

Tel est l'état de prospérité de notre colonie agricole, telles sont ses espérances pour l'avenir : au bout de dix ans d'existence, après avoir coûté six millions de francs, elle ne peut encore nourrir les hommes qu'elle emploie à la culture ; elle est encore renfermée dans les limites les plus resserrées! Elle occupe un littoral de 45 lieues, et avec le temps et de nouveaux secours, elle espère récolter annuellement 1500 kil. d'indigo! La source de cette position si pitoyable, il ne faut la chercher, comme je crois l'avoir démontré, que dans les fautes des hommes à qui le gouvernement avait confié la direction de cette entreprise.

La ruine totale du commerce de Saint-Louis, résultat de tant de fautes, se fera sentir longtemps encore après que ces causes auront cessé d'exister, si le gouvernement ne prend quelques mesures pour venir au secours de ce comptoir. Il est nécessaire de donner à cet égard quelques explications.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, depuis l'abo-

Digitized by Google

lition de la traite des noirs, la principale branche de commerce du Sénégal est la gomme : les bois, l'ivoire, les plumes, l'or, ne forment qu'un accessoire peu important.

Les Maures sont, jusqu'à présent, en possession exclusive de nous vendre les gommes. Pour traiter avec ces hommes rusés, il faut avoir une très-grande habitude de leurs mœurs, connaître tous les détours de leur esprit, sans cesse appliqué à tromper les traitans. Jusqu'au moment du dernier essai de colonisation, ce commerce était entre les mains des hommes de couleur de Saint-Louis. Élevés dès leur enfance dans ce trafic, connus des chefs maures et nègres dont ils parlent la langue, il était difficile de les tromper : ils savaient quelle coutume était due au roi, à la reine, à tel ou tel officier, et ne donnaient jamais plus; d'ailleurs, se connaissant parfaitement entre eux, ils pouvaient s'entendre pour éviter une concurrence toujours funeste, surtout lorsqu'il faut traiter avec des hommes aussi fins que les Maures, et opposer la ruse, et même la force, à leur mauvaise foi. Enfin ils n'avaient pas contre eux ce préjugé, répandu chez tous les Africains,

Digitized by Google

que tous les blancs étant possesseurs de trésors considérables, peuvent et doivent payer un prix plus élevé que les autres. Ce commerce enrichissait les hommes de couleur, entretenait un grand nombre de laptots (matelots nègres), et faisait la prospérité de Saint-Louis.

Trompés dans les espérances qu'ils avaient fondées sur leurs défrichemens, les planteurs voulurent du moins chercher dans le commerce un dédommagement des pertes qu'ils éprouvaient par la culture. Etablis en rivière auprès des escales, c'est-à-dire des marchés où les Maures apportent la gomme, ils voulurent en faire la traite eux-mêmes, et sans le secours des hommes de couleur. Mais la plupart étaient des blancs arrivés depuis peu de temps dans le pays, ignorant la langue des naturels, n'ayant jamais eu de relations avec eux. D'ailleurs ils ne se connaissaient pas entre eux, et ne purent jamais s'entendre avec le petit nombre d'hommes de couleur qui voulurent continuer la traite.

Dès-lors, il s'établit entre les traitans une rivalité et une concurrence qui tournèrent nécessairement à leur préjudice : les princes

Digitized by Google

et les chefs maures ne manquèrent pas de tirer le plus grand parti possible de leurs relations directes avec les blancs : ils exigèrent des coutumes plus considérables que celles qu'ils recevaient des anciens traitans. En un mot, trompés par les Maures, trompés par leurs interprètes, les nouveaux venus ruinèrent le commerce, sans en retirer aucun avantage.

Quant au peu d'affaires que l'on avait fait jusqu'à cette époque avec les Yolofs, il n'en faut plus parler aujourd'hui. L'énorme quantité de marchandises européennes que les coutumes payées par le gouvernement et par les colons ont jetées parmi ces peuples, en a tellement diminué la valeur à leurs yeux, qu'ils veulent vendre leurs denrées à des prix exorbitans.

Malgré tant de fautes et de malheurs, je demeure intimement convaincu, que le Sénégal renferme tous les élémens qui pourraient en faire un jour une colonie florissante. Voyons quel serait le meilleur moyen de tirer de l'Afrique et de ses habitans un parti avantageux non seulement à notre patrie, mais encore à l'humanité.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Nouveau plan de colonisation.

Pour réussir à utiliser nos possessions en Afrique, il faut, je crois, abandonner les principes sur lesquels les Européens ont jusqu'ici fondé toute l'existence de leurs colonies, dans les pays de la zone torride : il nous faut renoncer aux esclaves pour exploiter ce continent. D'un autre côté, la chaleur excessive du climat, est un obstacle invincible à ce que les Européens puissent eux-mêmes se livrer aux travaux corporels; d'ailleurs, il faut se garder d'enlever à la métropole une population nombreuse qui fait sa force. La seule ressource qui reste est donc d'amener l'Africain, libre, à défricher le sol sur lequel il est né, et à en développer toute la fertilité naturelle.

La société anglaise de Free-Town eut cette idée grande et généreuse; mais nous avons vu qu'elle ne sut pas l'adopter assez franche-

Digitized by Google

ment d'un côté, tandis que de l'autre elle voulut traiter ses néophytes comme des cultivateurs de la vieille Angleterre. Pour réussir dans un semblable projet, il faut chercher avec soin quel est l'état de civilisation des nègres, et proportionner ensuite la liberté qu'on peut leur accorder, au développement de leurs facultés; il faut des nègres libres, mais incapables d'abuser de la liberté, et par conséquent soumis à des lois sévères : il faut les rendre laborieux, et on y parviendra, en les faisant participer aux fruits qu'ils auront produits.

Il est, je crois, un moyen d'arriver au but que je me propose : c'est de ranger les nègres indigènes, doucement et sans secousse, sous la domination française; de les soustraire insensiblement au joug de leurs chefs, en les attirant sur nos habitations; en un mot, c'est de faire des Africains encore à demi sauvages, un peuple de serfs attachés à la terre, et soumis à leurs nouveaux maîtres, plutôt par ce sentiment intime qu'ils trouvent le bien-être dans leur nouvelle condition, que par la force matérielle; de créer dans ce pays, en faveur des Français, une

Digitized by Google

féodalité modérée par des réglemens équitables.

Ce projet peut, au premier coup-d'œil, sembler chimérique à ceux qui jugent les Africains d'après les idées nées de la civilisation. Mais, après un examen approfondi, il ne restera, j'espère, aucun doute, sur la possibilité de réaliser ce que quelques esprits inattentifs pourraient regarder comme une utopie.

Il faut, pour les premières plantations, chercher un pays fertile, habité par des peuples dont on puisse tirer tout d'abord quelque secours, facile à défendre contre toutes les attaques, dans le cas d'une rupture avec les naturels; et cependant assez étendu pour donner aux défrichemens le développement indispensable à leur prospérité. Enfin, il est nécessaire qu'en toutes saisons les communications avec Saint-Louis soient sûres, et ne puissent pas être interceptées par les nègres.

Aucun lieu ne me paraît réunir ces avantages à un plus haut degré que l'île de Podor, ou Ile-à-Morfil. Elle est située à 60 lieues de Saint-Louis, dans le pays des Foules. Sa fertilité ne le cède en rien aux parties les plus

Digitized by Google

favorisées du globe : toutes les plantes d'Afrique, le tabac, l'indigo, le coton, le riz y croissent sans culture ; des forêts superbes de palmiers, de ceybas ou fromagers, de tamariniers, de caïcédrats et d'autres arbres indigènes, la couvrent en grande partie. Sa longueur est de 45 lieues, sur une largeur moyenne de 8 lieues; ce qui donne une superficie de 360 lieues carrées. Un grand nombre de petits marigots l'arrosent : le plus considérable, qui est une dérive du fleuve, la coupe en deux parties, et en fait en quelque sorte deux îles séparées.

A droite, la branche principale du fleuve peut, en toute saison, recevoir des caboteurs d'une assez grande portée : la rivière à Morfil, c'est-à-dire le bras gauche du Sénégal, peut porter pendant toute l'année des chaloupes et des petites barques pontées. Quelques uns des marigots qui traversent l'île, sont flottables et même navigables pour de légères embarcations : ils présentent donc de grandes facilités, pour le transport des productions de l'intérieur. Enfin, il serait facile de préserver les nouvelles plantations des incursions des Maures et des sujets d'Almami. En effet, on

Digitized by Google

ne pourrait attaquer ces défrichemens sans traverser le fleuve ; et une seule barque empêcherait les armées africaines les plus formidables de faire ce trajet.

En 1743, les Français avaient bâti à Podor un petit fort, destiné à protéger le commerce : la position qu'il occupait était mauvaise. L'ennemi aurait pu, dans une attaque sérieuse, couper toute communication entre lui et le fleuve, dont il était trop éloigné. Au reste, il était plus que suffisant pour résister aux naturels. Il serait convenable de se rapprocher du fleuve, et d'occuper la place où était situé le bourg de Podor : je crois cette position très-favorable pour fonder le premier des villages fortifiés dont je vais bientot parler. Ainsi établi, à cinq lieues environ de la pointe inférieure (ouest) de l'île, au fond d'une anse assez profonde, sur une espèce d'isthme qui joint les deux parties de l'île, il protégerait efficacement toutes les terres situées à l'ouest, qui présentent environ quinze lieues carrées de superficie. Or, cet espace est suffisant pour donner aux premières plantations un développement raisonnable.

Les nègres qui habitent Podor et la rive

Digitized by Google

gauche du continent, sont de la race des Foules : j'ai déjà parlé de ces peuples, ils sont cultivateurs, et ils embrasseront facilement un genre de vie qui présentera une si grande supériorité sur leur vie sauvage. De cet endroit, nous pourrons facilement attirer à nous les nègres de Cayor, les Serrères, et autres peuples qui sont adonnés à la culture et au commerce. Ces noirs de toutes nations pourront nous être d'un très-grand secours, et faciliter puissamment les progrès de nos défrichemens.

La situation politique de l'Ile-à-Morfil, présente d'ailleurs de grands avantages. Les Maures-Bracknas et Almami réclament la souveraineté de l'île, et les habitans ne reconnaissent l'autorité d'aucun des deux concurrens. Plusieurs guerres ont été inutilement entreprises de part et d'autre, pour soumettre les rebelles : rien ne sera si facile que de s'allier avec l'un des partis, et d'obtenir la permission de nous établir dans le pays en litige.

La nouvelle colonie, devant être fondée au milieu des nègres, et ne pouvant prospérer qu'avec leur secours, il faudra s'efforcer de vivre avec eux dans la meilleure intelligence,

Digitized by Google

ne point heurter leurs préjugés ni leurs affections, et traiter avec égalité le chrétien, le mahométan et l'idolâtre ; en un mot, mettre dans nos relations avec les indigènes, toute la douceur qui pourra se concilier avec les exigences des travaux : on s'attirera ainsi l'affection de ces hommes, qui savent gré des moindres bons traitemens, et ressentent vivement les injures ; dont la reconnaissance et la haine sont éternelles. Tout en agissant ainsi avec les individus, on devra tenir les chefs et les rois sous une dépendance absolue, mais en quelque sorte volontaire ; c'est-à-dire, qu'il faudra leur donner la persuasion qu'ils ne sauraient résister aux blancs, sans s'exposer aux plus grands dangers : pour cela, il sera nécessaire de rendre aux Français la considération qu'ils n'auraient jamais perdue, sans l'imprudence et la faiblesse de quelques uns de leurs gouverneurs.

Il est facile de comprendre pourquoi, dans les ménagemens que je prescris pour les nègres, j'établis une grande différence entre le particulier et le chef ; on n'a qu'à se rappeler ce que j'ai dit plus haut du gouvernement des nègres, et particulièrement de celui

Digitized by Google

des Foules. Aucun intérêt commun n'attache le nègre à son roi, aucun usage ne protège les biens, la liberté, la vie du sujet contre les caprices du chef, des maîtres de villages et des maraboux. Ces nègres ne forment une nation, que par hasard, si j'ose m'exprimer ainsi, parce qu'ils habitent le même pays, et qu'ils ont été forcés de se réunir, pour résister aux bêtes féroces et aux peuples voisins : ils tiennent au sol qui les a vus naître, mais non à la nation dont ils font partie. Etablissons-nous sur ce sol qu'ils chérissent, présentons aux nègres un sort plus doux et plus stable que celui qu'ils ont eu jusqu'à présent, faisons briller à leurs yeux le juste prix du travail, que nous voulons exiger ; et ils quitteront volontiers un gouvernement qui n'a pour eux aucun attrait, ils se livreront avec empressement, aux travaux les plus rudes : il suffira qu'ils soient sûrs d'en partager les bénéfices.

Les chefs, au contraire, doivent être dans une dépendance absolue, sous un joug qui paraisse léger tant qu'ils obéissent, mais qui les mette dans l'impossibilité de lever la tête. Seuls ils ont un intérêt assez puissant à s'op-

Digitized by Google

poser à l'exécution de nos projets : il est nécessaire, à leur égard, de maintenir, ou de faire revivre l'idée de supériorité morale des Européens, sur les nègres. Une énergie sage et soutenue de la part de ceux qui gouvernent le Sénégal, une vengeance prompte et éclatante des injures reçues, nous amèneront sans peine à ce résultat; tandis que tous les soldats qu'on transporte dans ce pays, seraient insuffisans pour protéger efficacement les blancs, une fois dépouillés de la force morale dont ils ont joui pendant des siècles entiers, et qu'il est facile de reconquérir et de conserver long-temps encore. Ce sentiment pourra s'affaiblir par le contact fréquent des indigènes avec les Européens; mais il ne sera jamais anéanti : il pourra se réduire à la juste mesure de supériorité que nous donne la civilisation sur ces peuples; mais il ne descendra pas plus bas, si nous savons agir avec prudence. D'ailleurs, lorsque arrivera le temps, où le préjugé de la supériorité morale des Européens devra s'éteindre, il se sera écoulé un grand nombre d'années; presque tous les trônes d'Afrique seront déjà occupés par des créatures des Français, et la force matérielle

Digitized by Google

des bienfaiteurs de l'Afrique, fruit de leur modération envers les nègres, aura mis désormais les potentats de ce continent hors d'état de leur nuire; en un mot, le prestige du respect machinal et non raisonné se dissipera seulement, alors que, depuis long-temps, remplacé par la force réelle et la reconnaissance des peuples, il sera devenu inutile.

Agir autrement, soit avec les individus, soit avec les gouvernemens, ce serait compromettre le succès de l'entreprise la mieux concertée. Ainsi, l'on aura soin de régler par des lois sévères, les relations des blancs avec les diverses classes de nègres, et d'exclure de la colonie ceux, parmi les premiers, qui, par leur imprudence, mettraient en péril la sûreté ou la réussite des plantations; car ce qui pourrait arriver de moins désavantageux, si nous maltraitions les naturels, ce serait de les éloigner de nos établissemens, dont la prospérité et l'existence même dépendent de leur concours.

Avant tout, le gouvernement devra traiter avec les habitans de Podor, qui, n'étant pas réunis en un seul corps de nation, accorderont facilement ce qu'on leur demandera, pour ob-

Digitized by Google

tenir la protection des blancs, contre leurs ennemis de terre-ferme. On se gardera bien de payer cher cette alliance. Tout homme qui a eu quelques relations avec les peuples d'Afrique, sait, que jamais un chef nègre ne paraît satisfait des coutumes qu'on lui accorde, quelle que soit leur importance : eût-il obtenu plus qu'il n'espérait, il demande encore ; et une fois rentré chez lui, il se moque de la bonhomie du négociateur blanc qui s'est ainsi laissé duper. Il est essentiel de ne jamais se départir des premières propositions faites ; on peut être assuré que les chefs auxquels on aura affaire, se soumettront, dès qu'ils seront convaincus de l'impossibilité d'obtenir davantage. On aura la précaution de ne pas demander la cession de telle ou telle partie de l'île ; mais, en général, l'autorisation de s'y établir : de cette manière, nous serons maîtres de toute l'île, lorsque nous aurons assez de bras pour la défricher, et que les habitans eux-mêmes seront devenus nos cultivateurs, presque sans s'en apercevoir.

Le gouvernement seul sera chargé de payer une coutume déterminée, de sorte que les colons n'aient rien à démêler avec les natu-

Digitized by Google

rels : cette redevance devra être partagée en un grand nombre de paiemens partiels. Je sais que cette méthode présente l'inconvénient d'avoir sans cesse au fort des mendians importuns ; mais aussi, elle nous met entre les mains des otages de la fidélité des noirs. De plus, la crainte de perdre la partie des coutumes qui doit échoir prochainement, sera très-efficace pour les retenir dans la soumission. Ces nègres, comme tous les peuples à demi sauvages, ne portent jamais leurs regards loin dans l'avenir; une année est un espace de temps que leur imagination a de la peine à franchir, pour en prévoir tous les événemens : ils ne sont jamais si soumis, qu'à l'approche du jour de paiement. Après avoir reçu les coutumes pour une année, il arrive souvent que quelques uns insultent les blancs; mais si les coutumes étaient payées tous les deux mois, le délai étant très-court, il serait facile aux Africains de prévoir que la moindre insulte de leur part suspendra le paiement le plus prochain. Enfin, de cette manière, on aurait l'avantage de ne pas jeter, en un seul jour, une trop grande quantité de marchandises européennes chez les nègres.

Digitized by Google

Après l'alliance conclue avec les indigènes de Podor, on cherchera à traiter avec Almami. Nul doute que, enhardi par notre faiblesse antérieure à son égard, il n'affiche les prétentions les plus absurdes, ou qu'il ne se refuse même à tout arrangement, accompagnant son refus de menaces et de forfanteries. Ses démonstrations hostiles ne doivent rien changer aux premières propositions qu'on lui aura soumises. Pour arriver à une prompte décision, on lui fixera un délai très-court, en lui signifiant d'accepter ou de rejeter absolument les offres des Européens.

S'il prend ce dernier parti, le gouvernement commencera par retenir les coutumes qu'on lui paie actuellement; puis il cherchera ostensiblement à se lier avec les Serracolets, ennemis perpétuels des Foules, et avec les peuples de l'intérieur qui confinent au Fouta-Toro. Il les excitera à la guerre contre Almami; il traitera directement avec les chefs des principaux villages foules, sans s'inquiéter de la mauvaise humeur du roi.

Pendant ce temps, il jettera toujours les fondemens de l'établissement de Podor : si Almami voulait s'y opposer à main armée,

Digitized by Google

deux ou trois chaloupes empêcheraient facilement les troupes foules de passer la rivière à Morfil. Dans une pareille circonstance, il est utile de montrer de l'audace, pour apprendre à ces peuples quelle est la puissance des blancs, et leur ôter à jamais l'idée de se révolter de nouveau. Il serait bien, dès qu'on serait assuré que l'armée Sauvage se rassemble, de prendre l'initiative de l'attaque : quelques pièces de campagne, habilement dirigées contre une multitude en désordre, suffiraient pour terminer la guerre. La victoire ne serait, ni plus difficile, ni moins complète, quand même l'ennemi serait parvenu à entrer dans l'île ; mais l'effet moral de l'avantage que nous obtiendrions alors, serait beaucoup moindre. Au reste, en exerçant une exacte surveillance, les embarcations seules suffiraient pour en imposer aux Foules, et, dans le cas où ils tenteraient le passage, pour leur tuer quelques centaines d'hommes, et faire fuir les forces réunies de plusieurs potentats aussi puissans qu'Almami.

Il est toutefois presque certain, que ce prince ne se mettra pas en guerre avec les Français. Il profite bien de leur faiblesse,

Digitized by Google

toutes les fois qu'il en trouve l'occasion; mais il n'oserait les attaquer ouvertement : son intérêt le retiendra toujours, et le forcera à céder aux conditions qu'on voudra lui imposer. L'alliance des blancs avec les Serracolets ruinerait son pays, et amènerait la chute de son gouvernement. Aussi suis-je persuadé qu'il ne s'opiniâtrera que le temps nécessaire, pour se convaincre que les Européens ont pris une résolution forte et irrévocable. Alors, il fera des avances, il demandera des augmentations de coutumes, car souvent les révoltes des princes noirs ont tourné à leur avantage, en leur procurant des présens considérables. On sent assez l'inconvénient d'une pareille conduite, pour ne pas la renouveler : c'est surtout dans ce moment qu'il faut déployer de la fermeté, ne faire aucune concession, tenir aux propositions faites d'abord, mais exiger de nouveaux avantages, pour punir la révolte; enfin, traiter le roi nègre en roi vaincu, et exiger de lui de nombreux otages, pris surtout parmi ses propres esclaves, que nous traiterions, nous, en hommes libres. La crainte de perdre ses propriétés personnelles et de compromettre la

Digitized by Google

vie de ses plus proches parens, sera toute puissante pour le retenir. Le traité une fois conclu, il faudra surveiller de près ce prince; car, quelle que soit la réputation de sainteté dont il jouit, jamais Almami ne s'est piqué de tenir les sermens, même les plus sacrés.

Les Maures-Bracknas, les plus traitables des bords du Sénégal, habitent la rive droite du fleuve, vis-à-vis Podor. Si on le croit utile, il sera facile de conclure un traité avec eux. Je ne pense pas, toutefois, que cette précaution soit nécessaire, à moins que l'on ait pour but d'opposer cette tribu aux Trarsas et aux Azounas, qui pourraient tenter quelques descentes dans l'île. Mais la largeur et la profondeur du fleuve, sont un rempart assuré, et une seule chaloupe suffirait pour mettre en déroute les trois peuplades réunies.

Ainsi donc, des trois traités à conclure, un seul est indispensable, celui avec les habitans de Podor, et c'est le plus facile : une fois terminé, on sera en mesure de commencer l'établissement. Cependant il ne sera pas inutile de renouveler les anciennes relations d'amitié qui lient les Français avec les Yolofs de Cayor et de Bourbigiolof, les Serrères; et

Digitized by Google

d'entretenir avec soin celles qui subsistent actuellement entre nous et les Bambaras, les habitans de Kasso, les Boudous et les Bakéries. On engagera les chefs de ces grandes peuplades à envoyer sur nos plantations quelques uns de leurs sujets avec leurs familles, et à recevoir avec bienveillance nos émissaires.

Dans tous les traités qui seront conclus ou renouvelés, il sera important de prendre pour otages les héritiers présomptifs du trône. L'habitude de vivre avec nous, les égards que nous aurons pour eux, la vue de nos manufactures, et la conviction de notre supériorité, inspireront à ces jeunes gens le respect, en même temps que l'amitié et la reconnaissance pour les Français. Lorsqu'ils règneront à leur tour, ces princes seront, sinon nos sujets, du moins nos fidèles alliés.

Il sera, je crois, très-utile d'envoyer dans le pays des Foules, et chez tous les peuples qui peuvent fournir des cultivateurs, quelques maraboux adroits, pour répandre le bruit que les hommes blancs établis à Podor accordent de grands avantages à tous les nègres qui viennent se fixer ou travailler chez eux; qu'ils leur assurent la liberté, et les

Digitized by Google

défendent contre tous leurs ennemis : ces maraboux serviront surtout à persuader à ces peuples superstitieux, que leur religion ne s'oppose pas à ce genre de vie. Je ne doute pas que nos envoyés n'obtiennent de grands succès chez les Foules et les Serrères, tous cultivateurs, et très-intéressés; et chez les Mandingues, nègres adonnés à l'industrie et au commerce.

Cette réunion des divers peuples de l'Afrique, offrira le double avantage, de rendre la population nouvelle moins redoutable aux blancs, et de pouvoir appliquer chaque race au genre de travail conforme à son génie particulier. Le Yolof et le Bambara seront bons matelots et bons soldats; le Mandingue se livrera avec ardeur à la fabrication; le Foule, le Boudou, etc., cultiveront la terre avec plaisir, tandis que le Serrère s'occupera des troupeaux. Il serait difficile, impossible peut-être, d'accoutumer promptement des hommes à demi sauvages, à des occupations contraires à leurs habitudes. La vue continuelle des divers travaux auxquels on emploiera chacun d'eux, fera bientôt disparaître chez tous cette diversité de goûts, et tous se trou-

Digitized by Google

veront capables d'être employés indistinctement à toute espèce d'ouvrages; mais qu'on laisse cette habitude venir doucement et d'elle-même; elle viendra plus promptement que si la contrainte, même morale, était mise en usage.

Après tous ces préliminaires, que j'ai crus indispensables, j'arrive à ce qui constitue réellement le projet d'établissement dont je fais la proposition au ministère français. Je l'ai déjà dit, ce projet sort de la route jusqu'ici suivie. Le pays, les hommes, les temps ayant beaucoup changé depuis plusieurs siècles, il faudra avoir recours à des moyens différens; et sans doute on ne regrettera pas le système qui prévalut, au seizième siècle, pour la colonisation de l'Amérique.

Malheureusement, il existe un préjugé contre les systèmes basés sur des principes nouveaux. Le gouvernement devra donc faire tous ses efforts, pour prouver aux hommes appelés à fonder les nouvelles plantations, qu'il est assuré du succès de l'entreprise. Pour cela, il ne lui suffira pas de protéger les colons; il faudra qu'il devienne lui-même

Digitized by Google

le principal planteur, et établisse une vaste habitation sur les mêmes bases que celles des particuliers. La plantation royale servira de pépinière pour les végétaux exotiques, qu'on transplantera nécessairement en Afrique, et de modèle pour les autres défrichemens. Là, les colons trouveront des cultivateurs habiles, qui leur donneront tous les conseils dont ils pourront avoir besoin; là, ils apprendront la manière de dessécher et d'arroser leurs terres, suivant les exigences des saisons. Là, on recevra les nègres nouvellement arrivés dans la colonie, en attendant qu'on les partage entre les particuliers. Là enfin, on devra construire les diverses usines nécessaires pour la fabrication des denrées coloniales : tous les habitans, encore trop peu avancés pour posséder chez eux ces appareils, pourront venir travailler les produits bruts de leurs récoltes, comme cela se pratique aujourd'hui à l'indigoterie de Dagana. Un droit peu élevé, perçu sur les marchandises fabriquées, indemnisera le gouvernement de ses avances.

Pour donner à la colonie plus d'extension, et plus de chances de succès, il faut tenter

Digitized by Google

d'y acclimater toutes les plantes coloniales, et principalement les cannes à sucre, le cafier, les cochenilles, et les épices. L'habitation de l'État servira à faire les essais de naturalisation, lesquels seront certainement couronnés d'un prompt succès, surtout en ce qui concerne les cannes à sucre. Les particuliers viendront y chercher des plantes, déjà acclimatées, pour les cultiver. Ce n'est pas toutefois un droit exclusif que je prétende attribuer à la plantation modèle : ce sera comme une charge à elle imposée; et tous les colons auront la pleine liberté de faire venir des plantes étrangères, de les cultiver; comme aussi d'établir des usines qui, moyennant certains droits, seront ouvertes à tous les cultivateurs : seulement cette dernière faculté ne pourra être exercée qu'avec la permission de l'autorité, et dans les quartiers qu'elle désignera.

Le gouverneur choisira le lieu qu'il croira convenable, pour établir les premières habitations. Au centre des terres désignées, et sur les bords du fleuve, sera élevé un village fortifié de manière à ne craindre aucune surprise de la part des naturels. Tous les plan-

Digitized by Google

teurs devront concourir à la construction de ce village, qui sera le siége de l'administration, et aura une garnison française. Les soldats qui la composeront seront remplacés par des laptots-nègres, aussitôt que cette milice sera organisée; parce qu'à moins de danger imminent, il est inutile de laisser des troupes européennes exposées à l'influence funeste du climat. Le village servira en même temps d'entrepôt pour les marchandises fabriquées dans la colonie, et pour celles arrivées de l'extérieur; et, en cas d'attaque sérieuse de la part des nègres ou des Maures, il offrira un refuge assuré aux colons. Toutes les fois que l'on formera de nouvelles plantations, ou que l'extension des anciennes l'exigera, on établira de nouveaux forts.

Les concessions territoriales faites aux colons en toute propriété, seront d'une étendue proportionnée au nombre d'hommes qui accompagneront le planteur, et à la force de la colonie naissante. Cependant elles devront toujours être assez vastes pour présenter les chances d'un grand succès. Elles seront contiguës l'une à l'autre, et environneront le fort. Dans le cas où l'on choisirait, pour fon-

Digitized by Google

der le premier établissement, la pointe occidentale de l'île de Podor; si on élevait le fort, comme je l'ai dit plus haut, sur l'emplacement du village de Podor, les plantations pourraient s'étendre dans toute la partie de l'île située à l'ouest; et du côté de l'est, un peu au-delà de la ligne du fort. Chaque colon sera tenu de s'établir sur les terres à lui abandonnées. Les maisons d'habitation des planteurs dont les concessions seront voisines l'une de l'autre, devront être groupées, pour qu'ils puissent se porter secours, en cas de besoin; et ils seront tenus de les placer dans l'endroit désigné par le chef du génie.

Pour former le noyau du premier établissement, le gouvernement devra transporter sur son habitation, le plus grand nombre possible de nègres nés ou élevés à Saint-Louis, ou depuis long-temps au service des blancs, soit à la ville, soit sur les plantations commencées dans le Wallo : il est essentiel que l'on puisse compter sur leur fidélité. Ceux des planteurs qui seront en mesure d'imiter cet exemple, y seront encouragés par l'étendue de la concession, qui sera toujours proportionnée au

Digitized by Google

nombre d'hommes amenés par le concessionnaire. J'appellerai ces nègres *laptots*, nom qu'on donne à Saint-Louis aux matelots noirs, soit libres, soit esclaves. Les laptots seront organisés en autant de compagnies qu'il y aura de quartiers dans la nouvelle colonie, et formeront une milice ou garde nationale chargée de veiller à la sûreté générale, et de défendre les établissemens, en cas d'attaque. Outre le service militaire, ils auront à travailler pour leurs maîtres, ainsi que nous le verrons plus bas.

Deux autres classes de noirs, exclusivement appliquées au défrichement et à la culture, formeront, avec les laptots, la population des nouveaux établissemens. La première sera composée des individus qui viendront se fixer dans la colonie, soit seuls, soit avec leur famille; ils porteront le nom de *serfs*. La seconde comprendra les noirs qui, moyennant un salaire déterminé, viendront travailler sur les plantations, sans s'y établir définitivement.

Les serfs seront logés, nourris et vêtus par le propriétaire de l'habitation à laquelle ils seront attachés. Ils travailleront pour leurs

Digitized by Google

maîtres cinq jours par semaine, et seront libres d'employer les deux autres jours pour leur propre compte. Le planteur devra abandonner à chacun d'eux une portion déterminée de son terrain, qu'ils cultiveront comme ils le jugeront convenable. Ils pourront disposer à leur grés de fruits de ce travail, sans cependant que, dans aucun cas, ils aient la faculté d'acheter des armes.

On sent assez l'importance de cette concession à faire aux noirs : peu accoutumés à un travail aussi pénible, ils ont besoin d'être stimulés par l'appât d'un intérêt personnel. Elle contribuera puissamment à attirer les indigènes sur nos habitations, à les rompre à ce nouveau genre de vie, et à développer leur industrie. D'ailleurs, ces hommes sont naturellement très-intéressés : ils ne manqueront pas de cultiver avec soin le terrain à eux abandonné ; et les productions qu'ils en tireront, en augmentant la richesse de la colonie, les attacheront au sol, et feront des noirs serfs, de véritables propriétaires tout dévoués à la défense de l'établissement général.

Les laptots seront assimilés aux serfs, en

Digitized by Google

ce qu'ils travailleront aussi cinq jours pour leurs maîtres et deux jours pour eux-mêmes.

Les nègres engagés ne partageront pas ces avantages. La cause de cette distinction est facile à saisir : ils ne sont pas destinés à faire partie de la population réelle de la colonie, et emportent avec eux les fruits de leur labeur. Aussi n'auront-ils point de jours de repos : il n'est pas nécessaire de chercher à les attacher à un sol qu'ils doivent bientôt quitter. Ils seront nourris, logés, et recevront le salaire convenu pour leur travail. Ils seront l'objet d'une surveillance spéciale, surtout dans les premiers temps de leur arrivée. Autant que possible, on ne leur confiera pas d'outils susceptibles de servir d'armes; et, dans les plantations, leurs cases devront être séparées de celles des serfs et des laptots, par un fossé, ou tout autre moyen d'isolement.

Ces nègres, toutefois, peuvent rendre à la colonie de très-grands services. Rentrés dans leur pays, ils ne manqueront pas de parler des blancs, de la manière dont ils en ont été traités, et ils nous enverront un grand nombre de leurs compatriotes. De même, ils disposeront les diverses peuplades auxquelles ils

Digitized by Google

appartiennent, à nous accueillir favorablement, si nous voulons fonder des colonies dans les pays qu'elles habitent; et comme le dessein du gouvernement doit être d'étendre, le plus possible, ses établissemens dans le cœur de l'Afrique; l'opinion qu'ils emporteront de nous ne saurait être indifférente.

Je sais qu'on fera des objections contre les nègres engagés. La principale est que ces hommes, initiés à nos secrets, répandront dans leur pays la connaissance des moyens par nous employés, pour la culture et la fabrication des denrées coloniales. On peut dire aussi, que ces noirs serviront de guides à nos ennemis, pour les amener sur nos plantations.

Dans la première objection, je suis loin de trouver un inconvénient; j'y trouve même un puissant motif d'intérêt pour notre colonisation : en effet, j'espère, je suis même assuré que, rentrés dans leur pays, ces noirs, instruits par nos soins, voudront profiter de nos leçons, et tenter chez eux les divers genres de culture pratiqués dans nos établissemens; mais ils ne travailleront pas ainsi pour conserver les produits de leurs travaux :

Digitized by Google

privés des appareils, et manquant des lumières indispensables pour travailler et préparer les récoltes brutes, ils seront forcés, pour en tirer parti, de nous les vendre, et de faire ainsi un commerce qui tournera inévitablement à notre avantage. L'introduction de nos cultures chez les nations indigènes, contribuera à nouer, entre elles et les blancs, des relations fréquentes, et à civiliser ces peuplades sauvages. Ainsi ce qui, au premier aspect, pouvait paraître une objection sérieuse, nous rapproche au contraire sensiblement des deux buts que j'ai surtout l'espoir d'atteindre par ces établissemens, le développement du commerce de la métropole, et la civilisation des peuples africains.

Quant à la crainte que ces nègres, instruits de nos usages, et connaissant les points vulnérables de nos colonies, ne servent de guides à nos ennemis, je la crois mal fondée : je pense même que ces hommes, bien traités par les blancs, seraient au besoin des espions fidèles, et nous avertiraient des dangers que voudrait nous faire courir la perfidie des princes noirs. Ajoutez à cela, que ces hommes grossiers, sans aucune idée de l'art de

Digitized by Google

la guerre, ne sauraient donner, sur les fortifications de nos établissemens, aucun renseignement utile à des princes aussi ignorans qu'eux.

Je crois encore que ces noirs, de retour dans leurs foyers, après avoir vécu longtemps parmi nous, nous concilieront l'esprit des peuples, en démentant les fables absurdes que les maraboux, de leur côté, ne manqueront pas de débiter sur nos mœurs et nos colonies, pour détourner de notre cause les hommes qu'ils sont habitués à dominer par la superstition. Enfin, il n'y a pas de doute que, dans les commencemens de nos établissemens, la classe des engagés sera la plus nombreuse, et que d'elle doivent sortir les serfs, qui se détermineront, plus tard, à se fixer sur nos plantations.

Les engagés, en renonçant pour l'avenir à leur salaire, et s'établissant définitivement dans la colonie, seront reçus au nombre des serfs. Ceux de ces derniers qui auront rendu quelques services aux blancs, ou qui auront rempli certaines conditions, passeront dans la classe des laptots. Après être resté deux ans au moins parmi les laptots, celui qui aura

Digitized by Google

donné des preuves de son dévouement, ou rempli les conditions qui seront déterminées par des réglemens spéciaux, sera libre.

Les hommes libres de naissance, sans distinction de couleur, seront tous égaux et admissibles aux divers emplois, soit électifs, soit dépendant du choix des gouverneurs. Les affranchis jouiront de tous les priviléges des hommes libres, et seront admissibles aux charges dont la nomination appartient à l'autorité, mais ne pourront être promus à des emplois électifs. Leurs enfans seront considérés comme libres de naissance. Cette distinction, n'ayant d'autre but que d'empêcher les places d'être remplies par des hommes nécessairement ignorans des mœurs européennes, il n'en résulte véritablement aucune infériorité humiliante ou dégradante pour ceux qu'elle frappe.

Afin de seconder les premiers progrès de l'établissement, le gouvernement devra fournir à tous les colons qui se trouveront dans l'impossibilité de s'en procurer, les instrumens aratoires et les menus ustensiles indispensables à l'exploitation. Quant aux appareils dispendieux, qui ne sauraient être donnés à

Digitized by Google

chaque individu, il y sera suppléé par les usines royales dont j'ai parlé plus haut, qui, étant ouvertes à tous les planteurs, suffiront à leurs besoins. Les céréales indigènes (mil, maïs et riz), nécessaires à la subsistance du colon et des hommes employés sur son habitation, seront également avancées par l'état, pendant la première année, si toutefois une année entière doit s'écouler, avant qu'il puisse semer et récolter les grains dont il ne peut se passer. Le colon remboursera ces avances dans le délai fixé par le gouverneur général. On aura ainsi un moyen de rendre beaucoup plus rapides les progrès de la colonie, et les avances à faire ne seront ni considérables, ni pour un long terme.

Telles sont les bases sur lesquelles je crois qu'il faut asseoir la nouvelle colonie. Maintenant je vais essayer de tracer les réglemens principaux qui devront la régir. On n'aura pas lieu d'être surpris, sans doute, d'y trouver quelque différence avec les lois établies dans la métropole. Cette différence est impérieusement commandée, par une dissemblance non moins marquée, dans les mœurs et l'état de civilisation des peuples auxquels seront

Digitized by Google

applicables les réglemens que je vais proposer. Les précautions qui me semblent utiles à prendre, pour la sûreté des défrichemens, pourront paraître exagérées : j'espère aussi moi-même que jamais nous ne serons réduits à repousser les attaques des nations indigènes. Mais c'est justement pour éviter la guerre, soit avec les Maures, soit avec les nègres, que je crois devoir proposer quelques mesures de prévoyance; car c'est surtout dans le pays dont je m'occupe, qu'on peut dire : Celui qui veut vivre en paix, doit être prêt à faire la guerre. La vue de notre force contribuera beaucoup à nous épargner toute rupture avec les naturels. D'ailleurs, ce régime, je dirai presque militaire, aura encore un autre résultat fort important : ce sera d'habituer les habitans de toute couleur à une sorte de discipline, qui nécessairement tournera à l'avantage de la colonie. Au reste, c'est surtout dans les commencemens que ces précautions seront nécessaires, pour défendre le berceau des établissemens : plus tard, lorsque toute espèce de crainte, de la part des naturels, aura cessé, on apportera à ces réglemens les modifications propres à les mettre

Digitized by Google

en harmonie avec les besoins nouveaux.

Dès que les défrichemens, d'abord renfermés dans un petit espace et protégés par un seul village fortifié, viendront à s'accroître, il faudra construire d'autres forts, pour défendre les plantations trop éloignées du premier. La portion de territoire dépendante de chacun de ces forts prendra le nom d'arrondissement; chaque arrondissement sera divisé en plusieurs quartiers pour rendre plus facile l'organisation civile et militaire. Je désignerai sous le nom de département, la réunion de plusieurs de ces arrondissemens soumis à un seul chef. Enfin, tous les défrichemens qui seront faits dans la Sénégambie, dépendront de la colonie du Sénégal, dont le siége est à Saint-Louis.

La colonie sera administrée par un gouverneur-général. Un chef, qui prendra le titre de préfet, sera mis à la tête de chaque département; les arrondissemens seront confiés à des commandans; et chaque quartier aura à sa tête un capitaine de quartier. Des conseils de département et d'arrondissement seront chargés de quelques attributions administratives.

La défense de tous ces établissemens sera

Digitized by Google

confiée aux nègres-laptots, qui formeront une garde nationale organisée et disciplinée à l'européenne. Je lui donnerai le nom de milice, pour la distinguer des troupes régulières composées de Français.

Pour assurer la prospérité et la sécurité des défrichemens, il est nécessaire, surtout dans les commencemens, que le pouvoir civil et militaire soit centralisé dans les mains d'un seul homme. Il lui faut cette double autorité, pour maintenir les peuples voisins dans notre alliance; déjouer leurs desseins, s'ils tramaient quelques entreprises contre nous; conserver l'harmonie entre les colons et les indigènes, et entre les habitans de conditions différentes; faire des réglemens, veiller à leur conservation et à l'exécution scrupuleuse des traités conclus avec les nations noires. Le succès de presque toutes les résistances contre les rois nègres, dépendra de la célérité et du secret; deux conditions non moins indispensables pour comprimer les révoltes, s'il en éclatait dans quelques quartiers : or, ces conditions sont impossibles, si les deux pouvoirs se trouvent répartis entre deux individus. S'il faut délibérer et discuter avant d'agir, on

Digitized by Google

perdra l'occasion favorable, et la sûreté de nos défrichemens sera compromise à l'intérieur comme à l'extérieur.

Cette espèce de dictature, pour laquelle je demande grâce aux idées libérales, dont je suis autant l'ami que personne, sera confiée au gouverneur-général des établissemens français en Afrique. Les préfets et commandans réuniront également, chacun dans leur ressort, les deux pouvoirs. Les conseils seront appelés à donner leur avis sur quelques points d'administration intérieure, et à rendre la justice; mais ils n'interviendront jamais dans les actes du gouvernement exécutif.

La milice noire sera composée, comme je l'ai dit plus haut, mais non exclusivement, de nègres-laptots. Tous les planteurs, tous les blancs et tous les hommes de couleur, résidant dans la colonie, seront tenus de faire partie de cette espèce de garde nationale. En cas de nécessité, on pourra y incorporer des serfs. Les officiers, tous à la nomination du gouverneur-général, seront choisis parmi les hommes libres: les sous-officiers seront pris indistinctement parmi les laptots et les hommes libres.

Digitized by Google

La milice sera disciplinée et instruite à l'européenne. Hors le temps de service, les armes resteront déposées au fort; et il sera expressément défendu aux habitans de tenir leurs nègres armés. La garde des forts sera ordinairement confiée à cette milice. Cependant, en cas de nécessité, le gouverneur-général pourra envoyer dans les parties menacées des troupes régulières, pour y tenir temporairement garnison : on les retirera le plus promptement possible, pour ne pas les exposer à l'influence funeste du climat.

Les équipages des barques de l'état, destinées à protéger les défrichemens, seront composés de nègres-laptots, ou de serfs, exercés à ce service.

Une des premières conditions du succès de nos établissemens, étant l'attachement des nègres et leur coopération, on devra les traiter avec justice et humanité. Le gouvernement surveillera spécialement la manière dont les colons pourvoient aux besoins des hommes attachés à leurs habitations, et mettra tous ses soins à faire exécuter exactement tous les réglemens établis en faveur des Africains.

L'affranchissement des laptots devra être

Digitized by Google

favorisé par tous les moyens possibles ; le gouverneur pourra accorder la liberté à un certain nombre de ces nègres, lorsqu'il le jugera utile à la prospérité des établissemens. Les noirs émancipés jouiront de tous les droits des hommes libres et recevront une concession territoriale. Ils pourront, cependant, être contraints d'aller s'établir dans la partie de la Sénégambie désignée par l'acte d'émancipation, lorsque, comme je l'expliquerai plus bas, on tirera des planteurs des premiers établissemens, pour aller sur d'autres points fonder de nouveaux défrichemens. La faveur que je réclame pour les affranchissemens des laptots, devra aussi, et par une conséquence naturelle, s'appliquer à l'admission des serfs dans la classe des laptots.

Un des principaux buts du grand plan de colonisation que je propose, étant l'abolition de la traite des esclaves, il sera conséquent et utile de prendre quelques précautions, pour empêcher que ce trafic n'ait lieu dans nos établissemens. Les nègres ne pourront jamais être vendus ni échangés. Lorsqu'un colon aura cédé son habitation, les hommes qui s'y trouveront attachés pour l'exploitation, y demeu-

Digitized by Google

seront fixés; sans pouvoir jamais en être retirés sous aucun prétexte. Le gouvernement exercera une surveillance particulière, sur les barques du commerce montées par des nègres, afin d'empêcher qu'ils ne soient vendus ou transportés hors de leur pays. L'expulsion de la colonie et la confiscation de toute propriété coloniale, ne me paraîtrait pas une peine trop grave, pour celui qui compromettrait le succès de cette entreprise toute philanthropique, en se livrant à l'infâme commerce de la traite.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la sûreté et la prospérité de nos colonies, exigent que le gouvernement déploie dans les traités qu'il conclura avec les naturels, une force et une vigueur capables d'en imposer aux petits tyrans sauvages de l'Afrique. Pour remplir ce but, il ne faut pas qu'il rencontre dans les particuliers une concurrence qui ferait échouer ses efforts. Il sera donc défendu à tous les habitans, de conclure aucun traité partiel avec les naturels, sous quelque prétexte que ce soit.

On fera bien de prendre des mesures contre les manœuvres de certains colons, qui, pour s'enrichir aux dépens d'autrui, chercheraient à attirer sur leurs possessions, les cultivateurs

Digitized by Google

des plantations voisines. Les nègres nouvellement arrivés dans la colonie, seront répartis, par le conseil d'arrondissement, sur les diverses habitations : ils auront la faculté de quitter, quand ils le voudront, nos établissemens; mais ils ne pourront changer de plantation : d'un autre côté, il sera défendu, sous des peines assez graves, aux habitans de recevoir chez eux les nègres fugitifs.

Il est indispensable, surtout dans les commencemens, que tous les colons résident sur leurs terres, pour captiver l'affection des cultivateurs, et en imposer, par leur présence, aux noirs étrangers. Il sera donc prescrit aux planteurs, de fixer leur demeure sur leurs concessions; et, dans le cas où ils seraient forcés de s'absenter pour long-temps, d'y établir un gérant de condition libre. On aura encore recours à un gérant, lorsque le chef de l'habitation aura subi plus de deux condamnations, pour mauvais traitemens envers les nègres soumis à ses ordres.

Un établissement tel que celui dont je viens d'exposer les bases principales, lorsqu'il aura été une fois formé à Podor, ou sur tout autre point, servira de modèle et de pépinière pour

Digitized by Google

tous ceux qu'on voudra élever, soit sur les bords du Sénégal et de ses affluens, soit sur les rivages de la mer, dans toute l'étendue de la Sénégambie. Les plantes, les laptots, une partie même des habitans seront tirés des premières plantations. Ces nouveaux défrichemens se formeront ainsi d'eux-mêmes, sans réclamer désormais du gouvernement aucun sacrifice pécuniaire. Il ne sera pas même de nécessité absolue de fonder dans chaque nouveau département, une habitation royale, quoiqu'en général il puisse être utile de le faire, pour protéger plus efficacement les planteurs.

J'ai presque rempli ma tâche, en indiquant le meilleur, à mon avis, je dirai même l'unique moyen de faire du Sénégal une colonie florissante, et de conquérir à la France d'immenses contrées, dont la fertilité n'attend que les bras des cultivateurs, pour se développer et produire les plus riches denrées. Les frais à faire pour atteindre au résultat que j'ose prédire, seront beaucoup moins considérables que ceux qu'a coûtés naguère l'essai de colonisation sénégalaise, dont j'ai rendu compte.

Digitized by Google

Celui qui serait chargé de la fondation des établissemens, rencontrerait peu d'obstacles réels dans l'exécution; et je crois d'ailleurs les avoir prévus presque tous dans mon projet. Avec de la fermeté et de la persévérance, on les surmontera aisément.

Ce dont il faut toutefois triompher préalablement, ce sont les objections de nos adversaires : non qu'elles soient fondées; mais elles sont appuyées par des personnages influens, et elles appellent, en outre, à leur secours la routine, si puissante encore sur ceux qui gouvernent aujourd'hui la France au nom du Roi. Ces objections peuvent être rangées en deux classes : 1° celles qui ont leur source dans les préjugés répandus contre le pays même qu'il s'agit de coloniser, contre la Sénégambie; 2° celles qui doivent leur origine à l'intérêt personnel de quelques hommes, des planteurs des colonies à esclaves, par exemple, qui voient avec raison dans l'exécution d'un pareil projet, la chute d'un monopole onéreux pour la France, et lucratif pour eux seuls. Je vais parcourir chacune des objections de cette double famille, pour ainsi dire, et j'espère, qu'après un léger examen, il

Digitized by Google

ne restera aucun doute sur leur peu de solidité.

Les objections de la première classe, pourraient laisser une impression très-fâcheuse, si elles étaient véritables, puisqu'elles attaquent le pays lui-même, et, par conséquent, la base de mon système. Mais elles sont sans fondement; et, par bonheur, dans notre siècle, il est facile de détruire les préjugés; le public, assez impartial pour faire justice de ses propres opinions, ne demande que de bonnes raisons pour les réformer. Trois objections particulières paraissent composer cette première catégorie. 1° La non-réussite des précédentes tentatives de colonisation; 2° la stérilité du sol; 3° l'influence pernicieuse du climat.

La première de ces objections, a déjà été réfutée par l'examen des divers essais faits jusqu'à ce jour, pour fonder des établissemens agricoles en Afrique. Je crois avoir montré quelles causes ont entraîné la chute des deux colonies commencées, et on aura pu remarquer, que je me suis appliqué, dans mon projet, à éviter ces fautes, dont la récidive rendrait effectivement toute réussite impossible.

Digitized by Google

La seconde objection, tirée de la prétendue stérilité du sol, est aussi facile à réfuter. Abusés, sans doute, par l'aspect de certaines parties des rivages de la mer, entièrement sablonneuses; quelques anciens navigateurs en ont conclu que toute l'Afrique était stérile. Aujourd'hui on convient assez généralement que la terre où l'on trouve le benten ou fromager, le palmier, le caïcedrat, le tamarinier, le baobad, arbres gigantesques, qui, pour la grandeur, l'emportent de beaucoup sur nos plus beaux plants européens, est loin d'être une terre maudite. Sur ce point, d'ailleurs, le dernier essai de colonisation, peut jeter des lumières favorables à mon assertion. Quelque malheureux qu'ait été le résultat de cette tentative, elle peut, au moins, servir à démontrer la richesse d'un pays, où le tabac, le coton et l'indigo mûrissent sans culture; où les végétaux d'Asie et d'Amérique croissent, à côté de ceux d'Afrique.

Quant à la chaleur du climat, elle est excessive, je suis loin de vouloir le nier; mais on en a beaucoup exagéré l'insalubrité. On a pris pour base des calculs de mortalité,

Digitized by Google

le nombre, souvent exagéré, des décès qui avaient lieu dans la garnison; on n'a pas eu égard à une foule de circonstances qui rendent les troupes beaucoup plus exposées, que les autres habitans, à l'influence funeste de la température. Il n'existe sur les bords du Sénégal aucune maladie contagieuse. Pendant huit mois de l'année, l'air est sec et parfaitement sain, même pour les Européens; l'extrême chaleur est tempérée par la longueur et la fraîcheur des nuits; l'abondance vraiment prodigieuse des rosées, rafraîchit l'air et supplée au manque absolu de pluies. Il est vrai que, pendant les quatre autres mois de l'année, qui sont ceux de l'hivernage ou mauvaise saison, les pluies forment des marécages dont les exhalaisons sont dangereuses. Mais les défrichemens, en donnant un cours à ces eaux stagnantes, détruiront cette cause de maladies, et rendront nos établissemens d'Afrique aussi salubres que la plupart de nos colonies d'Amérique, et surtout que les îles des archipels indiens.

Quant à la comparaison que l'on se plaît à faire, entre le Sénégal et les marais Pontins, la réponse est facile. Considérez les habitans

Digitized by Google

des deux pays, et vous verrez la différence! Les nègres des bords du Sénégal sont appréciés dans toutes les colonies, pour leur vigueur, la hauteur de leur taille, et la fraîcheur de leur carnation : ce sont les plus beaux hommes de l'Afrique, et peu de races européennes peuvent se flatter de posséder une aussi florissante population. Les marais Pontins, au contraire, sont habités par des hommes que les voyageurs s'accordent à représenter comme des spectres vivans dévorés par une fièvre lente, résultat des miasmes pestilentiels qu'ils respirent continuellement.

La fausseté de ces trois objections est suffisamment prouvée par le peu de mots qui précèdent, et les hommes instruits peuvent maintenant les estimer à leur juste valeur. Espérons que le gouvernement se montrera enfin aussi éclairé que le public, et qu'il donnera les derniers coups aux préjugés que je viens de combattre, en montrant ouvertement qu'il ne les partage pas.

Les objections de la seconde classe sont aussi au nombre de trois : 1° la paresse des noirs, et la difficulté de les faire renoncer à leur indépendance; 2° le danger de confier

Digitized by Google

des armes aux Africains; 3° l'impossibilité de fonder des colonies sans esclaves. Ces objections attaquent, comme on voit, le nouveau système de colonisation, dans sa partie théorique; et par conséquent elles sont plus spécieuses que les premières, qui, alléguant des faits connus et invariables, ne pouvaient manquer d'être renversées avec autant de promptitude que de facilité. Cependant j'espère démontrer que les unes ne sont pas plus fondées que les autres; que, bien loin de là, deux d'entre celles de la seconde classe reposent sur une base moins solide encore que celles de la première, je veux dire sur l'intérêt individuel de ceux qui les élèvent.

Pour examiner plus aisément l'objection qui allègue la paresse des Africains, et la difficulté de les amener sous notre domination, il ne faut pas perdre de vue ce que j'ai dit dans le chapitre 1er de cet ouvrage, sur les mœurs des Yolofs, des Foules et des Serracolets, ainsi que sur la manière dont ces peuples sont gouvernés; il faut se rappeler la différence de génie, qui distingue la première de ces nations des deux autres. J'avoue qu'il serait très-difficile, impossible peut-être,

Digitized by Google

de faire adopter un genre de vie réglé et laborieux, à des populations habituées à ne travailler que pour satisfaire leurs besoins les plus impérieux, ou capables même de s'exposer aux horreurs de la famine, plutôt que de sortir de leur indolence : tels sont les habitans du Wallo. De même, comment persuader à des hommes indépendans par caractère et par habitude, tels que les Maures du désert, de se soumettre à un maître étranger? Mais il ne s'agit pas ici des Yolofs du Wallo, encore moins des Maures du désert; et cette difficulté n'existe pas chez les Foules, les Serracolets, les Bamboukains, les habitans de Cayor, les nombreuses nations mandingues et d'autres peuples africains, qui se livrent habituellement, autant que le comporte leur état de civilisation, à la culture de la terre, non seulement pour satisfaire leurs besoins actuels et les plus impérieux, mais encore pour obtenir, par la vente de leurs productions, des objets de luxe et d'agrément.

En effet, si l'on examine le sort des nègres prétendus libres, qui forment à peu près le tiers de la population de la Sénégambie, on

Digitized by Google

voit qu'ils sont serfs, et que leurs princes leur rendent le joug très-pesant. Si, dans quelques peuplades, ils ne sont pas soumis à travailler aux défrichemens communs, leur servitude n'en est pas moins dure. En temps de paix, ils sont en butte à tous les caprices de leurs rois, des maraboux et des chefs de villages; exposés à chaque instant à être dépouillés de tout ce qu'ils possèdent, à se voir, eux et leurs familles, réduits en esclavage, et emmenés loin de leur pays, dans des régions inconnues. En cas de guerre, la captivité ou la mort est encore le sort qui leur est réservé. En tout temps le droit de la force est le seul qui soit reconnu chez ces nations, et un chef entreprenant ruine tout ce qui l'entoure. En un mot, cette liberté, pour laquelle on veut prêter aux Africains un si grand amour, est un rude esclavage. Cette vérité est confirmée par un fait incontestable. Les esclaves de Saint-Louis n'ont qu'un fleuve à franchir pour être libres; ils le traversent chaque jour dans leurs jeux; et cependant il est sans exemple qu'un seul des nombreux esclaves que renferme cette ville, ait déserté : tant ils sont persuadés que la vie qu'ils mènent chez leurs maî-

Digitized by Google

tres, est beaucoup plus heureuse que celle des autres nègres qu'on croit ou qu'on appelle libres!

Dans les nouveaux établissemens, offrez aux Africains un asile assuré, où ils n'auront à redouter ni les invasions du dehors, ni les exactions de leurs propres chefs; traitez-les avec humanité; respectez leurs propriétés; intéressez-les dans le produit de leurs travaux; et vous verrez que ces hommes, naturellement laborieux, s'empresseront de se rendre sur vos habitations, et de se livrer à des cultures dont ils partageront les fruits.

Je sais que toutes les nations africaines ne réunissent pas les qualités essentielles pour aider à la prospérité de nos établissemens; j'ai même blâmé la fondation d'une colonie, imprudemment tentée chez des peuples incapables de nous être d'aucune utilité. Aussi je n'ai indiqué, comme pouvant nous seconder efficacement, que des peuplades entièrement livrées à l'agriculture ou au commerce, qui, en se rendant au milieu de nous, changeraient, non leur manière de vivre, mais seulement le joug pesant de leurs différens chefs,

Digitized by Google

contre celui de maîtres plus justes et plus doux.

Quant aux idées d'indépendance nationale, qui paraîtraient devoir être froissées par une domination étrangère, elles sont encore inconnues aux peuples africains. D'ailleurs, il n'est pas question d'attaquer cette indépendance : nous ne voulons agir que sur les individus pris isolément, et non sur les peuples. Plus tard, s'il fallait englober dans notre plan de colonisation les corps de nations eux-mêmes, on pourra voir : nos forces matérielles dans ce pays se seront accrues; celles des rois indigènes, au contraire, seront beaucoup diminuées; et l'agrandissement progressif de nos établissemens amènera sans doute ce résultat, sans secousse, et presqu'à l'insu des naturels.

Une seconde objection est fondée sur le danger qu'il peut y avoir à confier des armes à des nègres. Peu de mots suffiront pour démontrer qu'elle ne peut être raisonnablement opposée au projet dont il s'agit. Dans une colonie à esclaves, il serait, je le sais, très-dangereux de confier des armes à des noirs arrachés violemment du sein de leur

Digitized by Google

famille, et transportés loin de leur patrie, pour être contraints à de durs travaux; la vie des blancs serait loin d'être en sûreté. Mais dans la colonie dont je parle, il n'y aura pas de noirs esclaves; il n'y est pas question d'hommes qui aient de vieilles haines, de vieilles rancunes contre les blancs. Ceux à qui je propose de confier des armes sont attachés à leurs maîtres; ils ont déjà donné des preuves de leur fidélité; ils ont appris à connaître la prééminence de leur condition sur celle de leurs compatriotes indépendans. Les nègres-laptots tiennent à la colonie par des liens de famille, par la portion de bénéfices qu'ils prélèvent dans la prospérité commune, enfin par l'espoir de devenir un jour entièrement libres et possesseurs de fiefs plus ou moins considérables. Leur intérêt même leur fait un devoir de la fidélité : une révolte serait pour eux non seulement sans aucun résultat avantageux, mais même très-nuisible; ils perdraient les fruits de leurs travaux, sans gagner leur indépendance. Quant aux attaques du dehors, ils sont intéressés à les repousser; car les assaillans sont autant leurs ennemis que ceux des blancs, et ne manqueraient

Digitized by Google

pas, après la victoire, de les vendre comme esclaves.

D'ailleurs, j'ai eu le soin d'indiquer les précautions propres à prévenir toute espèce de mouvement de la part de la milice. Les nègres ne conservent pas leurs armes hors le temps de service : le nombre d'hommes nécessaire, soit pour monter la garde, soit pour les évolutions, se compose d'individus de diverses peuplades, pris en outre sur diverses plantations; ils sont en présence de leurs officiers, tous hommes libres, et blancs pour la plupart; ainsi donc, ils sont dans l'impossibilité réelle de rien entreprendre contre la colonie.

S'il fallait renoncer aux secours que nous pouvons tirer de la milice, telle que je propose de l'organiser, quel moyen resterait-il de donner à nos nouvelles colonies une protection armée, capable de les défendre? Faudrait-il, dans chaque fort, mettre une garnison française, suffisante pour tenir la campagne contre les naturels, comme on peut y être forcé? Ce serait vraiment impraticable, à moins d'envoyer au Sénégal, pour protéger efficacement les divers établissemens

Digitized by Google

que nous pouvons former, une armée nombreuse d'Européens. L'influence du climat ferait des ravages épouvantables dans les rangs de nos soldats, dont l'entretien d'ailleurs coûterait à l'état des sommes immenses. Enfin la présence d'un grand nombre de militaires, tout-à-fait indifférens au succès des défrichemens, et leurs relations altières, peut-être hostiles, avec les naturels, pourraient compromettre gravement la réussite de l'entreprise. Etablir des garnisons françaises sur les rives du Sénégal, avant que les défrichemens, très-avancés, aient assaini l'air, ce serait multiplier le spectacle affligeant que présentent pendant l'hivernage les postes de Bakel, de Dagana, d'Albreda, et cela sans aucune utilité. En effet, en cas de guerre, dans les temps des pluies, quels secours pourrions-nous tirer de soldats européens accablés par le climat, les dyssenteries et les fièvres? ils défendraient sans doute leurs remparts; mais ils ne rempliraient pas le but qu'on doit se proposer, ne pouvant ni protéger les habitations, ni porter la guerre chez des peuples voisins.

Lorsque nos établissemens auront pris de

Digitized by Google

grands développemens, que de vastes défrichemens auront rendu le climat moins meurtrier, certains points importans devront être confiés à des garnisons européennes. Enfin, lorsque nous étendrons nos colonies sur les rivages de la mer, il faudra nécessairement que la défense des principaux forts qui y seront établis, soit remise à des troupes françaises, afin de pouvoir résister aux attaques de nos ennemis d'Europe. Ces dernières garnisons seront moins exposées, que celles que l'on voudrait envoyer dans l'intérieur du pays, parce que, sur les côtes, l'influence du climat est beaucoup moins pernicieuse. En attendant, et dans l'état actuel des choses, je ne conseillerai jamais d'envoyer des soldats français dans nos nouvelles plantations.

Cependant, dès à présent, il est indispensable que chaque point de nos nouveaux établissemens soit défendu par une force armée imposante, qui puisse repousser et même attaquer l'ennemi en toute saison. Je pense que la milice des laptots réunit toutes les qualités nécessaires pour remplir ce but, Elle ne coûte rien à l'état; sa force permanente

Digitized by Google

est plus considérable que ne pourrait l'être celle des garnisons européennes; enfin elle présente toutes les garanties possibles de fidélité et de courage, soit qu'il faille combattre les nations indigènes, soit que, par la suite, il devienne urgent de repousser les attaques des Européens.

J'arrive à l'objection la plus sérieuse, en apparence, que puissent nous adresser nos adversaires. On nous dit : il est impossible de conserver en Afrique des esclaves qui consentent à cultiver la terre et à se livrer aux travaux si rudes de la fabrication; comment donc y fonder une colonie agricole? car il paraît bien convenu jusqu'ici qu'un pareil établissement ne peut exister sans esclaves. Oui, je le crois comme vous, jamais une colonie à esclaves ne réussira dans la Sénégambie; mais aussi, comme on a pu le voir, je ne suis pas de ceux qui en concluent l'impossibilité de défricher ce pays. Je ne veux pas appliquer aux établissemens d'Afrique, en 1830, les mêmes règles, les mêmes lois qui, dans les seizième et dix-septième siècles, ont présidé à la colonisation, ou plutôt, à l'asservissement d'autres contrées : il faut

Digitized by Google

tenir compte des différences qui peuvent résulter, soit des populations que l'on prétend employer, soit de l'époque où l'on veut agir; sans quoi, l'on ne saurait atteindre le but que l'on se propose.

Lorsque les Européens s'établirent en Amérique, et voulurent y cultiver des régions jusqu'alors désertes, ou déjà dépeuplées par la cruauté des premiers conquérans, il fallut chercher des hommes pour les pénibles travaux de la culture, sous un ciel brûlant. Dans ce but, on arracha à l'Afrique une partie de ses habitans. Ces malheureux sauvages, transportés à grands frais, et malgré eux, dans un pays étranger, durent être nécessairement réduits en esclavage : la sûreté des colonies, et l'intérêt de ceux qui faisaient ce trafic, l'exigeaient. Et à cette époque, les mœurs européennes étaient encore si peu civilisées, que tout le monde applaudit à ce moyen de faire prospérer les nouveaux établissemens, et que le vertueux Las-Casas lui-même, qui avait usé sa vie pour défendre la liberté des Américains, proposa, aveuglé qu'il fut par ce motif honorable, de donner plus d'extension à la traite des esclaves d'Afrique. Voilà

Digitized by Google

dans quelles circonstances et à quelle époque furent fondées les colonies qu'on nous propose pour modèles.

Aujourd'hui, il s'agit de coloniser un pays peuplé d'hommes robustes et encore sauvages. Il faut les employer, non les détruire, ni les chasser des contrées que l'on veut cultiver; car il n'y a pas une autre Afrique, pour rendre à celle-ci les services qu'elle a rendus au Nouveau-Monde; et il est bien démontré que les nègres seuls peuvent travailler sous le climat qui les a vus naître. D'un autre côté, les mœurs de l'Europe ont fait d'immenses progrès, depuis le règne d'Isabelle et de Ferdinand; et il y a déjà long-temps que les peuples civilisés ont proscrit l'infâme commerce qui fournit, à certaines parties de l'Amérique, les bras indispensables à leur prospérité. L'esclavage est aujourd'hui regardé comme contraire à toutes les lois divines et humaines; et les Européens ne pensent pas plus désormais qu'il leur soit permis d'égorger leurs semblables comme des brutes, par cette seule raison qu'ils sont idolâtres.

Ainsi donc, il n'y a nulle similitude entre la colonisation de l'Afrique et celle de l'Amé-

Digitized by Google

rique, consommée depuis plusieurs siècles; tout est changé, même ceux qui sont appelés à fonder les nouveaux établissemens; et l'on veut encore raisonner par analogie!

Mais, me crie-t-on, vous n'aurez pas de cultivateurs pour vos défrichemens. Je l'ai dit, et je le répète: il existe sur les bords du Sénégal et dans l'intérieur de la Sénégambie, des peuples sauvages encore, mais disposés à recevoir avec empressement et docilité les leçons de la civilisation européenne, si on les leur présente avec l'appât d'un gain raisonnable et la séduction des bons traitemens. Je n'avance rien ici, qu'il ne soit facile de prouver. Tous ceux qui ont visité le Sénégal depuis 1819 et qui ont étudié les mœurs de ses habitans, attesteront que des nations entières s'y livrent à la culture pour leur propre compte, et avec quelque succès; que parmi elles, plusieurs individus ont consenti à quitter leur pays, et à venir se mettre au service des planteurs français établis dans le Wallo; qu'enfin on les a vus travailler, dans cette domesticité volontaire, avec plus d'ardeur que ne l'eussent fait des esclaves. C'est pour profiter de cette disposition, pour

Digitized by Google

la développer, la régulariser, que je la fais entrer comme élément principal dans un plan qui sera exécuté chez ces peuples laborieux, et non chez leurs indolens ennemis.

Il est aisé de deviner à quels adversaires je répondais, en combattant les deux dernières objections. Je ne me dissimule pas, qu'aux yeux de beaucoup de personnes, les planteurs de nos colonies à esclaves, semblent être seuls compétens, pour prononcer en dernier ressort sur un plan de colonisation : et certes, ces juges infaillibles ne manqueront pas de crier à l'absurde, à l'impossible, et de s'élever surtout contre cette égalité si juste, que je crois devoir établir entre tous les hommes libres. Ils blâmeront un système approuvé par nos mœurs ; ils s'obstineront à regarder comme révolutionnaire, une institution qui ne laisse pas de place aux priviléges accordés autrefois aux Européens ; priviléges, qui, dans nos Antilles, séparent les blancs des hommes de couleur, quels que soient leur rang et leur condition, et mettent un intervalle immense entre les fils du même père, parce que la couleur de leur peau n'est pas la même. Je ne crois pas devoir combattre cette absurdité :

Digitized by Google

de pareilles distinctions ne sont plus dans les mœurs françaises du dix-neuvième siècle. Une ordonnance royale a déjà consacré, en partie, l'égalité que je réclame. J'espère que bientôt elle sera proclamée dans toutes nos colonies, et que les Français indignes de ce nom, qui osèrent insulter le ministre signataire de cette ordonnance, subiront le châtiment dû à leur rébellion. Car, sans doute, la France n'est pas destinée à gémir long-temps encore, sous le joug odieux de l'administration anglo-jésuitique, qui assure l'impunité aux colons, comme elle protège tous les autres absolutistes.

Les criailleries des défenseurs du vieux système sont trop évidemment intéressées, pour n'être pas suspectes à tout bon esprit. Elles sentent bien, les colonies de la Martinique et de la Guadeloupe, que la traite des nègres une fois abolie (et il faudra bien qu'elle le soit un jour de fait, comme elle l'est de droit), toute leur existence vermoulue s'écroule d'elle-même, sans avoir besoin pour cela d'une nouvelle proclamation des Droits de l'homme, ni d'un autre Toussaint-L'ouverture. Elles savent bien que leur système caduc s'avance à grands pas vers sa ruine, et elles verront avec peine

Digitized by Google

qu'une colonie fondée dans une autre partie du monde, sur de nouveaux principes, soit destinée à consoler la France de leur perte, et à les remplacer d'une manière beaucoup plus avantageuse. On n'aime pas à voir son successeur, surtout, lorsque ce successeur doit valoir mieux que nous et nous faire oublier.

A ces adversaires, ennemis-nés de toute amélioration coloniale, se joint encore une autre classe d'individus intéressés par amour-propre, à la non-réussite des colonies d'Afrique : ce sont les hommes, qui, chargés par le gouvernement de former au Sénégal des établissemens agricoles, ont échoué dans cette entreprise, par ignorance et par faiblesse. Des administrateurs aussi habiles qu'eux, n'ont pu amener aucun résultat avantageux : ils en concluent que personne ne pourra vaincre les obstacles qui les ont arrêtés ; que tous les nouveaux efforts échoueront, que les dépenses seront faites en pure perte. Ils cherchent à justifier leur lâcheté et leur faiblesse, à expliquer comment un pauvre roitelet nègre les a fait reculer, et à se faire même de leur conduite coupable un titre

Digitized by Google

honorable, une réputation de prudence. De là, ces descriptions formidables des royaumes africains, ces armées disciplinées et aguerries, ces gouvernemens réguliers et énergiques, devant lesquels les Européens doivent fléchir. Ils appuient ces beaux récits de preuves convaincantes; telles que, sans doute, la déplorable affaire de Gandiole, où les habitans de trois villages nègres massacrèrent plus de quatre-vingts soldats français, à quatre lieues de Saint-Louis, sous les yeux du gouverneur. Mais ils se gardent bien de donner là-dessus des explications franches et circonstanciées: il leur faudrait avouer qu'eux seuls, par leur impéritie, causèrent cette catastrophe, et qu'ils laissèrent les assassins impunis.

Par malheur, ces hommes ont nécessairement une grande influence sur les décisions de l'administration, et ils l'emploieront à faire rejeter un projet, dont le crime, à leurs yeux, est d'être d'une exécution aussi sûre que facile, et de dévoiler leur incapacité. Lorsque la France sera enfin gouvernée par des ministres dignes d'entendre ses véritables intérêts, ces intrigans disparaîtront avec ceux dont ils furent les créatures; l'adminis-

Digitized by Google

tration saura faire justice de leurs mesquines jalousies, et distinguer l'homme qui travaille pour le bien de son pays, de ceux qui ne songent qu'à leurs propres intérêts, et paraissent regarder le gouvernement d'une colonie, comme une ferme-générale concédée à leur rapacité.

Une considération qui milite pour mon projet, c'est le nombre de Français qui viendront s'établir dans la nouvelle colonie, et soulageront d'autant la métropole, où, dans ce moment, après une paix de quinze ans, l'on voit avec inquiétude une population laborieuse chercher de tous côtés, inutilement, des débouchés à son industrie toujours progressive.

Si le gouvernement français ne croyait pas devoir faire lui-même l'essai que je lui propose, une compagnie particulière pourrait se charger de cette entreprise, et en tirer de très-grands avantages. Mais, pour en assurer le succès, il faudrait que l'état fît à la société des concessions assez importantes, et lui accordât les priviléges, dont lui-même jouirait, s'il se faisait, pour son compte, colon et planteur.

Digitized by Google

On devra abandonner en toute propriété, à la compagnie, les îles de Podor et de Bilbas, ainsi que les bords du fleuve, vis-à-vis de ces deux îles, dans une profondeur de six ou huit lieues, avec le privilége exclusif, pendant dix ans, de fonder des colonies agricoles sur les bords du Sénégal et dans les îles de ce fleuve. Ce privilége aura son effet, même contre le gouvernement, qui ne pourra se permettre aucun établissement de ce genre sur les terres de la compagnie, sans son consentement. Le commerce restera libre partout; excepté dans les villages et forts appartenant aux nouveaux colons, ou habités par eux. Les plantations de la compagnie, celles concédées par elle à des particuliers, seront, pendant dix ans, exemptes de tous impôts et de toutes charges. Les marchandises importées de ces colonies ne paieront aucun droit à Saint-Louis, et pendant cinq ans, elles seront affranchies de toutes rétributions de douanes en France. Les bâtimens qui remonteront le fleuve, pour le service des plantations, ne paieront à Saint-Louis aucun droit, si ce n'est celui dû aux pilotes, et dans le cas seulement où ils se serviraient de ceux de l'Etat.

Digitized by Google

La compagnie sera indépendante du gouvernement : elle conclura avec les rois noirs tels traités et alliances qu'elle jugera convenables, et fera la paix ou la guerre avec les indigènes, pourvu toutefois que l'état d'hostilité où elle pourra s'engager, ne nuise pas au commerce libre. L'état ne pourra intervenir dans les différens de la compagnie avec les naturels, que comme arbitre, et de l'aveu du directeur-général. La compagnie pourra lever des milices volontaires en Europe, et posséder les armes et les munitions de guerre qu'elle croira nécessaires à sa défense. Dans le cas où elle n'aurait pas de soldats blancs à son service, il lui sera loisible, lorsqu'elle courra quelques dangers, de demander à Saint-Louis des garnisons temporaires, pour ceux de ses forts qui seraient menacés. Ces troupes seront payées par la compagnie, tant qu'elle les gardera à son service, et seront sous les ordres de ses officiers; mais elles ne pourront jamais être employées à aucune expédition contre les noirs, elles se borneront à conserver intact le territoire des colonies déjà fondées.

La compagnie aura haute, basse et moyenne justice, à l'égard des noirs; et basse et moyenne

Digitized by Google

seulement, à l'égard des blancs, des hommes de couleur et des nègres libres. Dans tous les cas, l'expulsion de la colonie et la vente d'une habitation, une fois ordonnées, comme punition légale, par les conseils coloniaux, ne pourront être réformées par les jugemens et arrêts de la justice ordinaire, quand bien même l'individu expulsé, serait absous du crime pour lequel il aurait d'abord été condamné. L'autorité que nous avons attribuée précédemment au gouverneur-général, sera confiée tout entière à un directeur-général : le nom seul sera changé. Du reste, le plan de colonisation sera le même que celui que j'ai développé ci-dessus.

Ainsi organisée, je crois qu'une compagnie aurait toutes les chances pour réussir. Quelques légers désavantages qu'elle peut avoir sur le gouvernement, se trouvent amplement compensés par l'activité que donne toujours à une entreprise l'intérêt individuel. Or, ce stimulant ne se rencontre pas dans les tentatives faites pour le compte de l'État ; car les chefs alors, recevant un traitement fixe, ne sont que faiblement intéressés au succès de la chose confiée à leurs soins.

Digitized by Google

Que ce soit donc le gouvernement ou une compagnie qui accomplisse l'œuvre, j'ai prouvé qu'elle serait d'une facile exécution. J'ai démontré également, et ceci avait moins besoin de démonstration, que la France retirerait de pareils établissemens d'immenses avantages d'argent et de gloire. L'humanité tout entière ne réclame pas moins que notre intérêt national, l'exécution du projet que j'ai consigné dans ces pages imparfaites. Je me suis adressé à la France, parce que c'est mon pays, et parce qu'il appartient peut-être à la nation la plus civilisée du monde, de donner un si bel exemple à l'Europe.

Voilà ce qui me laisse quelque espoir, que ma faible voix sera entendue des hommes que la sagesse du roi appellera dans ses conseils. Peut-être, aussi le nom illustre qui veut bien la protéger, lui aidera à vaincre les préjugés qu'elle n'a pas craint d'attaquer. Oui, j'en ai la confiance, notre belle patrie, débarrassée enfin, de l'administration anti-nationale que lui ont imposée le torysme anglais et le jésuitisme ultramontain, ouvrira les yeux, et s'empressera de prendre possession des

Digitized by Google

richesses et de la gloire, que lui promet la civilisation d'une des plus vastes parties de l'ancien monde.

Digitized by Google

APPENDICE.

Causes de la décadence du commerce de Saint-Louis, moyens de le relever.

Un objet qui mérite de fixer immédiatement l'attention du gouvernement, c'est le triste état dans lequel se trouve le commerce de Saint-Louis. Naguère encore, la traite de la gomme et des autres productions naturelles du pays, présentait d'assez grands avantages : aujourd'hui, non seulement les bénéfices sont nuls, mais il y a une perte évidente, pour tous ceux qui se livrent au commerce, dans cette malheureuse colonie ; et même pour ceux qui achètent de seconde main les marchandises à Saint-Louis, et les transportent en Europe. Ainsi, je prends pour exemple la gomme, principale branche du commerce du Sénégal.

Il y a quelques années, en 1818, on obtenait facilement des Maures 175 à 200 livres de gomme, pour une de ces pièces de coton bleu de l'Inde, dites pièces de Guinée : en

Digitized by Google

faisant ensuite déduction des coutumes payées par le traitant aux chefs de tribus, des petits objets donnés par lui, comme accessoires du marché, et enfin de ses frais d'armement, il lui restait environ 60 ou 80 livres de gomme, pour une pièce de Guinée; ce qui lui laissait un bénéfice assez considérable. Aujourd'hui, on traite la gomme à raison de 120, et même 110 livres, poids brut, par pièce de Guinée; les coutumes sont de beaucoup augmentées; de sorte qu'en vendant la gomme, rendue à Saint-Louis, 15 sous, argent des colonies (63 centimes environ) la livre, non seulement on ne fait aucun bénéfice, mais on perd une partie des frais d'armement. La gomme achetée ensuite à Saint-Louis par des négocians qui la transportent en France, et payée 63 centimes, avec toutes les impuretés, les parties noires et terreuses, qui ne servent à rien, se paie à Paris, débarrassée de tous ces corps étrangers, 85 centimes la livre. Sur cette différence de 22 centimes, du prix d'achat au prix de revente, il faut prélever le fret, le déchet que cause la gomme en séchant, les parties terreuses ou noires, la mise en sacs, les droits de douanes, et le

Digitized by Google

transport du port d'arrivée à Paris. Alors enfin il faut encore partager le bénéfice net entre deux ou trois négocians, qui ont successivement vendu cette denrée. Et certes, ce bénéfice, fût-il de 5 centimes, n'est pas suffisant, pour couvrir les chances ordinaires du commerce et celles des avaries maritimes.

Les autres branches de négoce qu'exploite encore la colonie du Sénégal, ne sont pas plus florissantes. Les bois de caïcedrat ne paient pas le fret; on a même les plus grandes peines à s'en défaire, avec une perte considérable. L'ivoire, les cuirs verts, l'or, sont plus chers sur les bords du Sénégal qu'en France.

On peut attribuer ce malheureux état de choses, à trois causes principales : 1° la concurrence des Anglais sur les bords de la rivière Saint-Jean; 2° la manière dont sont conclus nos traités avec les chefs africains, et par suite, le mépris dans lequel nous sommes tombés auprès de ces peuples; 3° l'arrivée subite d'un grand nombre de traitans européens.

Au premier de ces inconvéniens, il serait, au moins dans ce moment, impossible d'ap-

Digitized by Google

pliquer un remède entièrement spécifique; mais il serait facile à un gouverneur adroit et insinuant, d'en paralyser beaucoup l'influence funeste sur nos relations avec les Maures. Peut-être, par la suite, réussirons-nous à forcer nos concurrens d'abandonner leur escale, et cela, sans porter atteinte à la paix qui règne entre les deux nations.

Les traités d'alliance et de commerce qui nous lient avec les nègres et les Maures, sont tous vicieux, en ce qu'ils se bornent à nous assurer la liberté générale de faire des achats dans les pays avec lesquels ils ont été conclus, à la charge, toutefois, par chaque négociant, de payer aux chefs, une redevance proportionnée à la capacité de son bâtiment. Et c'est au prix de coutumes considérables, que le gouvernement français a obtenu des rois nègres cette simple autorisation. Qui ne sent combien un pareil arrangement doit être onéreux pour les traitans? En effet, les nègres, et surtout les Maures, sont d'une exigence, dont il est impossible de se faire une idée; ils mettent en avant, chaque jour, les prétentions les plus exagérées, les abandonnent, pour les reprendre le jour suivant,

Digitized by Google

et jamais ne se fatiguent de demander. Il faut bien se garder de rien accorder à ces importunités; car, loin de les satisfaire, l'objet qui excitait le plus leurs désirs, devient sans prix à leurs yeux, dès qu'ils le possèdent. Cependant, ce qu'ils sont parvenus à arracher à un traitant, une année, ils le réclament, comme chose due, toutes les années suivantes. Souvent, après que les redevances convenues sont acquittées, arrivent la reine, un prince, un maître de village, qui demandent des présens avec la même exigence; et, s'ils les obtiennent, ils ne manquent pas de les réclamer dans la suite, comme s'ils leur avaient été alloués par quelques traités. Ces redevances préalables, continuellement poussées par un mouvement d'ascension, sont parvenues à dépasser souvent la valeur des marchandises dont on avait à trafiquer. Ce qui a lieu pour les coutumes, se renouvelle en petit pour les achats. Jamais un nègre, ou un Maure, ne voudra vendre au-dessous du prix que son voisin a obtenu; il emploiera même, pour vendre encore plus avantageusement, toute l'astuce et l'importunité dont il est capable. Il est très-difficile à un Français,

Digitized by Google

peu habitué à ce genre de trafic, de soutenir l'épreuve par laquelle il faut passer. Il accorde chaque jour quelques bagatelles, pour se débarrasser de mille tracasseries, qui se renouvellent pourtant le lendemain. Jusqu'en 1819 et 1820, ce commerce était demeuré entre les mains des hommes de couleur, qui, élevés dès leur enfance au milieu de ces peuples, connaissant leurs ruses et leurs manies, pouvaient leur résister avec plus de succès.

Environ à cette époque, les blancs établis dans le Wallo, voulurent traiter eux-mêmes, pour couvrir au moins, par le gain des affaires commerciales, les pertes qu'ils éprouvaient sur leurs plantations. Leur ignorance développa un mal qui existait déjà, et que comprimait à peine l'union des anciens traitans. Cette union perdue, l'on put dès-lors prévoir les déplorables résultats que je signale. Ce fut surtout dans nos relations avec les Maures, que le mal se fit sentir; or, les échanges que l'on fait avec eux, forment au moins les 4/5 du commerce de Saint-Louis. La lutte n'était plus égale : d'un côté, les hommes les plus rusés et les plus adroits de toute

Digitized by Google

l'Afrique, liés étroitement ensemble, animés d'une idée unique, celle de tromper les traitans; d'un autre côté, des Européens ignorant absolument les usages du pays, divisés entre eux, poursuivis par le désir, et le besoin impérieux peut-être, de vendre des marchandises de traite, pour en acquitter le prix, enfin, une rivalité sans bornes qui éclata entre les nouveaux traitans et les anciens. De tout cela devaient résulter des désastres; et malheureusement toutes les prévisions ont été dépassées.

A l'égard du commerce de la gomme, proprement dit, une autre cause venait encore se joindre aux trois premières, pour aggraver notre position; je veux parler du droit de monopole que les Maures se sont toujours arrogé sur cette denrée. Ils poussent leurs prétentions, jusqu'à empêcher les noirs de la rive droite de nous vendre de la gomme, et même jusqu'à confisquer celle qu'ils trouvent en leur possession. Il est facile de concevoir quels avantages immenses, peuvent tirer des hommes rusés d'un monopole si tyrannique.

Les causes de la ruine de notre commerce

Digitized by Google

une fois connues, je crois qu'il est aisé d'y apporter remède. Il faudra, pour cela, conclure avec les rois ou chefs africains de nouveaux traités, et détruire le monopole des Maures. Quant à l'extrême concurrence des traitans entre eux, elle deviendra moins dangereuse, lorsque ces deux autres sources de maux auront cessé d'exister.

Si l'on exécutait le plan de colonisation que j'ai développé plus haut, nos relations avec les naturels se trouvant modifiées, nécessiteraient de nouveaux traités; on profiterait de cette circonstance, pour changer les bases de ceux qui sont actuellement en vigueur. Si, au contraire, l'exécution de mon projet est ajournée par le gouvernement, ou confiée à l'industrie particulière, il faudra faire naître une autre occasion de reviser ces traités; et rien ne sera plus facile. Les Africains, habitués à recevoir toujours quelques présens lorsqu'on conclut de nouvelles alliances, saisiront avec empressement les ouvertures qu'on leur fera à cet égard.

Les nouveaux traités devront avoir pour base fondamentale, la liberté entière du commerce. Le gouvernement français paiera aux

Digitized by Google

chefs noirs ou maures des coutumes annuelles qui seront réglées invariablement : les négocians n'auront rien à démêler avec ces chefs; ils ne devront aucuns droits, aucuns présens; ils commerceront dans tous les états du roi signataire de la convention, et n'auront à débattre que le prix des denrées par eux achetées. Il sera bien aussi, de diviser les coutumes en six ou huit paiemens, et de demander des otages : j'ai indiqué plus haut le but de ces deux conditions. Peut-être va-t-on me dire, que des traités conclus sur une pareille base, coûteront au gouvernement des coutumes beaucoup plus considérables. Je ne le pense pas. En prenant les princes noirs et maures, les uns après les autres, en les menaçant de cesser de leur payer toute espèce de redevances, on obtiendra d'eux ce qu'on désire, sans augmenter les dons annuels. D'ailleurs, si, contre toute probabilité, ce système entraînait à quelques dépenses, dont le gouvernement de Saint-Louis ne voulût pas se charger, il pourrait les faire supporter au commerce, en établissant un droit sur les bâtimens qui vont faire la traite en rivière; et certes, les négocians en seraient

Digitized by Google

quittes à bien meilleur marché, de cette manière, que dans l'état actuel des choses.

Quant au moyen de détruire le monopole des Maures, rien de plus urgent, de plus avantageux, et en même temps de plus simple. On trouve, à peu de distance du Sénégal, soit dans les oasis du Sahara, soit sur les terres de la Sénégambie, d'immenses forêts de gommiers, qui sont jusqu'ici restées incultes. Les Maures, les seuls peuples indigènes qui connaissent la valeur de cette résine, n'exploitent que trois des forêts existantes sur leur territoire, et négligent les autres, notamment, celle située à quelques lieues au nord du fleuve, vis-à-vis l'île de Bilbas, et celle qui se trouve à vingt-cinq lieues nord-ouest du fort de Bakel. Ces deux forêts, reconnues en 1784, par ordre de M. De Repentigny, alors gouverneur de la colonie, sont composées de gommiers blancs de la meilleure qualité. Sur la rive gauche, dans les royaumes de Cayor et de Bourbigiolof, existent aussi plusieurs belles forêts de gommiers. Les nègres ne récoltent pas les produits de ces arbres, parce qu'ils en ignorent la valeur. Pour ruiner le monopole des Maures, il faudra ouvrir

Digitized by Google

une escale ou marché pour la traite de la gomme, à Bilbas. Les Maures nous laisseront certainement cette marchandise à meilleur compte, sur ce point que sur les autres, parce qu'il leur est impossible de la transporter, de là, sur les bords de la rivière de Saint-Jean. Les produits de ce marché s'élèveront au moins à 200,000 kilogrammes. Ensuite, on apprendra aux peuples propriétaires de la forêt située vers Bakel, qui sont sujets du roi de Cassou, notre allié, aux habitans de Cayor et de Bourbigiolof, à recueillir la gomme : ils s'empresseront de se livrer à une occupation aussi lucrative, et nous apporteront leurs récoltes, les premiers à Bakel, les autres à des escales désignées, sur les bords du fleuve, et plus rapprochées de Saint-Louis. Il suffira, pour en venir là, c'est-à-dire pour obtenir au moins 600,000 kil. de gomme, d'envoyer chez ces différens peuples, quelques nègres capables de leur montrer comment on fait ce genre de récolte.

Ces divers marchés établis, le monopole des Maures tombe absolument; et la concurrence des vendeurs sera d'autant plus avantageuse pour nous, que les nègres seront

Digitized by Google

disposés à vendre à bas prix une denrée dont ils ont jusqu'ici ignoré la valeur, et dont l'exploitation leur coûtera peu de peine. Ces peuples, moins rusés que les Maures, ne sauront pas éviter, même entre eux, une rivalité qui tournera à notre profit; ils prendront d'ailleurs volontiers les pièces de Guinée de fabrication française, que les Maures dédaignent. Enfin la grande quantité de marchandises apportées sur les divers marchés, pouvant suffire pour tous les traitans, arrêtera les funestes effets de cette concurrence entre eux, qui les livre aujourd'hui à la merci de leurs adversaires.

La navigation du fleuve mérite aussi de fixer l'attention du gouvernement. Tous les voyages y sont d'une lenteur vraiment onéreuse au commerce : c'est surtout pour l'expédition de Galam, qui se fait chaque année, à l'époque des grandes eaux, que ce grave inconvénient se fait sentir. Pendant presque tout le trajet, qui est de 350 lieues au moins, on ne peut faire usage de voiles; il serait également impossible de lutter avec la rame contre un fleuve gonflé par les pluies abondantes; enfin, il n'y a plus alors de marche-

Digitized by Google

pied sur les bords, inondés au loin, de sorte qu'on ne peut aller, même à la cordelle : on est donc réduit à se touer sur des ancres. On conçoit la longueur d'une pareille manœuvre, et la fatigue qu'elle cause aux équipages, quelque nombreux qu'ils soient. Le voyage de Saint-Louis à Bakel dure au moins trente-cinq à quarante jours : pendant ce temps on est exposé, et cela dans la saison la plus malsaine, à l'influence funeste du climat, sous une atmosphère embrasée, continuellement agitée par des ouragans, ou entièrement stagnante. Peu d'Européens peuvent résister aux périls de ce voyage, entravé d'ailleurs encore par les princes noirs, qui vendent la permission d'acheter des vivres chez eux, ou qui arrêtent même quelquefois la flottille, pour lui arracher des présens.

Il serait à désirer que la navigation du Sénégal devînt plus rapide ; le commerce y gagnerait considérablement, par l'économie des frais et par la facilité des expéditions. J'ai déjà parlé des traités à conclure avec les naturels, pour prévenir les avanies qu'éprouvent les négocians de la part des rois nègres. L'introduction dans ce pays des bateaux à

Digitized by Google

vapeur me semble singulièrement propre à éviter les inconvéniens graves que je viens de signaler. Je sais bien qu'il n'existe pas de mine de houille au Sénégal ; mais comme les bords du fleuve sont très-boisés, on pourra prendre chaque jour le combustible nécessaire à l'alimentation de la machine. Quelques remorqueurs feraient faire le voyage de Bakel, en dix ou douze jours au plus.

Les moyens que je viens d'indiquer seront, je crois, très-efficaces pour rendre à nos relations commerciales en Afrique leur ancienne splendeur. L'exécution en est facile, et n'exige ni avances d'argent, ni augmentation considérable dans les dépenses. On y trouverait encore l'avantage d'agrandir le cercle de nos alliances avec les habitans de l'Afrique, et de punir les Maures de l'arrogance qu'ils montrent à l'égard des blancs. Dans le cas où le plan de colonisation que j'ai développé ne serait pas accueilli, ces mesures suffiront pour soutenir le chef-lieu des établissemens français, et le préserver d'une ruine complète, qui chaque jour devient plus imminente. Les colons attendront ainsi, plus patiemment, l'époque où la réalisation de grands défriche-

Digitized by Google

mens mettra Saint-Louis au rang des villes riches et florissantes, en en faisant l'entrepôt des marchandises d'Europe et d'Afrique.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google